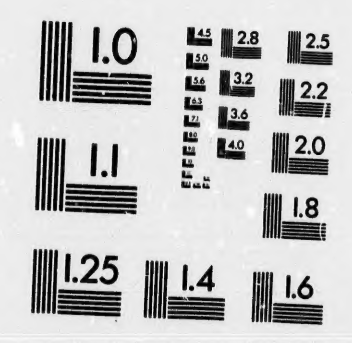
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)







(No. 17 B)

REPONSE

A une adresse de l'Assemblée Législative en date du 19 avril 1886, demandant :

Copie du rapport d'un voyage fait au Labrador Canadien, en vertu d'un ordre en conseil, par M. Saint-Cyr, ancien député, conservateur du musée de l'Instruction Publique.

Aussi copie de son catalogue des plantes et des oiseaux de la Côte Nord et des îles faisant partie du Labrador Canadien, exposés au musée de l'Instruction Publique.

Par ordre,

(Signé) J. BLANCHET,
Secrétaire.

Bureau du Secrétaire
Québec, 20 mai 1886.





DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 20 mai 1886.

L'honorable M. J. BLANCHET

Secrétaire de la province

Québec

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre les documents suivants, qui ont été préparés, à votre demande, par M. Saint Cyr, conservateur du musée de l'Instruction Publique.

Rapport d'un voyage d'exploration sur les côtes du Labrador et les îles du golfe, par M. Saint Cyr, avec les appendices suivants :

1—Le GUANO ;

2—L'ÉDREDON, suivi d'une liste des principaux oiseaux qui fréquentent les côtes et les îles du golfe Saint-Laurent ;

3—Les MAMMIFÈRES PINNIPÈDES du fleuve et du golfe Saint-Laurent et autres ;

4—Les CÉTACÉS ;

5—Liste des plantes recueillies par M. Saint Cyr sur la Côte Nord et les îles du golfe Saint-Laurent, durant les étés 1882 et 1885 ;

6—Catalogue des PLANTES PHANÉROGAMES de la collection botanique du musée de l'Instruction Publique ;

7—Catalogue des PLANTES CRYPTOGAMES du même musée.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

[Signé] PAUL DE CAZES

Secretaire

Pour le surintendant.

A l'honorable M. W. W. LYNCH,

Commissaire des terres de la Couronne,

Etc., etc., etc.

MONSIEUR,

En conformité des instructions émanées du département des terres de la Couronne, en date du 12 juin 1885, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant de mon exploration :

En attendant l'arrivée du steamer sur lequel était le parti d'explorateurs formé par M. E. P. Bender, et que je devais aller rencontrer à Rimouski aussitôt que j'en serais informé, je m'occupai de me procurer autant de renseignements que possible sur les lieux que j'allais visiter, pour me mettre en état de remplir convenablement la mission dont j'étais chargé.

J'avais reçu ordre de me tenir prêt à partir le 20 du mois de juin dernier, mais des retards imprévus empêchèrent le navire d'arriver, à cette date, au lieu fixé pour le rendez-vous.

Je partis de Québec, le 26 juin, et j'arrivai à Rimouski le même jour, à quatre heures et demie du soir, par le convoi rapide du chemin de fer Intercolonial.

Le lendemain, 27, la journée se passa sans nouvelles du steamer ; j'en profitai pour visiter quelques amis et me renseigner sur plusieurs points. Je dois surtout remercier M. L. N. Asselin, député actuel du comté de Rimouski, de la peine qu'il s'est donnée pour me mettre au fait d'une foule de choses qui m'ont été très-utiles durant le voyage, et de l'empressement avec lequel ce Monsieur m'a donné accès à sa riche bibliothèque.

Je dois aussi mille remerciments à M. l'avocat Rouleau, qui m'a procuré plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, où j'ai puisé des connaissances qui m'ont beaucoup servi.

Le 28 au matin, le steamer que nous attendions depuis plusieurs jours était enfin arrivé ; il était mouillé entre le quai de Rimouski et la pointe est de l'île Saint-Barnabé. Ce petit steamer était l'*Alaska*, navire de cent vingt-cinq pieds de longueur, mû par un engin de la force de cent soixante chevaux, et pouvant fournir une course de dix à onze nœuds à l'heure dans un temps favorable. Il jauge de deux cents à deux cent cinquante tonneaux.

Le temps, qui jusqu'ici avait été nuageux, se couvrit tout à fait et commença à nous donner une pluie froide poussée par un fort vent d'est. Le capitaine voyant que la tempête augmentait d'heure en heure, jugea prudent de mouiller à l'ouest du quai de Rimouski, où il trouva un abri sûr contre la violence des vagues.

Il y resta jusqu'au moment de notre départ pour Betsiamis.

Le lundi, 29, je fis connaissance avec tous les membres du parti d'exploration, Je dois ici féliciter M. Bender sur le choix judicieux des personnes qui composent ce parti. Je mentionnerai d'abord Henry Allen, écuyer, qui semblait être l'âme du parti et qui ne retourna à New-York que lorsqu'il se fût assuré que l'expédition était abondamment pourvue de tout le nécessaire.

Des messieurs qui se rendaient au Labrador étaient le colonel W. H Heiss, représentant M. H. Allen ; M. T. C. Evans, littérateur et écrivain distingué ; A. W. Hale, chimiste et géologue ; M. C. Thom, artiste paysagiste, élève des grands maitres ; M. T. H. Stead, photographe amateur, et M. Thom, fils. M. le notaire St Jean Lortie faisait aussi partie de l'expédition, ainsi que le capitaine Heppel, en qualité de pilote. Le capitaine T. G. Campbell, de Martha's-Yard, commandait le navire, dont l'équipage était composé de l'ingénieur en chef M. Sprague et de son aide, du second, M. Mosher, et de six matelots, d'un steward e t d'un cuisinier ; en sorte que nous étions vingt-deux personnes en tout, à bord de l'Alaska.

Le 30 au soir, nous nous rendimes à bord, où nous passâmes une bonne nuit, malgré la pluie et le bruit de la tempête. Une couche épaisse de brume couvrait le fleuve, et nous empêchait de distinguer les objets à trois ou quatre cents verges du vaisseau.

Le 1er juillet au matin, la tempête, au lieu de diminuer, semblait augmenter en violence et ne nous présageait rien de bon pour la journée : impossible de partir. Il fallut donc nous résigner à rester où nous étions, et à employer le temps le plus utilement possible.

Je profitai de ce retard forcé sur la côte du sud pour m'enquérir de l'importance des pêcheries qui s'y exploitent de temps immémorial, tant sur la côte que dans les nombreuses rivières qui arrosent cette partie de la province. Diverses espèces de poisson s'y prennent en quantité considérable, bien qu'on ne se serve encore que d'ustensiles de pêche des plus primitifs. On paraît ignorer les avantages que l'on pourrait retirer de l'association des individus pour atteindre un but commun, en mettant à la disposition de la société de plus forts capitaux. L'exploitation de nos

pêcheries, tant maritimes que fluviales, semble être laissée à l'initiative privée. Le saumon, la truite, l'alose, l'auguille, l'esturgeon, le bar et le poisson blanc fourmillent dans le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires depuis la Pointe-Lévis jusqu'à la rivière Ouelle, où les pêcheries de marsouins blancs [*Delphinapterus beluga*, Cuv.] étaient jadis si prospères. Cinquante-quatre de ces cétacés furent pris à cette dernière place en 1884 et donnèrent trois mille deux cent quarante gallons d'huile, les peaux crues valant quatre dollars la pièce, et l'huile cinquante centins le gallon. Aux poissons ci-dessus il faut ajouter le hareng, dont il fut pris sept mille sept cent quatre barils, valant de quatre à cinq dollars le baril, et six mille six cent soixante-six barils de sardines, valant trois dollars le baril, ou dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars.

Entre la rivière Ouelle et l'île Verte, et de ce dernier poste à Rimouski, ces mêmes poissons se prennent en abondance, ainsi que de Rimouski au Cap-Chatte, en sorte que l'on peut évaluer la pêche qui s'est faite cette année-là sur la côte sud, depuis la Pointe-Levis jusqu'au Cap-Chatte, à la somme de plus de deux cent huit mille cinq cent quatre-vingt-seize dollars, bien que la pêche ait été moins abondante qu'à l'ordinaire.

Voilà pour la côte sud seulement, tandis que sur la côte nord, y compris le Saguenay, les pêcheries donnaient une valeur de soixante et un mille quatre cent quatre-vingt-quatre dollars. Douze marsouins blancs (*Delphinapterus beluga*, Cuv.) avaient donné, à l'île aux Coudres, mille quatre cent quarante gallons d'huile, valant, avec les peaux, sept cent trente-deux dollars.

J'aurai quelques remarques à faire sur la pêche du marsouin blanc, lorsque je parlerai des cétacés. Je ne saurais cependant passer outre, sans exprimer le regret que les forces vives de la nation canadienne s'épuisent ainsi en efforts isolés, donnant des résultats à peine appréciables. En effet, les dépenses qu'occasionne une pêcherie exploitée par un seul individu pour bateaux et ustensiles de pêche, sont trop considérables pour permettre au pêcheur de se les procurer de bonne qualité et en quantité suffisante. Une association peut seule encourir les frais nécessaires à une bonne exploitation de nos pêcheries.

La journée du 1er juillet finit comme elle avait commencé, c'est-à-dire au milieu de la pluie, du vent et de la brume. Il fut un temps même où la mer se brisait avec tant de violence sur la jetée de Rimouski, que les gens de l'endroit comparaient la tempête à celle de l'automne précédent pendant laquelle les mers avaient emporté une partie de la jetée ; heureusement, il n'en fut rien cette fois.

Nous passâmes cette nuit comme la précédente, près du quai de Rimouski. Tout le monde avait hâte de partir pour le Labrador.

Le 2 juillet, je ne dirai pas que le beau temps était revenu, mais le vent ne soufflait pas si fort que la veille, et la pluie tombait avec moins d'abondance. Le brouillard, moins dense, nous laissait entrevoir l'île de Saint-Barnabé. Les feux de l'Alaska restaient toujours allumés, en sorte que nous pouvions partir à une minute d'avis. A sept heures quarante-cinq minutes du matin, le capitaine Campbell donna le signal du départ, et l'Alaska, débarrassé des liens qui le retenaient au quai, s'avança, sous l'impulsion de sa puissante hélice, dans la direction de la rivière Betsiamis. A onze heures et quinze minutes, nous mouillons en face de l'établissement de Messieurs Beaudet et Girouard, bâti sur la rive droite de cette belle rivière. Monsieur Bender s'empressa de se rendre à terre pour prier le Révd. Père Arnaud de vouloir bien nous accompagner dans l'exploration que nous allions faire dans les îles et sur les côtes du Labrador. Messieurs Tom et Stead en profitèrent pour aller sur la côte, espérant y trouver l'occasion d'exercer leurs talents d'artiste. Le soleil parut pendant quelque temps dans le cours de l'après midi, et la brume s'étant dissipée en partie, nous permit de distinguer assez clairement les objets sur la côte. M. Bender et ses compagnons revinrent au steamer sur les cinq heures du soir, sans le Révd. Père Arnaud. Celui-ci, après nous avoir attendus pendant plusieurs jours, voyant que nous n'arrivions pas, était parti pour sa mission du lac Saint-Jean. Nul doute que la longue expérience du Révd. Père, ses connaissances approfondies de la côte nord et des îles, ainsi que des richesses que renferment le fleuve et le golfe Saint-Laurent, nous eussent été très utiles. Nous fûmes contraints de continuer notre voyage, privés de la compagnie de l'excellent Père. A cinq heures du soir, une pluie battante et une brume épaisse qui couvrait le fleuve et la côte, nous empêchèrent de distinguer la terre. Notre intention était d'aller passer la nuit du 2 au 3 de juillet, dans la baie de Saint-Augustin, à trois milles environ à l'ouest du phare de la Pointe-des-Monts. Le capitaine Campbell réussit, malgré le mauvais temps, à y conduire l'Alaska pendant la nuit.

Le 3 juillet au matin, bien qu'il fît encore un fort vent d'est, le brouillard ne se dissipait point. Pendant que nous étions mouillés dans la baie de Saint-Augustin, un cétacé de la famille des *Delphinides*, nommé improprement *gibbar*, par les habitants de la côte, vint respirer à quelques verges de l'Alaska. Cet animal (*Orca gladiator*, Gray), dont je parlerai plus tard, à l'article des CÉTACÉS, pouvait avoir de vingt à vingt-cinq pieds de lon-

gueur. Il était sans doute à la poursuite de quelques bancs de hareng ou d'autres poissons dont il fait sa pâture ; cet animal passe pour être très vorace. A neuf heures et vingt minutes, nous quittions l'Alaska et nous parcourions en chaloupe les trois milles qui nous séparaient de la Pointe-des-Monts, où nous abordions sur les dix heures de l'avant-midi. Après les salutations d'usage et une visite au gardien de la tour, M. Ferdinand Fafard, je me dirigeai vers la forêt, où je trouvai, en fleur, une grande variété de plantes dont je donnerai une liste ci-après.

A quelque distance du phare, on voit des ruines qui paraissent indiquer le site d'une ancienne pêcherie importante. La Pointe-des-Monts semble être la limite orientale du parcours du marsouin blanc (*Delphinapterus beluga*, Cuv.), parcours qui s'étend depuis l'extrémité est de l'île d'Orléans jusqu'ici.

L'Alaska étant venu mouiller en face de la Pointe-des-Monts pour nous attendre, nous retournions à bord, après avoir pris congé de notre hôte et nous continuions notre route vers la rivière Sainte-Marguerite, notre prochaine station. L'embouchure de cette rivière se trouve à six milles à l'ouest de la baie des Sept Iles. Nous passâmes successivement devant la pointe et la rivière de la Trinité, les îlets de Mai, les îlets Caribou, bon poste de pêche à la morue ; l'île aux Œufs, concédée le 25 février 1661, à sieur François Bissot de la Rivière, sous le nom de seigneurie de l'île aux Œufs et réunie au domaine de la Couronne le 12 de mai 1733. Cette île est célèbre par le naufrage d'une partie de la flotte de Sir Hovenden Walker, qui eut lieu dans la nuit du 22 au 23 d'août 1711. Puis nous laissions sur notre gauche la rivière Pentecôte, les Cayes Rouges ou Ragged Islands, la baie des Homards, la pointe Sproule et les îles Caoui, fréquentées par une multitude d'oiseaux aquatiques, et, entre autres par le canard, vulgairement appelé *Kakaoui*, sur la côte nord (*Harelda glacialis*, Leach.)

A six heures du soir, nous mouillions à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, où nous devions passer la nuit. Pendant le trajet de la Pointe-des-Monts à la rivière Sainte-Marguerite, le brouillard qui semblait s'attacher à nos pas se dissipa quelque peu, et nous laissa voir le disque du soleil dont la pâleur n'annonçait rien de bon. Bientôt nous fûmes enveloppés dans une brume si épaisse qu'à peine voyions-nous à quelques cents verges du vaisseau. L'on ne sentait pas le moindre souffle de vent, on aurait dit que la mer était enduite d'une couche d'huile.

M. Bender se rendit à terre dès le soir même pour engager le capitaine Talbot, qui exploitait une pêcherie de saumons en cet endroit. Ce Monsieur

entend parfaitement la navigation de la côte nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Il aurait pu diriger le steamer Alaska à travers les milliers de chenaux qui séparent les îles qui bordent la côte du Labrador, jusqu'au détroit de Belle-Isle. Nous éprouvâmes ici un nouveau contre-temps. Le capitaine Talbot ne pouvait laisser son poste, sans s'exposer à subir des pertes considérables. Au milieu du calme, nous entendions distinctement les battements d'ailes et les cris d'une multitude d'oiseaux, que nous ne pouvions voir à cause de la brume épaisse qui nous enveloppait de toutes parts. Ces oiseaux paraissaient être au nombre de plusieurs milliers. A en juger par le battement de leurs ailes et leurs cris, ils devaient couvrir un espace très considérable.

Le 4 juillet, nous étions encore dans la brume, qui parut pourtant se dissiper un peu vers les huit heures du matin. Nous vîmes, pour la première fois depuis notre départ, quelques PHOQUES ou *loups-marins* qui se montraient la tête hors de l'eau et semblaient nous épier avec une curiosité craintive. Ces animaux appartiennent à l'espèce *Phoca vitulina*, L., le *veau marin* des Français, que les colons anglais du golfe appellent *Harbour Seals*, et auxquels les planteurs ou colons français de la côte donnent le nom de *loups marins d'esprit*. Ce dernier nom leur aurait été donné, me dit-on, parcequ'ils viennent plus près des côtes que les autres espèces et qu'ils ne craignent pas d'entrer dans les havres où on les capture assez facilement.

Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

Nous n'étions plus, comme je l'ai déjà dit, qu'à six milles de la baie des Sept-Iles, vers laquelle nous nous dirigions avec lenteur et précaution, vu l'état brumeux de l'atmosphère. Nous allions aux Sept-Iles dans l'espérance d'obtenir un pilote parmi les planteurs de l'endroit. Mais comme la morue commençait à s'approcher de la côte et que les planteurs étaient occupés à la pêche de cet utile poisson, aucun d'entre eux ne voulut consentir à s'engager comme pilote. Nous étions entrés dans la baie des Sept-Iles par le chenal de l'ouest, laissant successivement sur notre gauche la Pointe à la Croix, la Pointe Chassé et les Ilots Rocheux de l'ouest. Cette vaste baie est capable de contenir une flotte entière. Nous mouillions à un tiers de mille de la plage sablonneuse où est bâti le village des Sept-Iles ; il était alors midi. Le temps s'éclaircit peu à peu, et nous pûmes admirer les vastes proportions de cette baie et le splendide paysage qui l'entoure comme d'un rideau de verdure. L'eau y est très profonde et très limpide. Les plus gros navires y peuvent mouiller en toute sûreté. On fait avec succès la pêche du hareng, du flétan à l'intérieur de la baie, et celle du

maquereau et de la morue sur les bancs en dehors des îles qui la protègent contre les vents du large.

La baie des Sept-Iles a été jadis le site d'importantes pêcheries de morue. En 1881, une goëlette américaine entra un soir dans la baie des Sept-Iles. Ces pêcheurs étrangers trouvèrent, pendant la nuit, un planteur qui leur vendit du hareng pour appâter leurs lignes longues de plus de quatre mille pieds. Leur pêche fut des plus heureuses. Au bout de deux jours ils avaient pris et empaqueté avec soin, dans la glace, plus de soixante dix mille livres de flétan, de qualité supérieure.

En 1882, pendant que j'étais dans la baie des Sept-Iles, deux goëlettes américaines vinrent pêcher le maquereau au sud des îles aux Basques, et s'en retournèrent au bout de deux jours avec un chargement de huit cents quarts de cet excellent poisson, que le commandant d'une des goëlettes disait être sûr de vendre au moins vingt piastres le quart à Boston.

La pêche de la morue, malgre la manière peu judicieuse dont on la fait donne encore d'assez grands bénéfices. Le hareng pourrait se prendre dans la baie, en quantité presque incroyable, durant certaines années ; mais je dois à la vérité de dire que là, comme ailleurs, la manière de pêcher est des plus primitives. Il manque le capital, que n'ont pas les pêcheurs et sans lequel il est impossible de se procurer les ustensiles de pêche convenables. Ces pauvres gens se contentent de nous dire qu'ils ne font pas mieux, parce-qu'ils ne sont pas assez riches pour se procurer les ustensiles de pêche perfectionnés, dont se servent les pêcheurs étrangers. L'esprit d'association manque chez eux.

Au nord de la baie, dans une petite rivière appelée la rivière du Grand Rapide, se trouve un immense dépôt de fer magnétique. Les navigateurs de la baie s'en servent pour lester leurs goëlettes et leurs bateaux de pêche ; ils préfèrent ce minerai à tout autre lest, parcequ'il est très lourd. Pour la première fois, depuis que nous étions partis de Rimouski, le soleil parut dans tout son éclat, depuis une heure jusqu'à huit heures du soir. Dans le cours de l'après-midi, nous fûmes saluer M. Wilson, agent du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. Ce monsieur nous donna beaucoup de renseignements utiles concernant les ressources de la baie, en particulier, et de la côte en général. Je profitai de quelques minutes dont nous pouvions disposer, pour entrer dans la forêt et prendre note de la végétation. Les arbres de la famille des conifères y dominent. Je remarquai entre autres le PIN GRIS improprement appelé CYPRÈS en Canada, (*Pinus rupestris*, Michx). Je donnerai plus loin une liste des

plantes de cette localité. Le lendemain, 5 juillet, à six heures du matin, le brouillard était si épais qu'il nous était impossible de distinguer la terre. Cependant, vers les dix heures de l'avant-midi, la brume commença à se dissiper, grâce à une petite brise venant du nord. A dix heures et demie, nous levions l'ancre et nous sortions de la baie par le chenal du milieu laissant sur notre droite la Pointe Chassé, les îles Manouin et Carousel, et sur notre gauche, c'est-à-dire à l'est, les îles aux Basques. Tout près de l'île Manouin et y joignant à marée basse, se trouve un îlet de pierre à chaux de très belle qualité. Certaines couches de la partie nord de l'îlet, qui est aussi la plus élevée au dessus de l'eau, sont entièrement composées de coquilles de mollusques univalves, surtout de *Murchisonia*. C'est de cet îlet calcaire que l'on tirait la pierre à chaux pour les forges de la rivière Moisic. Il paraitrait que les riches dépots de fer magnétique de la rivière du Grand Rapide, tributaire de la baie des Sept-Iles, ont été concédés à la ci-devant compagnie de Moisie.

En partant des Sept-Iles nous dirigeâmes notre course vers les îlets des Perroquets, où devaient se faire les premières observations scientifiques, but de notre voyage. A midi, le temps était assez clair pour nous laisser voir distinctement la côte. Nous laissions successivement sur notre droite la rivière Moisic, remarquable par ses grandes pêcheries de saumon et de morue, exploitées, la première par messieurs Holliday & Cie., et la seconde par messieurs J. & E. Collas, qui ont des établissements considérables sur la rive droite de cette rivière.

La côte opposée de la baie offre encore à nos regards les ruines des forges catalanes de la compagnie de Moisic. On sait que cette rivière est une des plus considérables, sinon la plus considérable de la côte nord du golfe Saint-Laurent.

De là, continuant notre route, nous passions devant la pointe Saint-Charles, où se termine la baie de Moisic ; puis devant la pointe des Cormorans, qui bornait jadis à l'est les Postes du Roi. Cette partie de la côte nord qui s'étend depuis, et y compris l'île-aux-Œufs, jusqu'au cap des Cormorans, fut réunie au domaine du Roi en vertu de l'ordonnance de l'intendant Hocquart, en date du douze mai mil sept cent trente-trois et dont la teneur, pour ce qui concerne spécialement la concession de l'Ile-aux-Œufs, se lit comme suit : « Nous avons, en tant que besoin, réuni au « domaine de Sa Majesté le dit terrain concédé au dit sieur Bissot, depuis « et compris la dite île-aux-Œufs jusqu'à la pointe des Cormorans, qui est « à quatre ou cinq lieues au-dessous de la dite rivière Moisic. »

Nous reviendrons sur ce sujet lorsqu'il sera question des Postes du Roi. C'est à la pointe des Cormorans que les héritiers de feu M. Bissot

mentionnés ci-dessus placent la borne occidentale de la seigneurie de la terre ferme de Mingan.

Continuant toujours notre route vers l'est, nous passions devant la rivière aux Bouleaux, [la *Bason river* de l'amiral Bayfield], la rivière Manitou, la rivière la Chaloupe, la rivière du Tonnerre remarquable par la quantité de fer magnétique que renferment les falaises granitiques qui s'étendent de chaque côté de son embouchure, et qui bordent sur une distance considérable les rives du golfe-Saint Laurent ; ensuite la rivière Sheldrake, la rivière à la Pie [*Magpie river*], ces trois dernières remarquables par les grands établissements de pêcheries de morue qu'y possèdent les armateurs de Gaspé, messieurs Le Bouthillier, Collas et Robin. Huit milles plus à l'est de la Pointe à la Pie se décharge la rivière Saint-Jean, qui fut deux fois la limite orientale du Bas-Canada et qui séparait autrefois cette dernière province des possessions de l'île de Terreneuve.

Sur les huit heures du soir, nous mouillions entre les ilets des Perroquets et l'embouchure de la rivière Saint-Jean, pour y passer la nuit. Le 6 juillet, une assez bonne brise soufflait du sud-ouest, ce qui n'empêcha pas la brume de nous envelopper de toutes parts. Nous entendions bien les cris d'innombrables oiseaux, sans cependant les voir. Nous entendions aussi le bruit de la respiration d'un épaulard [*Orca gladiator*, Gray], et les cris de quelques loups marins de l'espèce *Phoca vitulina*, L. Ces derniers ne restèrent pas longtemps la tête hors de l'eau, car ils durent retraiter devant la fusillade des jeunes Nemrods de l'expédition, qui ne manquaient jamais de tirer sur tout ce qui se montrait à la surface de l'eau. Les épaulards, les phoques ne pouvaient approcher assez pour nous donner une chance de les observer, sans recevoir une volée de coups de fusils, qui ne tuaient pas ces animaux, mais qui ne laissaient pas que de les effrayer et de les tenir à distance du vaisseau.

A huit heures du matin, sur l'offre obligeante de M. Bender, j'accompagnai une partie des explorateurs aux îlets des Perroquets. L'on prétendait que ces îlets, rendez-vous d'une multitude d'oiseaux de mer, étaient couverts de GUANO. J'étais heureux d'avoir l'occasion de constater *de visu* la vérité de ce que l'on disait depuis si longtemps, à savoir, que ces îlets renferment des dépôts considérables de ce précieux engrais. Nous débarquâmes d'abord sur l'îlet situé le plus à l'ouest. Cet ilet n'est qu'une masse compacte de roches calcaires de forme presque quadrangulaire, et s'élevant à pic jusqu'à la hauteur de trente à quarante pieds au-dessus du niveau de la mer. Les côtes de l'îlet qui regardent l'est et le sud s'abaissent en pente douce jusqu'au bord de l'eau. Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter ici un fait que j'ai remarqué dans toutes les îles calcaires du

golfe que j'ai eu l'occasion de visiter et que j'ai déjà fait remarquer au sujet de l'îlet calcaire des Sept-Iles. J'ai invariablement constaté dans les îles de Mingan, dans l'île d'Anticosti, etc., etc , que le côté septentrional de ces îles se termine par des falaises escarpées qui s'élèvent en quelques endroits jusqu'à deux et trois cents pieds de hauteur, au pied desquelles la mer offre une grande profondeur, tandis que le côté opposé va s'abaissant graduellement jusqu'au niveau de la mer.

L'îlet où nous étions débarqués ne présente qu'une végétation herbacée. Il est incliné vers le sud et recouvert d'une couche d'humus très riche, variant de six à dix-huit pouces d'épaisseur. C'est dans cet humus que les *macareux* ou *perroquets de mer* (Mormon, Ill.) ont creusé des galeries au fond desquelles ils déposent leurs œufs et gardent leurs petits, jusqu'à ce que ces derniers puissent pourvoir à leurs besoins. Cet humus est très riche en principes fertilisants, comme le prouvent la grosseur et la succulence des tiges des végétaux qui y croissent, et qui atteignent jusqu'à un pouce et demi et même deux pouces de diamètre, comme la BERCE [*Heracleum lanatum*, Michx.], la CIGUË [Conium maculatum, Linn.] et la LIGUSTIQUE [*Ligusticum scoticum*, Linn.]etc. Cette terre, toute riche qu'elle est, n'est certainement pas du guano, quoiqu'on en dise. Les oiseaux y sont en quantités innombrables, faisant leurs nids dans la terre, comme les PERROQUETS DE MER [*Mormon*, Ill.], ou dans les fissures des rochers, comme les HIRONDELLES DE MER, [*Sterna*, Linn.], ou à la surface du sol, comme les GOÉLANDS [*Larus*, Linn.], les GUILLEMOTS OU PIGEONS DE MER, [*Uria*, Bris.] les PINGOUINS, [*Alca*, Linn.], les EIDERS, [*Somateria* Leach.] etc., etc.

Nous traversâmes ensuite à la seconde des îles des Perroquets, située au sud-est de la première. Cette île diffère peu de celle que nous venions de visiter, quant à sa formation géologique, à sa flore et à sa faune.

Elle m'a paru être un peu moins élevée au-dessus du niveau de la mer, et avoir une superficie un peu plus grande. Après cette exploration, faite à la hâte, nous retournâmes à bord de l'Alaska.

Ajoutons que ces îlets ne produisent ni arbres, ni arbrisseaux, ni arbustes. Deux seulement produisent une végétation herbacée. Quant aux deux autres que nous n'aperçûmes que de loin, ce sont des bancs de sable sur lesquels se brisent constamment les vagues, et célèbres par plus d'un naufrage.

A dix heures vingt-cinq minutes de l'avant-midi, nous quittions l'embouchure de la rivière Saint-Jean, remarquable par ses vastes établissements de pêcheries de morue et ses belles pêcheries de saumons. A onze heures, nous doublions la Longue Pointe de Mingan, où se trouvent aussi

plusieurs établissements de pêcheries de morue. Une heure plus tard, le steamer Alaska mouillait dans le havre de Mingan, vis-à-vis le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. A midi, le soleil ayant dissipé les nuages, nous pûmes admirer le beau havre de Mingan, borné au sud par les hautes falaises de pierres calcaires de l'île du même nom, et au nord par une plage sablonneuse couverte d'arbres d'une assez belle venue.

Après avoir pris congé de Monsieur Lannon, agent du poste de Mingan, nous partions pour la Pointe aux Esquimaux. Le poste de Mingan est célèbre à plus d'un titre. Messieurs Bissot et Joliet y avaient établi un poste de pêcheries sédentaires et de traite, où ils firent de bonnes affaires

A peine étions-nous sortis du havre de Mingan, qu'un véritable banc de brume nous déroba la vue des îles au milieu desquelles nous passions, et dont nous n'étions qu'à quelques cents verges. Nous avancions avec une lenteur désespérante ; ce fut un bonheur pour nous, car arrivés en face de l'île Quarry, une des îles Mingan, la proue de l'Alaska s'enfonça dans un banc de sable. Il n'y avait qu'une heure que nous avions quitté le havre de Mingan. Par bonheur, la marée n'était qu'à demi-haute, et nous avions raison de croire que nous reviendrions à flot dans l'espace de deux ou trois heures. Le capitaine fit alléger l'avant du vaisseau, en faisant transporter le fret lourd à l'arrière. Enfin, sur les cinq heures du soir, et grâce à la puissance de son hélice, le vaisseau fut déchoué et reprit tant bien que mal, la direction de la Pointe aux Esquimaux.

Comme le brouillard devenait de plus en plus dense, nous fûmes contraints de mouiller au milieu des îles, sur un fond de sept à huit brasses d'eau. Une forte brise du sud-ouest dissipa un peu le brouillard, et nous fit reconnaître que nous étions mouillés dans le chenal que sépare l'île aux Moniacs de l'île Niapisca. Jusqu'à huit heures et demie du soir, le brouillard ne fit qu'augmenter. Le capitaine Campbell, voyant l'impossibilité de diriger sa course au milieu des îles par un temps pareil, résolut de passer la nuit en cet endroit. Le vent soufflait avec force ; mais nous étions en sûreté, au milieu des îles, qui nous protégeaient contre les vents du large.

Le 7 juillet, à six heures du matin, le vent était revenu au nord-est, et comme le temps était un peu moins couvert, nous levions l'ancre et après avoir essayé pendant à peu près une heure de trouver notre route à travers le brouillard, nous fûmes obligés de mouiller de nouveau. Quelques minutes plus tard, nous entendions distinctement le son d'une cloche. Ceci indiquait que nous n'étions pas loin de la Pointe aux Esquimaux. Le capitaine fit encore une fois lever l'ancre et diriger sa course vers le point

d'où venait le son, faute de mieux. A peine s'était-il écoulé un quart d'heure, que nous distinguions au-dessus des bancs de brume le clocher d'abord, et ensuite toute l'église, puis le village de la Pointe aux Esquimaux, en face duquel nous mouillions à huit heures précises de l'avant-midi, à environ cent cinquante verges de la côte.

Le brouillard se dissipa comme par enchantement, et nous pûmes admirer à notre aise la belle nappe d'eau de la baie, bornée d'un côté par la plage sablonneuse sur laquelle est situé le village, et de l'autre par la grande et belle île du même nom, couverte d'une luxuriante végétation.

A une heure et demie, nous allions présenter nos hommages à Monseigneur Bossé, préfet apostolique de la Côte Nord, qui nous reçut avec la plus grande courtoisie et nous parla longuement des ressources de la Côte Nord, et de l'état précaire où sont les habitants de cette région, qui ne comptent que sur la pêche pour la nourriture et le vêtement.

Monseigneur Bossé parut enchanté d'apprendre qu'une compagnie puissante se proposait d'entreprendre l'exploitation des riches pêcheries de la côte du Labrador sur une grande échelle, et que cette compagnie avait l'intention d'employer de préférence les habitants de la côte, excellents pêcheurs et habiles marins, endurcis aux fatigues de la pêche et de la navigation. Monseigneur Bossé considère que l'établissement de cette compagnie sur la côte du Labrador inaugurerait une ère de progrès, surtout si elle fait participer les pêcheurs aux bénéfices qu'elle réalisera, comme le font presque tous les armateurs américains pour leurs employés. Ce serait là le meilleur moyen d'intéresser les pêcheurs canadiens et acadiens au succès de l'entreprise. En effet, il n'y a rien de plus propre à créer de l'émulation parmi les serviteurs d'une compagnie que de les faire participer aux profits.

— Le havre aux Esquimaux, situé à environ dix-huit milles à l'est de Mingan, est formé par la Pointe aux Esquimaux et l'île de ce nom, située en face. Ce havre est à l'abri de tous les vents, et peut contenir une flotte nombreuse et du plus fort tonnage.

C'est en 1855 ou 1856 que deux familles de pêcheurs des iles de la Magdeleine, vinrent s'établir à la Pointe aux Esquimaux pour faire la pêche de la morue sur la côte nord et la chasse des animaux à fourrure dans les forêts voisines. En 1858, il y avait déjà quinze familles de pêcheurs d'établies en cet endroit. Les nouveaux venus se proposaient de faire la chasse du loup-marin, sur les glaces flottantes, le printemps, de pêcher la morue, le hareng et le maquereau durant l'été.

Le village de la Pointe aux Esquimaux s'accrut si rapidement qu'en 1861 l'on y comptait déjà trente-sept familles acadiennes des îles de la Magdeleine. Les pêcheurs avaient eu beaucoup de succès depuis leur établissement sur la côte nord. Il n'y avait pas de grandes pêcheries près de la Pointe aux Esquimaux, mais l'excellence de son havre. la facilité de s'y procurer de l'eau douce et du bois en abondance, en ont fait un lieu très-propre à un établissement. Le sol, bien que sablonneux, produit très-bien les plantes potagères et les racines.

Aujourd'hui la Pointe aux Esquimaux est le siége d'une préfecture apostolique, où le premier titulaire, Monseigneur Bossé, a déjà opéré de grandes réformes et produit un bien immense. Le village possède une belle église et un beau presbytère. Les enfants des planteurs reçoivent une instruction soignée dans trois écoles très bien tenues. Il y a aussi un bureau de poste, un bureau de douane, etc., le tout très bien administré. Nul doute qu'avec les améliorations projetées et une exploitation moins mesquine et plus intelligente des riches pêcheries de la partie nord du golfe Saint Laurent, ce village ne soit appelé à un avenir des plus prospères. La Pointe aux Esquimaux est fréquentée par les cabotiers de Québec et d'Halifax.

En 1881, les produits de la campagne du printemps et de l'été donnèrent les résultats suivants, qui m'ont été fournis sur les lieux en 1882. Soixante-douze mille gallons d'huile de loup-marin, vendue de trente-cinq à quarante centins le gallon ; vingt-quatre mille peaux de loups-marins, vendues de soixante à soixante-dix centins la pièce ; plus huit mille huit cent cinquante quintaux de morue sèche, valant de quatre à cinq piastres le quintal, et cinq mille neuf cents gallons d'huile de foie de morue estimée à cinquante centins le gallon, sept cents barils de hareng valant de trois à quatre piastres le baril.

Cette année-là était comptée comme la plus productive depuis la fondation de la colonie.

L'île aux Esquimaux fournit d'assez bon bois de charpente et produit une grande variété de plantes.

M. Bender avait enfin réussi à engager un pilote ; celui-ci se faisait fort de nous diriger en aucun endroit de la côte que nous voudrions visiter. A deux heures et demie, nous primes congé de Monseigneur Bossé, emportant avec nous les meilleurs souvenirs du prélat et des habitants de cette partie du pays.

Comme le brouillard commençait déjà à se former autour des îles entre lesquelles nous avions à passer, le capitaine Campbell profita du

temps où la brume n'était pas encore très-épaisse pour gagner le large. A huit heures du soir, le temps continuait d'être assez beau, quoiqu'un peu brumeux. Le navire fila toute la nuit à raison de huit nœuds à l'heure, jusqu'au point du jour le lendemain, le 8 juillet. Bientôt la brume nous enveloppa de toutes parts, en sorte que nous ne distinguons plus la terre, qui devait se trouver sur notre gauche. La crainte de nous heurter à des bas-fonds ou des récifs nous forçait de nous éloigner de plus en plus de la côte.

Le vent du nord-est soufflait une forte brise et nous apportait le froid et les brouillards de l'île de Terreneuve et du détroit de Belle-Isle. Pendant toute la journée du 8 et la nuit suivante, nous fûmes ensevelis dans une brume épaisse, sans savoir au juste où nous étions Une pluie fine et glacée tomba toute la nuit.

Le 9, sur les quatre heures du matin, la pluie tombait par torrents et durait jusqu'à huit heures, pour faire place à une brume tellement dense qu'il était impossible de voir la surface de l'eau à un quart de mille du navire. Nous n'avions pas vu la terre depuis que nous avions quitté les îles aux Esquimaux.

Le capitaine Campbell ne crut pas devoir poursuivre sa course au milieu de pareilles ténèbres, et fit mettre à la cape. La violence du vent augmentait d'heure en heure. Des vagues énormes imprimaient au steamer un tangage et un roulis des plus désagréables pour ceux qui ne sont pas accoutumés aux danses désordonnées d'un navire en panne, au milieu des éléments déchainés. Cependant, l'Alaska se comportait admirablement bien et ne laissait pas les vagues envahir son pont, en sorte que les passagers pouvaient se tenir debout en s'accrochant aux cordages, et éviter en restant au grand air les désagréments du mal de mer. On entendait bien, de-ci, de-là, des soupirs comme venant de personnes sur le point de payer leur tribut à Neptune, mais en réalité rien de bien grave ne se produisit. Quelques ablutions eurent bientôt fait disparaitre toutes traces de la colère du dieu des mers. Quant à moi, je n'ai pas eu lieu jusqu'à présent de me plaindre des rigueurs de la mer, et comme il n'est pas probable que nous ayons de plus forte tempête à l'avenir j'espère me tirer assez bien d'affaire. Pas de changement pour le mieux au commencement de la nuit.

La journée du 9 a été encore plus orageuse que celle du 8, et après avoir été ballotés toute la journée, force nous fut d'aller nous coucher sans espoir de voir le temps s'améliorer pendant cette nuit que nous dûmes encore passer à la cape. J'étais néanmoins heureux de ne pas souffrir du mal de mer, j'en fus quitte pour la privation du sommeil.

Le 10 juillet au matin, le vent diminua sensiblement, et le vaisseau, plus ferme, nous permit de prendre un peu d'exercice sans courir le risque de tomber. Le brouillard, moins opaque que la veille, nous permettait d'apercevoir les oiseaux de mer qui se dirigeaient à tire d'aile vers les ilets où ils font leurs nids.

Il y avait des GUILLEMOTS (*Uria*, Brisson), des STERMES (*Sterna*, Linn) des GOÉLANDS (*Larus*, Linn), des MACAREUX (*Marmon*, Ill,) et autres oiseaux que je n'ai pu reconnaître à cause de la brume qui couvrait encore en partie la mer. Çà et là un couple de PLONGEONS (*Colymbus*, Linn) glissait légèrement sur les vagues, plongeant au moindre signe de danger.

Nous passions successivement à la droite des récifs de Sainte-Marie, dé l'île Watagheistic, des îlets Sainte-Marie, bordés de récifs et de brisants, des Roches Noires que nous pouvions distinguer parfaitement, car nous n'en étions pas éloignés de plus d'un demi-mille.

Le fracas que produisaient les vagues en se heurtant à ces rochers ressemblait au roulement du tonnerre. Dans le cours de l'avant-midi, nous laissions sur notre gauche l'île du Petit-Mécatina, presque divisée en deux par la baie de Salaberry. Enfin, sur les dix heures, nous entrions dans la baie de l'ouest du Gand-Mécatina, ou Gros-Mécatina, comme l'appellent les planteurs de la côte, et nous mouillions sur un font de sept à huit brasses d'eau. L'île du Grand Mécatina mesure trois milles et demi de longueur du nord au sud et trois milles de largeur ; sa plus grande hauteur au centre est de cinq cents pieds. Plusieurs îlets se trouvent dans le voisinage et protègent l'intérieur des baies. Cette île possède deux bons havres, où les plus gros vaisseaux peuvent mouiller en sûreté ; elle fourmille d'oiseaux de mer. L'île Plate, ainsi qu'une autre île, a été visitée au sujet du guano que l'on prétendait y être accumulé ; mais là, comme aux îlets des Perroquets, le prétendu guano n'est autre chose qu'un humus assez riche, mais ne participant nullement de la nature du véritable guano. Il fut rapporté de l'île Plate un demi minot environ d'œufs de GUILLEMOTS, de PINGOUINS, de FOUS ou MARGOTS, (*Sula*, Briss.), de GOÉLANDS, etc. Parmi ces œufs je n'ai pas remarqué celui du canard EIDER ; inutile donc d'y chercher l'édredon. Le PLONGEON à COLLIER, appelé vulgairement HUARD en français, et LOON en anglais (*Colymbus torquatus*, Brunn.), a été entendu et vu chaque fois que le brouillard nous a permis de voir à trois ou quatre cents verges de notre vaisseau. L'île du Grand Mécatina,grâce à ses deux bons havres et à la facilité de se procurer de l'eau douce et du bois, est très fréquentée par les goélettes baleinières de Gaspé et de Terre-Neuve. Les bâtiments pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse et de l'ile de Terre-Neuve s'y rendent en grand nombre pour la pêche de la morue, du maquereau et du hareng. On

y tue aussi beaucoup de phoques ou loups-marins au commencement de l'hiver et du printemps. Les espèces les plus communes et qui ont aussi une plus grande valeur sont les phoques ou loups-marins brasseurs des planteurs de la côte nord, ou loups-marins CŒURS du Labrador et des îles de la Magdeleine, auquels les pêcheurs anglais donnent le nom de *Harp-seal* (*Phoca groenlandica*, Fab,) et le CYSTOPHORE ou loup-marin à capuchon *Hooded seal*, (*Cystophora cristata*, Nilss.) (*Phoca cristata*, Gm.) Le garde-pêche du Grand Mécatina, M. Louis Gaumont, en a tué jusqu'à quatre cents dans une seule année. Cette chasse se fait depuis la fin de novembre jusqu'au mois de janvier, et durant les mois de mars et d'avril. Un grand nombre de bateaux de pêche, montés par deux hommes chacun, étaient occupés à la pêche de la morue.

Les poissons que j'ai remarqués dans les eaux du Grand-Mécatina sont, outre la MORUE, le HARENG (*Clupea harengus*, Mitch.), la SARDINE (*Clupea sardina*, Duhamel,) le FLÉTAN (*Hippoglossus vulgaris*, Dek.), le THON (*Thynnus vulgaris*, DeKay), la PLIE (*Pleuronectes planus*, Mitch.), le LANÇON (*Ammodytes lancea*, Ayr.), L'ÉPERLAN (*Osmerus viridescens*, Le Sueur.), le CAPELAN, (*Mallotus villosus*, Cuvier.) On y pêche aussi des crustacés, tels que les HOMARDS les CRABES, etc. On y trouve en abondance, mais non en grande variété, les mollusques suivants : les MOULES COMMUNES (*Mytilus édulis*. Linn.), les MYES (*Mya arenaria*, Linn.), communément appelées COQUES, les BUCCINS ou BOURGOTS (*Buccinum*, Brug.), les POURPRES (*Purpura*, Brug, Linn.), les BIGORNEAUX OU LITTORINES (*Littorina*, Firussac.) ; on y trouve aussi des échinodermes, comme les OURSINS (*Echinus*, Linn.), les ETOILES DE MER (*Asteracanthion*, Stimpson). Voilà pour la mer ; passons maintenant à la terre. Les espèces ligneuses ne dépassent guère une hauteur de six à vingt pieds. Ce sont des SAPINS, des ÉPINETTES, des BOULEAUX NAINS, des SAULES, des AUNES. des arbres et arbrisseaux fruitiers comme le petit MERISIER, L'AMELANCIER OU PETIT POIRIER, le CORMIER, le GENÉVRIER, le *Vaccinium Vitis Idæa*, la CAMARINE, les GRAINES DE CARIBOU, (*Arctostaphylos alpina*, Linn.), et autres dont je donnerai une liste plus tard. L'on voyait encore sur la pente nord des collines de l'île des bancs de neige et de glace que l'on distinguait d'une grande distance.

Le poste du Gros Mécatina est très ancien.

Dans le siècle dernier, il donnait un bon revenu et se trouvait compris dans la concession Pommereau. Il est occupé aujourd'hui par M. Louis Gaumont, qui paraît y faire de bonnes affaires.

Après avoir exploré les deux côtés de la baie de l'Ouest, et avoir parcouru l'île en tous sens pour en étudier la géologie, la flore et la faune,

nous retournâmes à bord de l'Alaska pour y passer la nuit, satisfaits des choses que nous avions observées et des renseignements obtenus des pêcheurs, qui s'y trouvaient en grand nombre pour la pêche de la morue, qui ne faisait que de commencer.

Le lendemain 11 juillet, nous reprîmes nos explorations. Pour ma part, j'y ajoutai un bon nombre de plantes, de mollusques, etc., à la collection que j'avais commencée à la Pointe des Monts, etc., etc.

S'il faut en croire les plaintes proférées par les habitants de la côte et par ceux qui, en général, exploitent nos pêcheries, la partie nord du golfe serait infestée par une foule de pêcheurs étrangers qui enlèveraient, pour ainsi dire sous nos yeux, notre plus beau poisson, grâce à leurs engins de pêche perfectionnés et surtout à l'usage qu'ils font des filets appelés *trap-nets*, au moyen desquels ils complètent leur charge de poisson en très peu de temps, tandis que leurs goëlettes, fines voilières de trente à quarante tonneaux, montées par un équipage de dix à douze hommes habiles, parcourent les îles au milieu desquelles ils savent trouver des cachettes, d'où partent de petites embarcations, pour le pillage des œufs et de la plume des oiseaux aquatiques. Je n'entretiens aucun doute qu'il en sera de ces oiseaux utiles comme de bien d'autres animaux ; ils disparaîtront victimes de la rapacité et de l'imprévoyance des hommes. Est-il besoin de mentionner que le GRAND PINGOUIN (*Alca impennis, Linn.*), un des oiseaux les plus recherchés, est déjà au nombre des *races éteintes*, dans le golfe Saint-Laurent.

Voici ce qu'écrivait le professeur James Orton à la date du 2 avril 1870. Il y a aujourd'hui trois spécimens de cet oiseau dans les musées des Etats-Unis de l'Amérique du Nord : l'un que l'on vient d'ajouter au Smithsonian Museum, à Washington ; un autre se trouve dans le musée de l'Académie des Sciences Naturelles, à Philadelphie, et le troisième dans le cabinet Giraud, au collége Vassar. Ce dernier spécimen, qui est le plus complet et le plus parfait, possède aussi la plus grande valeur scientifique, car c'est sur ce spécimen que Audubon a fait la description d'après laquelle il a exécuté son dessin du GRAND PINGOUIN. Cet oiseau avait été capturé sur les bancs de Terreneuve.

Le GRAND PINGOUIN ou ALQUE GÉANT, appelé aussi *Garefowl* par les Anglais, n'a pas, heureusement pour lui et pour nous, vécu assez longtemps pour recevoir plus d'un nom scientifique. Le célèbre Linné, qui a connu cet oiseau, l'a nommé *Alca impennis*, nom qui lui est resté jusqu'aujourd'hui. Il avait à peu près la grosseur d'une oie, la tête grosse et le bec recourbé,

sillonné, aplati latéralement ; ses ailes rudimentaires étaient adaptées à la natation seulement, se rapprochant sous ce rapport des PINGOUINS de l'hémisphère austral. Il avait les doigts entièrement unis par une membrane, le doigt postérieur manquait. Son plumage, noir dessus, était blanc dessous, de même que l'extrémité des ailes, et il avait une tache ovale blanche en avant de chaque œil.

L'ALQUE GÉANT était un oiseau des régions arctiques, habitant surtout les îles Féroë, l'Islande, le Groënland et les îlets situés autour de Terreneuve, &c. " L'ALQUE GÉANT, être dégénéré de la gent emplumée, dit Nuttall, et presque compté au nombre des monstres marins amphibies de l'abîme, semblait être condamné à habiter solitaire dans les régions désolées de la terre.". Mais cet oiseau, qui ne pouvait s'élever dans les airs, était un plongeur sans rival, il nageait avec une rapidité extraordinaire.

Sa nourriture consistait en poissons et en plantes marines ; sa ponte était d'un seul œuf, de cinq pouces de longueur, curieusement marqué de figures imitant des caractères chinois. Il le déposait dans les interstices des rochers, ou dans des terriers profonds qu'il creusait avec son bec. Le seul bruit qu'on l'ait jamais entendu produire était une sorte de murmure ou de glou-glou. Jadis très abondant sur les deux rivages de l'Océan Atlantique, on croit qu'il est maintenant entièrement détruit. En 1844, il en fut pris deux près de l'Islande ; mais à partir de cette année, il n'en a plus été vu ni mentionné, que je sache. Cependant, M. R. Dean rapporte (*Am. Nat.* VI. 368) qu'il en fut trouvé un spécimen dans le voisinage de Saint-Augustin au Labrador en novembre de 1870. Voir aussi "Les oiseaux du Canada" par M. C. E. Dionne, page 260, dans la note au bas de la page.

A propos du même oiseau, le célèbre ornithologiste, le Dr Elliott Coues dit qu'il en connait quatre spécimens dans les Etats de l'Union Américaine : les trois spécimens mentionnés ci-dessus, et un quatrième dans le musée de l'Université de Harvard, à Cambridge, Massachusett.

L'extinction d'une espèce, voilà certes un événement bien remarquable. Par laquelle des grandes causes d'extinction qui sont aujourd'hui lentement, mais incessamment en action dans le monde organique, l'*alque géant* a-t-il quitté cette vie, la place que Dieu lui avait assignée dans la série des êtres vivants ? La disparition de cet oiseau de nos régions est-elle due à l'émergence ou à l'affaissement des strates terrestres, ou aux empiètements d'êtres plus forts, plus vivaces que lui, ou bien encore aux révolutions qui s'opèrent dans les climats ? Nul homme ne saurait le dire au juste. Il n'est pas venu à notre connaissance qu'il se soit produit, sur

nos côtes septentrionales, aucun changement capable d'affecter les conditions essentiellement nécessaires à l'existence de cet habitant des mers boréales. Les ossements de cet oiseau, que l'on trouve en grand nombre sur les rivages du Groënland, de Terre-Neuve, de l'Islande, de la Norvège, etc., rendent témoignage de son ancienne abondance en ces lieux. Mais durant le dernier siècle, il est devenu de plus en plus rare et a fini pas disparaitre tout à fait vers le milieu du siècle actuel. Pourquoi ? Il n'y a pas de meilleures raisons physiques pourquoi certaines espèces périssent, que celle pour quoi l'homme ne vit pas toujours sur la terre. Nous pourrions peut-être dire avec l'illustre Buffon : "L'ALQUE GÉANT s'est éteint parce que le temps l'a vaincu." Depuis la *Lingula prima* des terrains siluriens inférieurs jusqu'à l'ALQUE GÉANT, dont les ossements se trouvent dans les bancs de sable et les couches d'humus en voie de formation, les genres ont constamment perdu de leurs espèces, et les espèces de leurs variétés. Un oiseau qui se rapprochait beaucoup de l'ALQUE GÉANT, le DRONTE ou DODO, habitant des îles Maurice et Bourbon, s'éteignit aussi à la fin du XVIIe siècle.

Il en a été de cet oiseau comme du WAPITI ou CERF DU CANADA oriental, qui abondait autrefois sur les bords du Saint-Laurent et de l'Outaouais, et où il n'est plus connu aujourd'hui que par ses os et ses énormes bois, que le défricheur amène quelquefois à la surface du sol en labourant son champ nouvellement défriché. Cet animal ne se trouve plus guère que vers les montagnes rocheuses, où, sans doute, il finira par disparaitre tout à fait.

Nous avions employé les deux belles journées que nous avions eues depuis notre entrée dans la baie de l'ouest du grand Mécatina, à explorer cette île et les îles voisines et à nous procurer des renseignements utiles sur la chasse et la pêche du PHOQUE, de la BALEINE, etc. Nous nous étions enquis avec soin, auprès des habitants les plus intelligents de la côte, de ce qu'il y aurait de mieux à faire pour rendre nos pêcheries plus productives, d'une exploitation moins dispendieuse et plus profitable aux habitants de la côte et aux pêcheurs en général, tout en les protégeant contre la rapacité des armateurs étrangers.

Nous étions tous revenus à bord à cinq heures du soir, et M. Bender et ses associés décidèrent de ne pas prolonger la présente exploration, vu l'inconstance de la température. Ils s'étaient convaincus qu'il n'y avait rien à faire pour ce qui regarde l'exploitation du guano, de l'édredon et des œufs d'oiseaux marins. D'un autre côté, ils avaient constaté que l'exploitation des pêcheries du golfe Saint-Laurent pouvait devenir une entreprise payante entre les mains d'hommes expérimentés et disposant de capitaux suffisants. Il fut donc décidé par ces messieurs que la présente

exploration devait se terminer ici. En conséquence, apres avoir pris congé des habitants de l'île, nous levions l'ancre et nous quittions la baie de l'Ouest à cinq heures de l'après-midi. Nous mettions le cap sur la pointe Est de l'île d'Anticosti par un fort vent d'ouest, c'est-à dire par un vent contraire. La pointe Est de l'île d'Anticosti est à environ cent quatre vingt milles à l'ouest du Grand Mécatina. La nuit fut assez belle, bien qu'il venta très-fort. Le 12 juillet au matin, nous apercevions le phare de la pointe de l'Est que nous doublions sur les huit heures. Cette partie de l'île d'Anticosti, ainsi que la côte sud, paraissait peu élevée au-dessus du niveau de la mer. Après avoir côtoyé l'île d'Anticosti jusqu'à la pointe du Sud-Ouest, nous nous dirigions enfin vers la baie de Gaspé. A trois heures de l'après-midi, le vent d'ouest était devenu si fort que l'eau rejaillaissait , pour la première fois, jusque sur le pont du vaisseau.

Comme nous approchions de la terre du sud, une baleine se montra tout près de l'Alaska et projeta une colonne d'eau, ou plutôt de vapeur, à une hauteur de quinze à vingt pieds. Il faut croire que l'énorme cétacé vit le steamer ou entendit le bruit de l'hélice ; car lorsqu'il revint à la surface, il avait pris une direction à angle droit de celle qu'il suivait auparavant, et il continua dans cette nouvelle direction aussi loin que nous pûmes l'apercevoir. Le capitaine Campbell, qui a pendant vingt-cinq ans fait la pêche de la baleine, nous dit que c'était l'espèce appelée *Sulphur bottom* par les anglais, le rorqual (*Balaena rorqual*, Linn) ?

A cinq heures de l'après-midi, nous voyions assez distinctement la côte de Gaspé. Le vent, qui avait soufflé avec violence jusqu'à ce moment, diminua sensiblement de force à mesure que nous approchions de la terre où se déroulait le plus splendide panorama que j'aie jamais vu. Bientôt nous doublions le Cap Rosier et nous entrions dans le splendide bassin de Gaspé, que nous parcourûmes dans presque toute sa longueur. Nous mouillions sur les huit heures du soir, à deux cents verges du steamer *Admiral*, à bord duquel nous nous transportions pendant la soirée, après avoir serré la main et souhaité un heureux retour à nos amis de New-York Le steamer *Admiral* devait partir le lendemain à une heure du matin, et comme j'avais oublié de dire au gardien de nuit de m'éveiller, je ne pus jouir du spectacle que présente la vue du Cap Percé et du pittoresque village du même nom. Quand je m'éveillai le matin du treize, nous passions devant le village de la Grande Rivière ; le temps était superbe une légère brise soufflait du nord-est. La Baie des Chaleurs était couverte de centaines de barques de pêcheurs à la morue. Des bandes d'oiseaux aquatiques la sillonnaient en tous sens. Je remarquai entre autres le CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*, Briss), au bec crochu et grand destructeur de

poissons, dont il ingurgite de trois à quatre livres par jour, c'est-à-dire en moyenne la moitié de son propre poids. des GOÉLANDS, des GUILLEMOTS, des FOUS ou MARGOTS, (*Sula-bassana, Linn*), etc., etc. A huit heures trois quarts, nous arrêtions vis-à-vis les établissements de messieurs Robin et Cie. C'est ici le centre d'affaires de cette puissante maison. On dit que les messieurs Robin et Cie emploient à ce poste seul plus de quatre mille hommes pendant la saison de la pêche de la morue. Cette compagnie possède, en outre, de grands établissements pour la pêche et la préparation de ce poisson sur la côte nord et ailleurs.

A dix heures et quart, nous arrêtions à New-Carlisle, résidence de l'honorable M. Théodore Robitaille et chef-lieu du comté de Bonaventure, puis nous laissions successivement sur notre droite les jolis villages de Bonaventure et de Capelan, communiquant ensemble par un beau pont ; New-Richmond, où sont les grandes scieries de Messieurs Montgomery ; Cascapédia, où Son Excellence le Gouverneur Général va pêcher le saumon pendant la vacance du mois de juillet ; Maria, situé le long de la côte et adossé à des montagnes coniques ; Carleton, Nouvelle, etc.

Les eaux de la baie étaient unies comme une glace, et nous pouvions voir des méduses (Cyanea arctica, Les.) aux mille reflets métalliques, suspendant dans l'onde transparente leurs milliers de tentacules. A trois heures et quart, nous étions accostés au quai de Dalhousie, Nouveau-Brunswick, où nous devions passer la nuit.

Le 14 juillet, à sept heures et vingt minutes du matin, nous prenions le convoi de l'embranchement de Dalhousie, et nous arrivions à huit heures et quart à Campbelltown, sur le chemin de fer de Intercolonial. A huit heures et demie du soir, nous étions arrivés à Lévis par une pluie battante. C'était bien le cas de dire, tel commencement, telle fin.

Je termine par les remarques que j'ai déjà faites dans le rapport abrégé que j'ai eu l'honneur de vous soumettre le 12 septembre dernier, en y ajoutant l'opinion émise par le commissaire des pêcheries du Canada, en 1874, au sujet de la destruction des phoques dans le golfe Saint-Laurent.

Je dois dire tout d'abord que pour ce qui regarde l'exploitation du guano, de l'édredon et des œufs qu'on disait exister en quantités énormes dans les îles et sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, je ne puis en parler que par oui-dire, n'ayant pas visité les îles où l'on assure que ces produits existent en abondance. Je n'ai visité que deux des îlets des Perroquets et les îlets du Grand Mécatina, où ce que l'on prétend être du guano n'est autre chose qu'un humus très riche, comme le démontre la luxuriante végétation herbacée qui y croît.

Les oiseaux de mer sont très nombreux dans les îlets que nous avons visités. Ces îlets sont littéralement couverts de nids de diverses sortes d'oiseaux aquatiques. Le temps de la première ponte, qui est la plus profitable, était passé depuis déjà assez longtemps ; car les jeunes oiseaux étaient aussi gros que les vieux, et n'en différaient plus que par la couleur de leur plumage.

Les quelques œufs qui furent trouvés appartenaient ou à des retardataires, ou étaient les produits d'une seconde ponte. La quantité de nids qui couvrent ces îlets indique qu'il y aurait une forte récolte d'œufs à faire au temps de la première ponte. Je n'ai pas vu de CANARDS EIDERS dans les îles que j'ai visitées, ni par conséquent constaté l'existence de l'ÉDREDON. Quant à la plume, le meilleur temps pour la récolter serait lorsque les jeunes oiseaux sont parvenus à l'état adulte, c'est-à-dire à leur pleine croissance.

Je ferai remarquer, en passant, que si l'onlève les œufs au printemps, lors de la ponte, et qu'on tue les oiseaux en été pour avoir la plume, il arrivera inévitablement que les îles se dépeupleront de gibier en peu d'années.

Je me permettrai d'ajouter ici à ce que j'ai dit ci-dessus du GRAND PINGOUIN OU ALQUE GÉANT (*Alca impennis*, Linn.), qu'il est sans contredit l'un des oiseaux les plus remarquables, à cause de la grandeur de sa taille et de l'épaisseur de sa robe, dont les habitants du nord se servaient pour se faire des vêtements d'hiver très-chauds. Un œuf de l'ALQUE GÉANT se vendrait aujourd'hui de cent cinquante à deux cents piastres, tandis qu'un spécimen de l'oiseau même, bien conservé, serait payé plus de six cents piastres. Non seulement on a exterminé cet oiseau dans le nord du golfe, mais encore dans les mers du Groënland et de l'Islande.

C'est un fait malheureusement trop connu que certains planteurs de la côte, mais surtout des étrangers venus de la Nouvelle-Ecosse, de l'Etat du Maine et de l'île de Terre-Neuve, pillent les œufs des oiseaux de mer, qu'ils vont ensuite vendre dans leur pays. Ces années passées, on a compté jusqu'à une trentaine de goëlettes occupées à prendre des chargements d'œufs d'oiseaux sauvages dans les îles du golfe, et ce qu'il y a de pis, c'est que lorsque ces pillards s'aperçoivent que les œufs sont couvés, ils les cassent et les détruisent, afin que les oiseaux pondent davantage. Alors tous ces œufs frais sont enlevés, et c'est ainsi qu'ils s'en détruit des milliers et des milliers tous les ans.

Je pense en avoir dit assez pour prouver que, dans l'état actuel des choses, l'exploitation du guano, des œufs et de la plume ne saurait être

une entreprise payante. Une compagnie qui se chargerait de veiller à la conservation du gibier de mer et des œufs mériterait certes d'obtenir l'appui du gouvernement pour atteindre ce but. Quant aux pêcheries du golfe, elles offrent un vaste champ à l'esprit d'entreprise. Nos pêcheries de morue, de hareng, de maquerau, etc., ont été considérées jusqu'aujourd'hui comme inépuisables. Cependant l'exploitation de ces richesses est devenue, en grande partie, la proie des armateurs étrangers à notre province. Les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, ceux de la Nouvelle-Ecosse et de l'île de Terreneuve, nous enlèvent tous les ans une quantité énorme d'excellents poissons, sans profit pour les habitants de cette province et sans donner de revenu au trésor provincial, ni au trésor fédéral. Ces armateurs étrangers se procurent chez eux tous les approvisonnements, moins la *boitte* dont ils ont besoin pour leur campagne. Ils arment leurs goélettes, fines voilières, dans les ports d'où ils partent et où ils engagent aussi, non seulement leurs équipages, mais encore les hommes dont ils ont besoin pour prendre et apprêter le poisson. Munis de filets appelés *trap-nets* et d'autres ustensiles de pêche des plus perfectionnées, ces pêcheurs envahissent, à un moment donné, les eaux du golfe et chargent généralement en peu de joursleurs navires des plus belles espèces de poissons, et cela en présence de nos propres pêcheurs, qui ne sauraient, malgré tout leur travail et les fatigues incroyables qu'ils s'imposent, arriver à un semblable résultat. Les ustensiles de pêche de nos pêcheurs canadiens et acadiens sont tellement primitifs, et leurs moyens pécuniaires si restreints qu'il leur sera toujours impossible de lutter seuls contre la concurrence des pêcheurs étrangers.

Quant à la pêche de la morue en particulier, elle est presqu'entièrement entre les mains des armateurs de Jersey, qui tirent de cette île les effets nécessaires à leurs exploitations, et y engagent les équipages dont ils ont besoin. Ils ne se servent des habitants de la côte que pour les travaux les plus fatiguants et les moins rénumérateurs. Ces derniers sont toujours endettés envers leurs bourgeois, car ils sont obligés d'accepter les gages qu'on veut bien leur donner, c'est-à-dire un salaire à peine suffisant pour les empêcher de mourir de faim. Au reste, les armateurs de Jersey ne s'occupent guère que de la préparation de la morue sèche, qui leur rapporte des bénéfices considérables. Tous les déchets, tels que les entrailles, le foie et la langue dont on a extrait l'huile, sont jetés à la mer et sur les rivages où ils répandent une odeur infecte. Ces déchets pourraient être avantageusement convertis en guano de poisson, engrais très riche et en grande demande chez les cultivateurs. Ainsi nos belles pêcheries se trouvent la proie d'armateurs étrangers à la province, disposant de grands

capitaux et faisant à nos pauvres pêcheurs de la côte nord une concurrence ruineuse.

Les pêcheurs jersais règnent en maîtres sur les côtes du golfe, grâce à leurs capitaux et à leur longue expérience de la pêche de la morue, dont ils se sont faits une industrie spéciale. Quant à la position des planteurs ou habitants de la côte nord, elle est des plus précaires à cause de la modicité des gages qu'on leur donne, et du bas prix auquel on achète le fruit de leur travail. Le pêcheur acadien mérite certainement qu'on s'occupe de lui plus qu'on ne l'a fait par le passé. Il est pêcheur habile et capable d'endurer la fatigue, la faim et la soif, jusqu'à un degré incroyable. Son état de pénurie l'a tenu dans une espèce de servage, dont il n'a pu jusqu'ici s'affranchir. Il a contribué, par son travail incessant, par les fatigues qu'il s'est imposées et par son habilité de pêcheur, à édifier les fortunes colossales de ceux qui l'ont exploité, encore plus qu'ils n'ont exploité les pêcheries.

Passons maintenant à une autre branche d'industrie qui réclame, suivant moi, toute la sollicitude du gouvernement de cette province ; je veux dire les pêcheries ou plutôt la chasse des PHOQUES OU LOUPS-MARINS. Quel profit en retirent les pêcheurs habitant la côte nord du golfe Saint-Laurent et autres de la province de Québec ? C'est à peine si un sur vingt de ces animaux tués chaque année tombe entre les mains des pêcheurs bas-canadiens. Tous les printemps, au temps de la chasse, nous apprenons que les vaisseaux américains, néo-écossais, terre-neuviers s'en retournent avec des chargements complets de loups-marins.

Ainsi, en 1884, il ne fut pris, dans toutes les eaux appartenant à la province de Québec, et par les pêcheurs bas-canadiens, que dix mille trois cent soixante-neuf loups-marins de toutes sortes, et un peu plus de dix-neuf mille en 1883, tandis que les pêcheurs étrangers à notre province en emportaient des centaines de mille.

Cette différence est due à ce que les armateurs étrangers sont beaucoup plus riches, et qu'ils emploient des steamers ou d'autres vaisseaux d'une construction bien supérieure à celle des vaisseaux de nos compatriotes.

Il n'y a pourtant pas d'industrie plus lucrative que celle-là. Les peaux et les huiles de phoques trouvent toujours un marché facile et rapportent de bons bénéfices aux armateurs, tandis que les os sont convertis en phosphates de grande valeur. Chez nous, les débris de phoques sont perdus ; car, comme je l'ai dit à propos de la pêche de la morue, ce que veulent surtout les armateurs aujourd'hui, c'est de faire de l'argent et de le faire vite, sans égard au gaspillage d'une partie de la fortune publique et sans souci des besoins de l'avenir.

Il me sera bien permis de citer ici à l'appui de ce que je viens de dire l'opinion du commissaire des pêcheries du Canada, émise dans son rapport du 31 décembre 1874. Voici comment il s'exprime : je cite textuellement la traduction.

" Tant que la chasse au phoque sur la glace s'est faite avec des voiliers " et des rets tendus sur le rivage, les vicissitudes de la poursuite donnaient " une certaine protection naturelle à cet animal, il en restait un bon nom- " bre après la destruction annuelle légitime. Mais le récent emploi de " steamers a fait disparaître plusieurs des premières difficultés, et permet " aux chasseurs de phoques de poursuivre leur proie et d'en faire un mas- " sacre indistinct. Ces navires entrent dans les champs de phoques avant " la naissance des petits, dérangeant ainsi les troupeaux et faisant périr la " progéniture, ou arrivent quand les petits ne peuvent encore s'échapper, " et les chasseurs détruisent indistinctement le phoque reproducteur et ses " petits. Une quarantaine de steamers et autant de voiliers, venus des diffé- " rents ports d'Europe se sont trouvés en même temps, pendant la dernière " saison, occupés à faire cette opération destructive ; le massacre a été si " grand qu'il a fait naître partout des appréhensions. Vers la même époque, " des steamers américains, qui faisaient aussi de vastes opérations, attirèrent " l'attention des autorités. "

Depuis quelques années, les armateurs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, comprenant le parti avantageux qu'ils pouvaient tirer des déchets de poissons, de phoques, etc., entreprirent la fabrication du guano artificiel. Leur entreprise fut couronnée d'un plein succès.

En 1884, la valeur du guano de poisson fabriqué dans la Nouvelle-Ecosse se montait à vingt-deux mille cinq cent cinquante-cinq dollars, et dans le Nouveau-Brunswick à quarante-trois mille cinq cent soixante-quinze dollars, somme considérable, vu le peu d'étendue des côtes de cette dernière province comparée à celle de la province de Québec.

Il est inutile de s'arrêter davantage à un sujet qui est parfaitement compris. Je crois en avoir dit assez pour donner une idée de l'importance de nos pêcheries, des réformes qu'il y aurait à opérer dans l'exploitation de nos richesses maritimes, et des moyens à prendre pour améliorer le sort des habitants de la côte du Labrador.

J'exprimerai cependant un vœu. C'est qu'il soit pris des moyens pour empêcher, dès le printemps prochain, les maraudeurs de s'emparer, pour ainsi dire sous les yeux de l'autorité, des richesses dont la divine Providence a été si prodigue envers notre pays. Le moyen le plus efficace serait

dans mon humble opinion, la nomination de magistrats munis de pouvoirs nécessaires pour la protection du poisson, dans les limites qui nous sont réservées par les traités, ainsi que pour la protection du gibier de mer et des œufs. Les magistrats devraient résider sur la côte même, et dans le voisinage des lieux où se commettent le plus fréquemment ces déprédations. L'on conçoit qu'il est humainement impossible qu'un ou deux croiseurs puissent surveiller efficacement une côte de onze cents milles de développement, bordée sur une étendue de près de trois cents milles, d'une multitude d'îles formant de nombreux petits havres dans lesquels les maraudeurs trouvent presque toujours une retraite assurée. Les brumes, si fréquentes sur la côte nord, comme nous venons nous-mêmes d'en faire l'expérience, leur offrent souvent les moyens d'échapper aux croiseurs et de s'enfuir avec leur butin.

Une compagnie qui se chargerait d'établir sur la côte du Labrador ou ailleurs sur la côte nord, dans les endroits accessibles à la population, concurremment avec l'exploitation des pêcheries de saumons, de morues, de harengs, de maquereaux, de flétans, de loups-marins, etc., etc., des manufactures de guano de poisson ou *pomace*, et d'y ériger des boutiques pour la fabrication des boîtes, des barils, etc, nécessaires au transport des produits, contribuerait beaucoup au bien-être et à la prospérité des planteurs domiciliés dans cette partie du domaine public. La condition de ces hardis pêcheurs ne saurait être pire qu'elle ne l'est maintenant. Toute amélioration opérée sur cette côte serait un bienfait pour ces pauvres gens séparés du reste du monde pendant sept mois de l'année.

Les demandes de secours que l'on adresse tous les ans au gouvernement pour empêcher ces populations de mourir de faim sont la meilleure preuve de ce que j'avance.

Je ne crois pas qu'il soit dangereux ni contraire aux intérêts bien entendus de cette province, d'accorder pour un certain nombre d'années des privilèges assez étendus à une compagnie riche, capable de lutter avec les monopoleurs actuels, pourvu que le gouvernement prenne les précautions nécessaires en pareil cas. J'oserais suggérer, par exemple, que le gouvernement s'assurât, avant d'accorder un tel privilège, que la compagnie qui en sollicite l'octroi ou le droit d'exercer un monopole, soit de bonne foi, qu'elle ait les capitaux et l'expérience nécessaires pour conduire les exploitations projetées d'une manière profitable pour elle-même et pour le pays ; qu'elle s'engage à employer, de préférence, les pêcheurs de la côte et autres habitants de la province de Québec, qui entendent le métier de pêcheurs, etc., etc. Le gouvernement pourrait aussi fixer un délai, disons de deux

ans, pendant lequel la compagnie serait tenue de choisir les endroits non occupés sur la côte nord et au Labrador où elle désirerait fixer ses postes d'affaires, et d'y ériger les constructions nécessaires à l'exploitation de ses industries, etc., etc.

Les habitants ou planteurs de la côte nord du golfe sont non seulement des pêcheurs habiles et endurcis à toutes sortes de fatigues et de privations ; mais ce sont aussi d'adroits charpentiers et menuisiers, construisant eux-mêmes leurs maisons, leurs goélettes et leurs bateaux de pêche. Ce sont aussi des marins intrépides, capables d'affronter les dangers de la mer. Tous les printemps, durant les mois de mars et d'avril, ces pêcheurs se rendent dans leurs goélettes, pour la chasse des phoques, vers les glaces flottantes qui couvrent la mer à cette époque de l'année et jusqu'au commencement de mai. Ils n'ont pas, ces braves marins, comme ceux de Terre-Neuve et d'ailleurs, de forts steamers pour les secourir en cas de danger imminent. Il ne se passe guère d'années sans que quelques–unes de ces goélettes se perdent avec tous ceux qui sont à bord. Tous ces gens seraient enchantés de travailler pour une compagnie qui leur donnerait une chance de participer à ses profits, tout en leur fournissant les moyens de pêcher le poisson et de chasser le loup-marin avec plus de succès. Une lettre que je reçois à l'instant de la Tête à la Baleine, sur la côte du Labrador, m'informe que la pêche a été mauvaise, et que les habitants de la côte voient venir l'hiver avec les plus tristes pressentiments. N'y a-t-il aucun moyen de venir en aide à tant de braves gens qui ne demandent pas mieux que de travailler ? Le golfe Saint-Laurent offre un vaste champ à l'esprit d'entreprise.

Un peu d'aide à ceux qui ont le courage d'exploiter nos pêcheries contribuerait beaucoup à les rendre productives, et augmenterait considérablement la richesse nationale. L'on vote tous les ans de très-fortes sommes pour l'agriculture. Nos pêcheries, qui valent des millions annuellement, ne méritent-elles pas d'avoir part aux faveurs de la Couronne ? Si le trésor provincial ne peut être mis à contribution pour un si noble but, il y a plus d'un moyen indirect de venir en aide à cette partie intéressante de notre population. L'établissement, entre autres, de compagnies assez puissantes pour tenir tête aux compagnies actuelles et donner aux pauvres pêcheurs une chance d'améliorer leur sort. serait un moyen d'arriver à ce résultat et ne coûterait rien au trésor provincial. Je termine ces quelques remarques en exprimant l'espoir que le gouvernement, tout en agissant, comme toujours, avec la plus grande circonspection, ne rejettera pas les offres de la compagnie formée par M. E P. Bender, sans avoir bien pesé les avantages

qui résulteraient, pour nos pêcheurs, de l'établissement d'une telle compagnie sur nos côtes du nord.

En dressant ce rapport de l'exploration autorisé par le gouvernement, je dois déclarer que je n'ai eu autre chose en vue que de jeter un peu de lumière sur ce qui se passe sur la côte nord, attirer sérieusement l'attention de mes compatriotes sur les riches pêcheries de la province de Québec, et d'améliorer, si la chose est possible, le sort des hardis pionniers qui n'ont pas craint de coloniser la partie la plus inhospitalière de notre pays.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

(Signé) D. N. SAINT-CYR.

Québec, 20 octobre 1885.

I. APPENDICE

LE GUANO

Le GUANO, ainsi nommé par les Espagnols, du mot péruvien *huano*, engrais, est une accumulation de matières excrémentielles déposées par les oiseaux de mer, et d'une substance résultant de la décomposition de leurs corps et de leurs œufs, entremêlée de restes de phoques, de poissons, de mollusques, de crustacés, etc., formée pendant une longue série de siècles sur les îles de Chinche, de Lobos, d'Arica, etc., sur les côtes du Pérou. Bien avant la découverte du Nouveau-Monde, les habitants du Pérou regardaient le GUANO comme un engrais des plus précieux, et les Incas ou rois de ce pays veillaient avec un soin tout spécial à la conservation des dépôts de cette substance. Des lois très sévères protégeaient les oiseaux qui fréquentaient les îles à GUANO. Quiconque mettait le pied sur ces îles pendant le temps de la ponte, ou tuait quelqu'un de ces oiseaux en aucun temps de l'année, était puni de mort.

Lors de la découverte du Pérou par les Espagnols, ceux-ci trompés par l'apparence de ces îles, dont les collines étaient couvertes d'incrustations salines, leur donnèrent le nom de Sierra Nevada ou montagnes de neige.

Deux conditions sont essentielles à la production et à la conservation du GUANO, savoir : un climat sec, où il ne pleut pas ou presque pas, et un océan dont les eaux nourrissent beaucoup de poissons, conditions qui se

rencontrent sur certains points des côtes du Pérou et de la Bolivie. Les PINGOUINS (*Alca*, Linn.), les FOUS (*Sula*, Briss.), les PLONGEONS (*Colymbus*, Linn.), les GRUES (*Grus*, Linn.), les CORMORANS (*Phalacrocorax*, Briss.), les FLAMANTS (*Phœnicopterus*, Linn.), et autres oiseaux ichthyophages y trouvent une pâture abondante, tandis que leurs excréments, grâce à la sécheresse de la température, retiennent leurs éléments solubles les plus précieux. Cependant le GUANO péruvien n'est pas exclusivement excrémentiel, ni entièrement le produit des oiseaux. Ces îles sont non-seulement des lieux de rendez-vous pour les oiseaux de mer qui y couvent et y meurent, mais encore les nécropoles de bien d'autres animaux marins, phoques, lions de mer, etc., qui fréquentent beaucoup de terres et d'îles à GUANO, et ajoutent considérablement aux dépôts, tant durant leur vie qu'après leur mort.

Bien que les écrits des navigateurs du XVIIe et du XVIIIe siècles eussent fait mention de cet engrais, c'est à M. de Humboldt que revient le mérite d'avoir le premier attiré l'attention des Européens sur cet utile produit. En 1804, cet illustre savant apporta des îles Chinche un spécimen de GUANO qu'il fit analyser par Fourcroy, Vauquelin et Klaproth. Ces chimistes, après avoir fait les analyses les plus soignées, arrivèrent unanimement à la conclusion que les échantillons soumis étaient les engrais les plus riches en principes fertilisants connus jusqu'alors, et en recommandèrent instamment l'emploi pour les fins agricoles. Ils constatèrent que le GUANO constitue un des engrais les plus énergiques. Ce qui lui donne la supériorité sur tous les engrais animaux, c'est qu'il renferme non-seulement une plus forte proportion d'azote et de sel ammoniaque, mais aussi une grande quantité de phosphate terreux et de sels alcalins, c'est-à-dire tous les principes nécessaires au développement des plantes. De Humboldt fit une description détaillée et exacte de ces dépôts. Il constata que ces engrais s'étaient accumulés, sur les rochers granitiques, jusqu'à cinquante et soixante pieds d'épaisseur. Il remarqua aussi que l'accumulation qui s'était formée depuis trois cents ans ne dépassait guère quelques lignes d'épaisseur. Le GUANO resta sans application sérieuse jusqu'en 1840, année où Liebig publia son ouvrage sur la chimie en rapport avec l'agriculture et démontra l'importance des engrais artificiels. Le résultat des recherches de Liebig fit sentation chez le public agricole. Des marchands de Lima exportèrent, en 1840, une cargaison de GUANO en Angleterre. Mais ce n'est que deux ans plus tard que commença sérieusement l'exploitation de cet engrais pour les fins de l'agriculture.

L'exploitation du GUANO fit des progrès si rapides que vingt ans après, en 1862, l'importation de cet engrais se chiffrait par quatre cent trente-cinq milles tonneaux, au prix de cinquante à soixante-cinq piastres par

tonneau pour les meilleures qualités. Pendant trente ans, les îles Chinche fournirent presque tout le GUANO exporté en Europe. Lorsque ces dépôts, renfermant plus de sept millions de tonneaux, furent pratiquement épuisés, car il n'en restait guère plus que cent cinquante milles tonneaux en 1872, l'exploitation en fut prohibée, excepté pour l'usage du Pérou. On exporte le GUANO de plusieurs autres contrées. On en tire des îles de l'océan Pacifique, de la Bolivie, de la côte occidentale de l'Afrique, des Indes Occidentales, du Brésil, etc., etc.

Je n'ai vu nulle part qu'il en ait été exporté du Labrador en quantité valant la peine d'être mentionnée. Cependant ce GUANO, s'il m'est permis de donner ce nom à la riche couche d'humus que l'on trouve sur certaines îles situées le long de la côte nord du golfe Saint-Laurent, n'est pas tout à fait sans valeur, bien que les pluies fréquentes et la gelée aient dû en faire dégager l'azote, l'ammoniaque, etc.

Ce que l'on nomme GUANO de poisson se prépare surtout avec les débris de morue et de phoque, dans les pêcheries de Terreneuve et de Norvège. Ce GUANO est très riche en azote et en phosphates. Mais sa nature huileuse rend son action, comme engrais, incertaine et lente. Les deux seuls endroits où j'ai constaté la présence d'une terre riche en principes fertilisants sont aux îles Mingan, où les oiseaux sont en très grand nombre. Le GUANO du Labrador paraît être rangé dans la même catégorie que ceux de la Pantagonie et de l'Ichaboë, près de la côte sud-ouest de l'Afrique. Celui de la Pantagonie donne par cent :

Ammoniaque	2.54
Phosphates	44.60

et celui d'Ichaboë :

Ammoniaque	7.30
Phosphate	30.30

Au reste, le séjour que j'ai fait au Labrador na pas été d'assez longue durée pour me permettre d'entrer dans de plus longs détails. Avant de quitter ce sujet, je crois devoir ajouter quelques mots, qui ne seraient pas inutiles dans le cas où l'on ferait d'autres explorations concernant le prétendu GUANO du golfe Saint-Laurent. Les fortunes que beaucoup de personnes avaient réalisées, dans l'exploitation des dépôts du précieux engrais, stimulèrent les explorateurs à faire de nouvelles recherches sur divers points du globe. Ces recherches amenèrent la découverte, en 1855, de nouveaux dépôts de matières animales de même nature que le GUANO sur quelques-unes des îles situées le long des côtes de la Guyane et du Vénézuéla. Ces îles

sont fréquentées par d'innombrables troupes d'oiseaux de mer qui y déposent leurs œufs. Mais comme ces îles sont situées dans la région des pluies tropicales, ces accumulations d'excréments et de matières organiques subissent des changements chimiques d'où résultent des produits bien différents du GUANO terreux des îles arides des côtes du Pérou et de la Bolivie. Parmi ces îles, il y en a qui sont basses et couvertes d'un sable formé de petits fragments de corail, de madrépore, de coquille, dans lequel les oiseaux font leurs nids. Il y en a d'autres qui s'élèvent en forme de pic jusqu'à huit cents pieds de hauteur, et sur lesquelles on trouve des couches rocheuses de GUANO métamorphique recouvertes par des dépôts plus récents et en voie de formation. Ces dépôts sont de plusieurs sortes. L'une est arénacée, composée de fragments de la grosseur des graines de moutarde, de couleur presque blanche quand elle est séchée, n'émettant pas l'odeur de l'ammoniaque, mais celle de la terre nouvellement amenée à la surface. Ce GUANO contient en moyenne pour cent ;

Humidité	4.40
Matières organiques	6.40
Phosphate d'os	46.60
Carbonate de chaux	39.80
Phosphate de magnésie	1.20
Sulfate de chaux	0.80
Sable	0.21

Plus, des traces de chlorure et de sulfate de soude, en tout : 94 41 pour cent. L'ammoniaque n'excède pas deux pour cent du total. Une autre sorte consiste en grains agrégés ; c'est le premier dégré du passage de l'état de sable à celui de roche. Sa composition diffère de celle d la précédente par une diminution de carbonate de chaux et un accroissement de phosphate d'os. Enfin, une troisième sorte consiste en une roche solide, formant une croûte qui atteint deux pieds d'épaisseur. Cette croûte durcie, résultant d'un changement opéré à la surface de la masse par les pluies torrentielles des tropiques recouvre les couches inférieures des dépôts. Ici encore le carbonate de chaux a été décomposé par les acides provenant de la fermentation produite par l'humidité qui prévaut toujours à une haute température dans ces climats, et enlevé par les pluies en même temps que les autres matières solubles. Ce GUANO ressemble beaucoup au phosphate de chaux des anciennes formations cristallines, et offre en même temps un exemple remarquable de la conversion des dépôts modernes de matières organiques en ce qui paraît être une roche de formation ancienne. Or, bien que cette roche consiste en os de poissons, en substances dont se nour-

rissent les poissons, en fragments de coquilles, en carcasses d'oiseaux, en œufs, il n'en est pas moins vrai que toute trace de vie animale est aussi complètement disparue des couches durcies de GUANO qu'elle l'est des roches vraiment métamorphiques, roches dont nous attribuons d'ordinaire les changements à une chaleur intense produite sous la pression de montagnes superposées, et continuée pendant de longues périodes de temps.

Ici, cependant, par l'influence de la seule chaleur du jour, des dépôts récents se métamorphosent ainsi en masses cristallines sous l'influence lente, mais continue des changements chimiques opérés par la chaleur et l'humidité des tropiques.

Ce qui précède doit suffire pour donner une idée de la composition et de la formation du GUANO proprement dit.

Les îles que nous avons explorées dans le but d'y trouver ce précieux engrais ne renferment qu'une terre noire, riche et meuble, dans laquelle certains oiseaux aquatiques font leurs nids ; ils s'y réunissent en si grand nombre que certains îlets en sont presque couverts. Il n'y a nul doute que sans les pluies fréquentes et la fonte des neiges accumulées pendant les longs et rigoureux hivers de la côte nord du golfe Saint-Laurent, les dépôts de *guano du Labrador* auraient acquis une certaine valeur.

Mais comme je n'ai visité que les îles de l'archipel de Mingan et celle du Grand Mécatina, il m'est impossible de former une opinion plus juste sur le sujet. Le GUANO peut exister ou ne pas exister en qualité ou en quantités exploitables sur la côte ou dans les îles du Labrador. Une exploration soignée et complète des lieux fréquentés par les oiseaux de mer, les phoques, etc., peut seule fournir les moyens de résoudre cette question d'une manière satisfaisante.

II APPENDICE

L'ÉDREDON

Une plume se compose de trois parties, savoir : un tube corné par equel elle s'attache à la peau, demi-transparent, possédant à un haut degré a légèreté et la force ; une tige composée d'une couche extérieure, ferme et ornée, renfermant une substance molle, spongieuse et élastique ; d'une vanne formée par les barbes et les barbules. Les barbes sont attachées ux deux côtés de la tige, et les barbules de chaque côté des barbes. Lorsque es dernières sont longues et flottantes, elles prennent le nom de panache : elles sont les plumes d'autruche, qui, considérées au point de vue commercial, sont les plus précieuses. Les plumes sont toujours précédées du duvet, qui constitue la première couverture des jeunes oiseaux. Il y a des plumes d'ornement, comme celle de l'autruche, du héron, du faisan, de l'oiseau du paradis, du paon, etc. Il y en a d'autres qui sont portées comme rticles de toilette, comme les peaux de cygnes, de grands pingouins, etc., onvenablement préparées. On en fait des manchons, des doublures d'habits et divers autres articles. La peau et les plumes des PINGOUINS, (*Alca*, Linn.), des PUFFINS (*Puffinus*, Briss.), des GRÈBES, (*Podiceps*, Latham,) etc., ont portées comme vêtements, à cause de la beauté de leurs couleurs, de a finesse et de la densité de leur plumage. On en fait divers articles de oilette, tels que victorines, boas, pèlerines, poignets, manchons et autres ui se portent en hiver. Les indigènes de certaines régions arctiques se ont des vêtements de peaux d'oiseaux, qu'ils portent avec la plume en dedans.

Les barbes inférieures des plumes sont ordinairement libres; elles onstituent le duvet. La quantité de duvet n'est pas toujours la même Elle varie selon les espèces d'oiseaux et aussi suivant les parties du corps e l'oiseau même. Les oiseaux aquatiques sont ceux qui en fournissent le plus. Et comme la valeur des plumes de lits dépend surtout de la quantité de duvet qu'elles fournissent, les plumes de canard, de cygne, d'oie, etc., dont les plumes accessoires au duvet sont aussi grandes que les plumes elles-mêmes, sont les plus estimées. La mollesse, l'élasticité, la légèreté, la chaleur, qualités que l'on recherche dans un lit de plume, se rencontrent dans les plumes de l'oie. Ajoutons que l'on considère les plumes arrachées à l'oiseau vivant comme les meilleures. J'ai vu quelque part que cette opération barbare se répète de trois à quatre fois durant l'année. On déplume les jeunes oiseaux aussi bien que les oiseaux adultes. L'on prétend

que cette opération, faite de bonne heure, favorise la croissance des plumes. Les espèces de plumes moins estimées que l'on obtient des oiseaux de basse-cour, dindons, canards, volailles, s'emploient aussi pour remplir les lits de plume.

Après ces quelques remarques, passons au plus moelleux et au plus recherché de tous les duvets, l'ÉDREDON.

L'oiseau qui fournit ce précieux duvet est l'EIDER (*Anas mollissima* Linn.), l'EIDER DUCK des Anglais. Ce duvet se vend très-cher. On le récolte dans le nid même de l'EIDER. Cet oiseau dépouille sa propre poitrine de son duvet pour en envelopper ses œufs, et préparer ainsi un nid chaud pour ses petits aussitôt après leur éclosion.

Les eiders construisent leurs nids en grand nombre ensemble sur les côtes de la Norvège, de l'Ecosse, des îles Fœroë, de l'Islande, du Groenland, de Terreneuve, du Labrador, etc., etc. Les chasseurs s'exposent aux plus grands dangers pour s'emparer de ce duvet, car il arrive souvent que l'EIDER voulant soustraire sa progéniture à la rapacité des ravisseurs, construit son nid sur des rochers escarpés presqu'innaccessibles. Il est des pays, comme la Norvège, l'Islande et le Groenland, où l'homme, moins indifférent sur ses besoins futurs, a su tirer parti des habitudes de cet oiseaux, assurément l'un des plus utiles que l'on connaisse. Dans ces contrées, l'EIDER établit de préférence son nid dans les petites îles plates situées le long des côtes de la terre ferme, où il est en sûreté contre les incursions des maraudeurs. Ces îles sur lesquelles les EIDERS font leurs nids et couvent leurs œufs, sont devenues la propriété des habitants de la côte. Il y en a beaucoup qui sont demeurées, depuis des siècles, la propriété des mêmes familles, et grâce au revenu que leur donne les oiseaux, ces familles sont comptées au nombres des plus opulentes du pays. L'on comprendra facilement le soin que les propriétaires de ces nids apportent à la conservation des oiseaux. Les lois qui les protégent sont des plus sévères. Quiconque tue un EIDER est passible d'une amende de trente piastres, et le vol d'un œuf ou du duvet est rigoureusement puni. La récolte du duvet est des plus faciles, car les oiseaux accoutumés à recevoir de bons traitements, ne sont nullement farouches.

La femelle pond d'abord de cinq à six œufs, qu'elle enveloppe dans une épaisse couche de duvet dans son nid, qui en est également garni. La personne qui fait la récolte de l'ÉDREDON commence par ôter avec précaution l'oiseau de dessus le nid et le poser doucement à côté. Elle enlève ensuite les œufs et le duvet, et replace la femelle dans le nid. Celle-ci fait une nouvelle ponte de trois ou quatre œufs seulement cette fois ; elle se dé-

pouille la poitrine de ce qui lui reste de duvet, pour en envelopper de nouveau ses œufs. Mais, cette fois encore, ces avides spoliateurs lui ravissent le contenu de son nid. Elle a épuisé sa provision de duvet, mais son instinct de reproduction subsiste toujours. Elle fait entendre des cris plaintifs pour appeler son compagnon à son aide. Celui-ci se prête volontiers au désir de sa compagne. Il arrache, lui aussi, les plumes soyeuses de sa poitrine pour en garnir le nid où sa femelle va déposer sa dernière couvée. Si celle-ci est encore enlevée, le couple abandonne ce lieu pour toujours. Je dois dire à la louange des habitants de ces contrées que, loin d'en agir de la sorte et de se priver ainsi d'un revenu qui leur assure une aisance relative, ils font tout en leur pouvoir pour garder les oiseaux dans leur localité respective et leur procurer toutes les facilités possibles de se reproduire ; et comme le duvet du mâle est de couleur plus pâle que celui de la femelle, chose bien connue des propriétaires de nids, ceux-ci laissent intacts les œufs et le duvet qui les enveloppe dans le nid et donnent ainsi aux EIDERS la chance de se propager.

L'eider est un oiseau farouche et solitaire, ce qui explique pourquoi il recherche de préférence les êtres et les rochers qui s'avancent dans la mer c'est un excellent plongeur, qualité qu'il doit à ce qu'il a les pieds placés très en arrière ; aussi recueille-t-il la plus forte partie de sa nourriture sous l'eau.

La *cane* pond de cinq à six œufs, d'un vert pâle. Il y a communément deux couvées dans l'année.

Voici maintenant la liste des oiseaux qui fréquentent la côte et les îles du du fleuve et golfe Saint-Laurent, mais surtout la côte et les îles du Labrador. Le petit livre " Les oiseaux du Canada " par monsieur C. E. Dionne, curateur du musée zoologique de l'Université-Laval, m'a été d'un très grand secours pour trouver les noms des divers oiseaux qui composent cette liste. Je dois aussi mes plus sincères remerciements à monsieur Dionne pour ses judicieux avis touchant la confection de cette liste.

I. ORDRE—LES RAPACES (*Raptores*, Vigors.)

LES FAUCONS [*Falconidæ*, Vigors.]

L'AIGLE A TÊTE BLANCHE. [*Haliætus leucocephalus*, Sav.]
L'AIGLE DU CANADA. [*Aquila chrysætus*, Cuvier]
L'AIGLE PÊCHEUR. Vulg. *L'orfraie*. (*Pandion haliætus*, Sav.]
Le GERFAUT. [*Falco islandicus*, Sabine]
Le FAUCON PÈLERIN. [*Falco peregrinus*, Wilson]
Le FAUCON DES PIGEONS. [*Falco columbarius*, Linn.]

L'ÉMERILLON. [*Falco tinnunculus*, Vieillot]
La BUSE PATTUE. [*Archibuteo lagopus*, Linn.]
La BUSE BORÉALE. [*Buteo borealis*, Cuvier]
L'AUTOUR. [*Astur atricapillus*, Bp.]
Le BUSARD. Vulg. La *Cossade*. (*Circus cyaneus*, Lac.)

LES HIBOUX [*Strigidæ*, Vigors.]

Le HARFANG. Vulg. Le HIBOU BLANC, [*Nyctea nivea*, Gray]
Le DUC. [*Bubo arcticus*. Sw.]
Le HIBOU CENDRÉ. [*Surnium cinereum*, Aud.]
La CHOUETTE DU CANADA. [*Surnium nebulosum*, Gr.]
Le HIBOU ORDINAIRE. [*Otus vulgaris*, Flem.]
Le HIBOU A OREILLES COURTES. [*Strix brachyotus*, Linn.]
La CHOUETTE ÉPERVIÈRE. [*Surnia ulula*, Bp.]
La CHOUETTE PASSERINE. [*Nyctale albifrons*, Cass.]

II. ORDRE—LES PERCHEURS [*Incessores*, Vigors]

La GRIVE. Vulg. Le MERLE. [*Turdus migratorius*, Linn.]
La GRIVE DES BOIS. Vulg La flûte [*Turdus mustelinus*, Gm.]
La GRIVE A DOS OLIVE. *Turdus Swainsonii*, Cab.]
Le CHAT. [*Mimus carolinensis*, Gray]
Le ROITELET RUBIS. [*Regulus calendula*, Licht.]
Le ROITELET HUPPÉ. [*Regulus satrapa*, Licht.]
La MÉSANGE A TÊTE NOIRE. [*Parus atricapillus*, Linn.]
La MÉSANGE DE LA BAIE D'HUDSON. [*Parus hudsonicus*, Forst.]
La SITELLE DU CANADA. [*Sitta canadensis*, Linn.]
L'OISEAU [Fauvette] JAUNE. [*Dendroeca æstiva*, Bd.]
L'ALOUETTE DE VIRGINIE. Vulg. L'ortolan. [*Eremophila cornuta*, Boie.]
La FAUVETTE A POITRINE NOIRE. *Dendroeca virens*, Baird]
La FAUVETTE A TÊTE NOIRE. [*Dendroeca striata*. Baird]
La FAUVETTE DE BLACKBURN. [*Dendrœca Blackburniæ*, Bd]
La FAUVETTE A TÊTE CENDRÉE. [*Dendrœca maculosa*, Bd]
La GRIVE COURONNÉE. [*Seiurus aurocapillus*, Sw.]
La FAUVETTE TRICHAS, (*Geothlypis trichas*, Cab.]
L'HIRONDELLE DE RIVAGE. [*Hirundo riparia*, Linn.]
L'HIRONDELLE A VENTRE BLANC. [*Hirundo bicolor*, Vieil.]
Le VIRÉO OLIVATRE. [*Vireo olivaceus*, Vieil.]
La PIE-GRIÈCHE. [*Lanius borealis*, Aud.]
Le BOUVREUIL DU CANADA. Vulg. Le *Gros bec des Pins*. [*Pinicola canadensis*, Cab.]

L'OISEAU ROUGE. [*Carpodacus purpureus*, Gr.]
Le BEC CROISÉ A AILES BLANCHES. [*Loxia leucoptera*, Aud.]
Le BEC CROISÉ D'AMÉRIQUE. [*Loxia americana*, Aud.]
Le SIZERIN A TÊTE ROUGE. Vulg. le petit poisson. [*Ægiotus linaria*, Cab.]
Le CHARDONNERET. [*Chrysomitris tristis*. Bp.]
La NIVEROLLE. (*Junco hiemalis*, Scl.)
L'OISEAU BLANC. [*Plectrophanes nivalis*, Meyer]
L'OISEAU GRIS. [*Spizella socialis*, Bp.]
Le SIFFLEUR. (*Zonotrichia albicollis*, Bp.)
Le PINSON A COURONNE BLANCHE. [*Zonotrichia leucophrys*. Sw.]
Le PINSON CHANTEUR. Vulg. Le *Rossignol*. [*Milospiza melodia*, Baird.]
Le PINSON FAUVE. [*Passerella iliaca*, Sw.]
Le MAINATE COULEUR DE ROUILLE. [*Scolecophagus ferrugineus*, Sw.]
Le MAINATE POURPRE. [*Quiscalus versicolor*, Vieillot]
Le CORBEAU. [*Corvus corax*, Linn.]
La CORNEILLE. (*Corvus americanus*, Aud.)
Le GEAI BLEU. (*Cyanrus cristatus*. Sw.)
Le GEAI GRIS. Vulg. *La Pie* (*Perisoreus canadensis*, Bp.)
Le TYRAN. Vulg. *Le tritri*. (*Tyrannus carolinensis*, Bd.)
Le MARTIN PÊCHEUR (*Alcedo alcyon*, Linn.)
Le MARTINET. (*Chætura pelasgia*, Steph.)

III.—ORDRE—LES GRIMPEURS, (*Scansores*, *Vigors*.)

Le PIC CHEVELU. (*Picus villosus*, Linn.)
Le PIC MINULE. (*Picus pubescens*, Linn.)
Le PIC A TROIS DOIGTS. (*Picus trydactylus*, Bp.)
Le PIC DORÉ. Vulg. Le *pivard*. (*Colantes auratus*, Sw.)

IV.—ORDRE—LES GALLINACÉS OU COUREURS. [*Rasores* Vigors.]

La PERDRIX DE SAVANE. [*Tetras canadensis*, Linn.]
La PERDRIX DE BOIS FRANC. [*Bonasa umbellus*, Steph.]
La PERDRIX BLANCHE DITE / Le LAGOPÈDE DES ROCHERS. } [*Lagopus rupestris*, Leach.]
La PERDRIX BLANCHE DITE / Le LAGOPÈDE DU SAULE, } *Lagopus albus*, Linn. vel) / *Lagopus saliceti*, Leach)

V.—ORDRE—LES ECHASSEURS [*Grallatores*, Vigors.]

Le PLUVIER DORÉ. [*Charadrius pluvialis*, Wilson.]
Le PLUVIER SEMI-PALMÉ.. [*Ægialitis semi palmatus*, Cab.]
L'HUÎTRIER A VENTRE BLANC [*Haematopus palliatus*, Temm.]
Le TOURNE-PIERRE. [*Strepsitas interpres*, Illig.]

Le PHALAROPE DU NORD. [*Lobipes hyperboreus*, Cuv.]
La BÉCASSINE de WILSON. [*Gallinago Wilsonii*, Bp.]
La MAUBÈCHE DE WILSON. [*Tringa Wilsonii*, Nutt.]
La SANDERLING. Vulg. La *petite Alouette*, [*Tringa arenaria*, Linn.]
Le CHEVALIER ABOYEUR. [*Totanus melanoleucus*, Gm.]
Le CHEVALIER A PIEDS JAUNES. [*Totanus flavipes*, Gm.]
L'ALOUETTE BRANLE-QUEUE. [*Tringoides macularius*, Gr.]
Le CHEVALIER SOLITAIRE. [*Rhyacophilus solitarius*, Bp.]
Le COURLIS DE LA BAIE D'HUDSON. [*Numenius borealis*, Latham.]
Le HÉRON DE NUIT. Vulg. Le *Quac*. [*Nyctiardea gardeni*, Baird]
Le BUTOR ORDINAIRE. [*Botaurus lentiginosus*, Steph.]
Le GRAND HÉRON BLEU. [*Ardea herodias*, Linn.]
Le RALE ORDINAIRE. [*Porzana carolina*, Vieil.]
La FOULQUE D'AMÉRIQUE. Vulg. La *Poule d'eau*. [*Fulica americana*, Gm.]

VI.—ORDRE—LES PALMIPÈDES [*Natatoires*, Vigors]

Le STERCORAIRE SKUA. [*Stercorarius catarractes*, Temm.]
Le STERCORAIRE POMARIN. *Stercorarius pomarinus*, Temm.]
Le STERCORAIRE DE BUFFON. [*Stercorarius Buffonii*, Coues.]
Le GOÉLAND A MANTEAU NOIR. [*Larus marius*, Linn.]
Le GOÉLAND ARGENTÉ [*Larus argentatus*, Brunn.]
Le GOÉLAND A DOS BLEUATRE. (*Larus glaucus*. Brunn.]
La MOUETTE BLANCHE. [*Larus eburneus*, Gm.]
La MOUETTE A TROIS DOIGTS. [*Larus tridactylus*. Linn.]
La MOUETTE DE BONAPARTE. [*Larus Bonapartei*, Nutt.]
L'HIRONDELLE DE MER. [*Sterna hirundo*, Linn.]
La STERNE ARCTIQUE. *Sterna arctica*, Temmk.]
La STERNE BRUNE. [*Sterna fuliginosa*, Gm.]
Le COUPEUR D'EAU. Vulg. Le Bec-en-Ciseaux. [*Rhyncops nigra*.]
L'ALBATROS A BEC JAUNE. [*Diomedea chlororhynchus*, Gm.]
Le PETREL DE LEACH. [*Thlassidroma Leachii*, Temm.]
Le FULMAR. [*Procellaria glacialis*, Temm.]
Le PUFFIN CENDRÉ. [*Puffinus fuliginosus*, Strickl.]
Le CYGNE D'AMÉRIQUE. [*Cygnus americanus*, Sharp.]
L'OIE DU NORD. Vulg. *L'oie sauvage*. [*Anser hyperboreus*, Pall.]
La BERNACHE COMMUNE. [*Bernicla brenta*, Steph.]
La BERNACHE DU CANADA. Vulg. *L'outarde* [*Bernicla canadensis*, Boie.)
Le CANARD ORDINAIRE. (*Anas boschas*, Linn.]
Le CANARD NOIR. [*Anas obscura*, Gm.]
Le PAILLE-EN QUEUE. [*Jafila acuta*, Jenyns]
Le CANARD BRANCHU. *Anas sponsa*, Linn.]

Le SIFFLEUR. (*Mareca americana*, Steph.)
Le CANARD GRIS. [*Chaulelosmus streperus*, Gr]
La SARCELLE A AILES VERTES. [*Querquedula carolinensis*, Gm.]
La SARCÈLLE A AILES BLEUES. [*Querquedula discors*, Steph.]
Le CANARD SPATULE. [*Spatula clypeata*, Boie.]
Le CANARD A TÊTE NOIRE, [*Fuligula marila*, Steph.]
Le CANARD A TÊTE ROUSSE. [*Fuligula* [*Aythya*, Bp] ferina, Steph.]
Le CANARD CAILLE. (*Bucephala clangula*, Gr.)
Le BUCÉPHALE D'ISLANDE. (*Bucephala islandica*, Bd.)
Le PETIT BUCÉPHALE. Vulg. Le *petit Canard à grosse tête.* [*Bucephala albeola*, Bd.]
Le CANARD DE TERRE-NEUVE. Le *Cacaoui*, (*Harelda glacialis*, Leach.)
L'ARLEQUIN. [*Histrionicus torquatus*, Bp.]
L'EIDER ORDINAIRE. Le *moyac* ou *moniac.* (*Somateria mollissima*, Leach.)
L'EIDER REMARQUABLE. (*Somateria spectabilis*, Leach.)
La MACREUSE D'AMÉRIQUE. (*Œdemia americana*, Sw.)
La MACREUSE VELOUTÉE. (*Œdemia fusca*, Sw.)
La MACREUSE A LARGE BEC. (*Œdemia perspicillata*, Flem.)
Le HARLE. VULG. Le bec-scie (*Mergus merganser*, Linn.)
Le HARLE A POITRINE ROUSSE. (*Mergus serrator*, Linn.)
Le PETIT HARLE. (*Mergus cucullatus*, Linn.)
Le PLONGEON A COLLIER. (*Colymbus torquatus*, Brunn.)
Le PETIT PLONGEON. (*Colymbus septentrionalis*, Linn.)
Le PLONGEON et le *Huard* des Canadiens-Français, et le *Mangeur de plomb* des Louisianais ; le *Loon des Anglais.*
Le GRÈBE A BEC BIGARRÉ. (*Podilymbus podiceps*, Lawr.)
Le GRAND PINGOUIN, espèce éteinte (*Alca impennis*, Linn.)
Le PINGOUIN ORDINAIRE. Vulg. Le *gaude* ou *godde.* (*Alca torda*, Linn.)
Le MACAREUX ARCTIQUE. Vulg. Le *perroquet de mer.* (*Fratercula arctica*, Steph.)
Le MACAREUX A GROS BEC. (*Fratercula glacialis*, Coues.)
Le MACAREUX HUPPÉ. (*Fratercula cirrhata*, Bp.)
Le PETIT PERROQUET DE MER. (*Phaleris psittacula*, Temm.)
Le PETIT ALQUE. (*Uria pusilla*, Pallas.)
Le PETIT GUILLEMOT. (*Mergulus alle*, Vieil.)
Le GUILLEMOT NOIR. Vulg. Le *pigeon de mer.* (*Uria grylle*, Brunn.)
Le GUILLEMOT ORDINAIRE. Vulg. La *mermette.* (*Uria ringvia*, Brunn.)
Le GUILLEMOT A GROS BEC. Vulg. (*Uria Brunnichii*, Ridg.)

Le FOU. Vulg. Le *margot*. (*Sula bassana*, Linn.)
Le CORMORAN ORDINAIRE. (*Phalacrocorax carbo*, Cuv.)
La FRÉGATE. (*Tachypetes aquilus*, Vieil.)

Les MAMMIFÈRES PINNIPÈDES du fleuve et du golfe Saint-Laurent

Linné réunissait dans le genre *Phoca* tous les animaux marins connus sous le nom de PHOQUES (*Phoca*, Cuv.) ou *loup-marins*, et de MORSES (*Odobaenus*, Linn.) ou *vaches marines*. Cuvier avait formé de ces animaux un groupe qu'il appelait *amphibies*, expression impropre que des études plus approfondies ont fait rejeter et remplacer par le nom de *pinnipèdes* (pieds-nageoires) donné par Lesson. En effet, ces mammifères sont caractérisés par des pieds courts, palmés, ne pouvant, sur la terre, servir qu'à ramper, Aussi les PINNIPÈDES passent-ils la plus grande partie de leur vie dans l'eau. Leurs pieds palmés tranformés en nageoires, leur épine dorsale très mobile, munie de muscles qui la fléchissent avec force, leur bassin étroit, leur poil ras et serré contre la peau, tout chez eux concourt à en faire d'excellent nageurs. Ces animaux forment, dans nos mers, deux genres qui se distinguent par la forme et la disposition des dents, et par d'autres caractères génériques. La forme de leur corps offre une ressemblance générale à celle des poissons, tandis que leurs membres courts recouverts par le tégument commun leur font l'office de nageoires. Celles-ci, unies entre elles par une membrane, se composent chacune de cinq doigts, armés d'ongles non rétractiles. Les doigts des nageoires antérieures vont en décroissant du pouce au petit doigt ; mais aux membres postérieurs, le pouce et le petit doigt sont les plus longs et les doigts intermédiaires les plus courts. De plus, les pieds de devant sont enveloppés dans la peau du corps jusqu'au poignet, et ceux de derrière jusqu'au talon seulement. Entre ces derniers existe la queue, courte et rudimentaire. Leur tête ressemble à celle du chien. Ils ont l'œil gros et l'oreille externe, lorsqu'elle existe, très petite. Leurs narines sont pourvues d'une espèce de valvule, qui se ferme lorsque l'animal plonge. Leur lèvre supérieure porte des moustaches. Leur organisation interne ressemble exactement à celle des mammifères carnassiers terrestres. La respiration aérienne leur est indispensable. Ils peuvent cependant rester un temps considérable sous l'eau, sans avoir besoin de venir à la surface pour respirer. Cette faculté est due à la présence, dans le foie d'un grand sinus veineux qui sert de réservoir au sang lorsque l'interruption de la respiration entrave le mouvement de ce liquide. Ils ont le sang

chaud et vivent dans la mer. Ils peuvent néanmoins séjourner longtemps dans l'eau douce des rivières sans paraître en souffrir. Il en a été tué jusque dans le port de Montréal. Des phoques ont été tués ou vus aussi dans les rivières de Sainte-Anne de la Pérade, de Batiscan, de Saint-Maurice de Richelieu, et dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal et au delà, este d'une ancienne habitude sans doute ; car on a trouvé à l'état de fossile dans le faubourg Sainte-Marie, à Montréal, le squelette d'un phoque (*Phoca groenlandica.* Müller), espèce qui fréquente actuellement en grand nombre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent.

Les PINNIPÈDES diffèrent des cétacés par l'absence de la longue queue plate et horizontale de ces derniers, par la présence de quatre pieds en forme de nageoire, par leur peau couverte de poils, par leur formule dentale, etc. Bien que ces animaux se rencontrent accidentellement dans les climats assez chauds, leur séjour habituel est dans les mers de la zone tempérée et de la zone glaciale. La pêche et la chasse des PHOQUES constituent une industrie d'une importance commerciale considérable, tant par la valeur de l'huile qu'on en tire que par les peaux qui sont en grande demande sur les marchés de l'Europe et de l'Asie. On évalue à près d'un million le nombre de PHOQUES et de MORSES tués tous les ans dans nos mers. En 1881, les planteurs de la Pointe aux Esquimaux en tuèrent plus de vingt-quatre mille, valant de quatre à cinq piastres la pièce.

Les PINNIPÈDES sont des animaux carnivores, ayant une organisation adaptée à la vie aquatique. Leur corps, au lieu d'être lisse comme celui des cétacés, est couvert de poils, et même chez quelques-uns le pelage est double ; car au-dessous d'un pelage extérieur plus grossier on trouve une fourrure soyeuse et épaisse.

Les PINNIPÈDES ont un cerveau très développé. La plupart s'accoutument facilement à vivre en domesticité, et sont susceptibles d'une certaine éducation. Ils sont sociables, pleins d'affection pour leurs petits ; et bien que très timides, ils les défendent, dit-on, avec un grand courage. Ce sont de grands mangeurs, absorbant des quantités presque incroyables de crustacés, de mollusques, de poissons, et faisant même leur proie des oiseaux de mer. Les MORSES et les OTARIES sont polygames. Chez eux, la taille des mâles dépasse de beaucoup celle des femelles. Chez les PHOQUES, qui sont souvent monogames, il y a moins de différence entre la taille des deux sexes. Ces animaux ont plus de sang, proportion gardée, que les mammifères terrestres. Ils ne sont pas muets comme les cétacés, tous ont de la

voix. Il y en a qui, comme les MORSES et les ÉLÉPHANTS MARINS, poussent de véritables mugissements; il y en a d'autres qui font entendre des grognements, aboiements et des cris plus ou moins sonores

Grâce à la diminution des grands cétacés, les PINNIPÈDES sont devenus l'objet de pêche et de chasse très importantes. Je me sers de ces deux mots *pêche* et *chasse*, car ils peuvent fort bien s'appliquer tous deux à la poursuite de ces animaux, qui se fait tantôt dans l'eau, tantôt sur la glace et quelquefois même sur la terre ferme.

Ces animaux peuvent se ranger en trois groupes ou familles, faciles à distinguer par leur apparence extérieure. Ce sont les MORSES (*Odobaenidae*), les OTARIES (*Otariidae*) et les PHOQUES (*Phocidae.*)

I. Famille.—Les MORSES (*Odobaenidae*, Allen.)

Synonymes —*Trichecidae*, Gray.
Trichechidae, Gray.
Rosmaridae, Gill.
Broca, Latreille.
Les MORSES, F. Cuv.

Les MORSES sont dépourvus d'oreilles externes ; leurs corps est massif et lourd. Ils possèdent, comme les OTARIES, la faculté de ramener les membres postérieurs en avant, ce qui, joint à une plus grande liberté de mouvement que chez les PHOQUES dans leurs membres antérieurs, leur permet d'avancer sur la terre avec assez de rapidité.

Les MORSES diffèrent encore plus des PHOQUES par les membres postérieurs, qui, chez ces derniers, sont dirigés droit en arrière et qui, ne pouvant être ramenés en avant, comme chez les MORSES, ne sauraient servir à la locomotion terrestre.

Ces mammifères des mers arctiques ressemblent beaucoup aux grosses espèces de phoques, par la forme générale de leur corps et par la disposition de leurs membres ; mais ils en diffèrent par la tête et par les dents. Le crâne, quoique pesant, n'est pas très gros, mais ses apophyses musculaires sont très apparentes. La portion faciale de la tête est plus allongée que chez les phoques, tandis que la partie antérieure de la mâchoire supérieure est bien développée pour recevoir les dents canines, entre lesquelles se ferme la mâchoire inférieure, qui manque de canines et d'incisives chez l'animal adulte. Chez les jeunes morses, on compte six incisives à chaque mâchoire, lesquelles tombent durant la croissance de l'animal, à l'exception de deux, qui restent entre les canines dans la mâchoire supé-

rieure et qui ressemblent à des molaires. Les canines supérieures sont très longues, se dirigent vers la terre en forme de défenses pointues, e descendent beaucoup plus bas que le menton. Les mâchelières, qui étaient dans le jeune âge $\frac{5}{4}\,\frac{5}{4}$, tombent à mesure que l'animal avance en âge Ces dents sont coniques, à couronne émoussée, simples et usées obliquement au sommet.

Voici la formule dentale des morses adultes : incisives $\frac{2}{0}$, canines $\frac{1}{0}\,\frac{1}{0}$, mâchelières $\frac{4}{4}\,\frac{4}{4}$. Comme on le voit par cette formule, la denture des morses diffère beaucoup de celle des phoques. Leur mâchoire inférieure manque l'incisives et de canines, tandis qu'à la mâchoire supérieure ces dernières forment d'énormes défenses qui atteignent parfois jusqu'à deux pieds de longueur, entre lesquelles sont deux incisives semblables aux mâchelières. La mâchoire supérieure est remarquable par la grandeur des alvéoles où sont logées les défenses, ce qui donne à cet animal un mufle tellement renflé que les narines, au lieu de terminer le museau, sont presque tournées vers le ciel. On ne connaît qu'une seule espèce de morse.

Genre *Odobaenus*, Linn.

Synonymes.—*Trichecus*. Linn.
Rosmarus, Klein.
Phoca, Linn.

Le nom générique *Odobaenus* paraît-être plus généralement usité aujourd'hui. Il est dérivé du grec *ôdôs*, seuil et *bainô*, je marche, tandis que *Trichechus* (de *thrix*, cheveu, poil, et *icthus*, poisson) *quia solus inter pisces ere hirsutus sit*, a dit Artedi, qui plaçait le MORSE au rang des poisssons, indique sa faculté de marcher sur la terre. Le nom générique *Trichechus*, si souvent employé pour désigner le MORSE, n'a pas été primitivement employé dans ce sens ; mais il paraît avoir été inventé pour désigner les SIRÉNIENS, et surtout le LAMENTIN dont la peau est couverte de poils clairsemés

Le MORSE ou *vache marine* (*Odobaenus rosmarus*, Malimgren.)
Synonymes, *Tricheehus rosmarus*, Linn.
Trichechus longideus, Fremery.
Rosmarus articus, Lillmeborg.
Rosmarus obesus, Gill.
La *vache marine*, Buffon, Brisson.
Sea cow, Shuldham.

Le MORSE de l'océan Atlantique ; la *vache marine*, le *cheval marin*, *la bête à la grande dent* des Français ; le *wabrus séa cow sea*, *horse* des anglais.

Aujourd'hui tout les morses sont regardés comme appartenant à une seule espèce circumpolaire.

Ce singulier animal mesure de onze à quatorze pieds de longueur ; son pelage est très court, très fourni et roussâtre, il a le mufle renflé. Le morse est surtout remarquable par ses longues canines, qui sortent de la mâchoire supérieure en forme de défense d'un pied et demi à deux pieds de longueur. Ces défenses viennent en aide à ces bêtes massives pour monter sur les rochers et les glaçons dont elles ne s'écartent jamais beaucoup, et pour arracher de la vase et du sable où ils sont ensevelis certains mollusques testacés dont elles font leur principale nourriture. Le morse paraît avoir été autrefois très commun dans le bas du fleuve et le golfe Saint Laurent ; mais aujourd'hui, bien qu'il se rencontre encore sur les côtes du Labrador, il ne fréquente plus guère que les mers du nord. Il paraît qu'il remontait le fleuve, de mémoire d'homme, jusqu'à la rivière Ouelle.

Il est rarement solitaire ; il se tient par bandes, quelque fois à l'eau le plus souvent se chauffant au soleil sur les rivages ou sur les glaces. On tanne sa peau, naturellement dure ; elle fournit un cuir épais et très fort qu'on employait dans le bon vieux temps pour faire des traits de calèche On s'en sert encore pour le même objet, mais surtout pour les sous-pentes de carosse. On tire de cet animal beaucoup d'huile d'excellente qualité. La chasse du morse était autrefois très lucrative dans le golfe Stain-Laurent. On le trouvait sur les côtes en été, et en hiver sur les bancs de glace ; c'est surtout sur les plages sablonneuses des îles de la Magdeleine qu'il venait respirer à son aise et se chauffer au soleil. Mais les Français d'abord, puis les Anglais et les Américains lui firent une guerre tellement acharnée qu'ils finirent au commencement du siècle actuel par le détruire presqu'entièrement, de sorte qu'aujourd'hui la rencontre de ce mammifère est extrêmement rare, non-seulement dans le bas du fleuve, mais encore dans le golfe Saint-Laurent. Il ne se trouve plus guère que vers les côtes du Labrador, dans le détroit et la baie d'Hudson, où la difficulté de l'atteindre est son unique protection. On le rencontre encore, mais rarement, aux îles de la de la Magdeleine et dans le détroit de Belle-Isle. Ses défenses se trouvent assez souvent ensevelies dans les sables des rivages du fleuve et du golfe Saint-Laurent, dans un état de conservation parfaite. Ce sont là les seuls restes d'animaux qui peuplaient, il y a à peine deux siècles, l'immense estuaire du Saint-Laurent, et dont les dépouilles ont servi à édifier bien

des fortunes. Mais l'incurie, le manque de prévoyance des gouvernements et la cupidité des armateurs, ont fait disparaître de nos eaux, jusqu'à l'extermination, cette source de la richesse nationale. Il n'y a que la multitude innombrable et la fécondité des phoques qui aient pu jusqu'ici les préserver de la même destruction.

II. Familles.—Les OTARIDÉS, Gervais. (*Otariidae*, Gill.)

Synonymes.—*Phoques à oreilles externes*, Buffon.

OTARIA, Pérou.

Les OTARIDÉS, ont pour caractères généraux de petites oreilles visibles en dehors, de forme relativement mince et allongée, et le cou beaucoup plus long que les phoques. Les membres antérieurs sont situés beaucoup plus en arrière que chez ces derniers. Les membres postérieurs, leurs pieds, contrairement aux précédents, peuvent être dirigés d'arrière en avant selon la volonté de l'animal, et, par conséquent, peuvent servir à la locomotion terrestre.

Ce n'est qu'après dss observations plus soignées et des études plus approfondies que les OTARIES furent séparés des PHOQUES. Cependant les pêcheurs anglais et américains, pour la plupart, les réunissent encore sous le nom collectif de *Seals*, tout en les distinguant en phoques sans oreilles *earless seals*) et en phoques à oreilles (*eared seals*).

On distingue les otaries par leurs pieds de devant dépourvus d'ongles et placés plus en arrière que chez les autres phoques, ce qui par conséquent les rend plus aptes à la natation. Cette particularité leur fait paraître le cou plus long. La membrane qui enveloppe les pieds de derrière se prolonge au-delà des ongles en longues lanières ou rubans. La surface inférieure de leurs membres n'est point couverte de poils comme le reste du corps Ces animaux sont pourvus de petites oreilles expérieures, d'où leur vien le nom d'otaries. Les otaries ont six incisives supérieures, dont les quatre ntermédiaires sont à double tranchant, et quatre incisives inférieure outes fourchues. Cette famille comprend les trois genres suivants :

I. Genre.—*Eumetopias*, Gill.

Synonymes.—*Otaria* de divers auteurs (en partie.)

Arctocephalus, Gray (en partie.)

Ce genre ne renferme qu'une espèce :

Le LION MARIN, Buffon ; *Eumetopias*, Stelleri Gray.

Synonymes.—Le *marinus*, Steller.
Otaria stelleri, Gray.
Arctocephalus californianus, Gray.
The *Leonine seal*, Pennant.
The *Sea King*, Elliott.

Le LION MARIN des Français ; the *Sea Lion*, the *Hair Seal* des anglais. Il habite les côtes de l'océan Pacifique nord, depuis le détroit de Behring vers le sud jusque sur les côtes de la Californie et du Japon.

La longueur du mâle adulte varie de onze à treize pieds ; il pèse de mille à treize cents livres ; la longueur de la femelle ne dépasse guère huit pieds, et son poids est de quatre à cinq cents livres. La couleur varie selon l'âge et la saison. Les jeunes sont d'un brun châtain.

Le LION MARIN est le plus grand des OTARIES. Il n'a pas de crinière, comme le lion terrestre.

II. Genre.—*Zalophus*, Gill.

Synonymes.—*Arctocephalus* Gray (en partie.)
Neophoca, Gray.

Ce genre paraît limité aux rivages de l'océan Pacifique nord et aux mers Australiennes. On n'en connaît que l'espèce suivante :

Le LION MARIN DE LA CALIFORNIE, Choris (*Zalophus californianus*, Allen.)

Synonymes.—*Otaria californiana*, Lesson.
Phoca californiana, Fischer.
Zalophus Gillespii, Gill.
The *Sea Lion* (of California), Scammon.

Le LOBO MARINO des Espagnols ; the *Sea Lion* et *California Sea Lion* des Anglais. Il fréquente les côtes de la Californie. La couleur de ce lion de mer est le brun châtain foncé, brun noirâtre sur les membres, le ventre et l'extrémité postérieure du corps. Sa moustache est blanchâtre ou d'un blanc jaunâtre, avec du brun à la base des soies

Le mâle adulte a de sept à huit pieds de longueur, et la femelle de cinq à sept pieds. Le pelage est ras, âpre au toucher et raide. On dit que le LION DE MER atteint sa pleine croissance à l'âge de neuf ans.

III. Genre.—*Callorhinus*, Gray.

Synonymes.—*Arctocephalus*, Gill.

Ce genre n'est représenté que par une seule espèce, qui fréquente les rivages de l'océan Pacifique nord.

L'OURS MARIN, Buffon (*Callorhinus ursinus*, Gray.)

Synonymes—*Ursus marinus*, Steller.
Phoca ursina, Linn.
Arctocephalus ursinus, Gray, Lesson.
Le *chat marin*, Kraschenminikow.
Ursine seal, Pennant.

Le *Fur Seal*, bien connu de l'Alaska. Le pelage de L'OURS MARIN consiste en une couverture externe de poils longs, aplatis, médiocrement rudes, sous laquelle se trouve une robe dense composée de poils fins, longs et soyeux, qui atteignent sur presque toutes les parties du corps la longueur des premiers. Les poils sont plus gros à leur extrémité supérieure qu'à la base, forme qui se remarque surtout dans le premier pelage des jeunes. La longueur moyenne du mâle adulte est de six à sept pieds et demi, et son poids de quatre à cinq cents livres ; la femelle est beaucoup plus petite.

Le musée de la Commission géologique du Canada, à Ottawa, possède un échantillon de Callorhinus ursinus, (Gray,) parfaitement conservé, empaillé et monté avec beaucoup d'art. Ce phoque appartient, comme il a été dit plus haut, à la famille des otaridés. On le reconnait facilement par ses oreilles dressées, étroites et pointues, d'environ deux pouces de longueur. Il a les mains et les pieds sans poil depuis le coude et le genou respectivement; les doigts très longs et effilés sont recouverts d'une peau membraneuse noire et luisante, dépassant l'extrémité des doigts et se terminant par cinq longues lanières, d'environ un pouce de largeur, pendant au bout des doigts. Ses fortes moustaches sont longues et dirigées en arrière. Ce pinnipède, qui ne se rencontre pas dans les mers de l'est de l'Amérique septentrionale, a été pris sur les côtes de la Colombie britannique.

III. Famille.—Les PHOCIDÉS (*Phocidæ*, Allen.)

De tous les PINNIPÈDES, ce sont les PHOQUES qui rappellent davantage les poissons par leur forme extérieure.

M. J. A. Allen (*History of North America Pinnipeds*) ramène à dix-sept, réparties en dix genres, les cent trois espèces de phoques qui avaient été successivement cataloguées, et il pourrait bien y avoir encore quelques réductions à faire.

Les PHOQUES se rencontrent sur les rivages de toutes les régions tempérées ou froides du globe ; mais c'est dans l'hémisphère boréal que les phoques proprement dits, du genre PHOCA, (Linn.) habitent tous, et la plupart dans les hautes latitudes.

L'espèce de phoque qui occupe la plus vaste aire géographique est sans contredit le *loup-marin* ou *veau-marin* ordinaire (*Phoca vitulina*. Linn). On le rencontre dans toute la partie nord de l'océan Atlantique, depuis les côtes

septentrionales des Etats-Unis à l'ouest et le détroit de Gibraltar à l'est, et dans l'océan Pacifique depuis la Californie et le Kamstchatka jusqu'aux régions arctiques. C'est dans le golfe Saint-Laurent et les environs de l'île de Terre-Neuve que se fait la pêche des phoques la plus considérable. Le phoque ordinaire s'y trouve durant toute l'année. En outre, les glaçons amenés du nord par les vents et les courants vers la fin de février apportent une source importante de richesses dans les trois espèces: (*Phoca groenlandica*), Fabr. ; [*Cystophora cristata*]., Gm. ; [*Erignathus barbatus*]., Gill., dont la chasse n'occupe pas moins chaque année de douze à treize mille marins, qui se lancent à travers les glaces sur des vaisseaux de quatre-vingt à cent-vingt tonneaux bardés de fer.

On emploie aujourd'hui beaucoup de steamers pour cette chasse pleine de danger. On évalue, comme il est dit plus haut, à près d'un million le nombre de phoques tués tous les ans, et le nombre n'en paraît pas diminuer sensiblement dans le golfe Saint-Laurent et les parages de Terre-Neuve. Mais il n'en est pas de même à l'île de Jean Mayen, non plus que dans le nord de l'Ancien continent, Ces animaux étaient tellement nombreux dans ces stations, qu'on s'en est peu préoccupé jusqu'à ces dernières années. Mais les massacres qu'on en a faits, il faut le dire, à tort et à travers, sans s'inquiéter des saisons, de l'âge et du sexe de ces victimes de l'avidité humaine, ont fini par faire ouvrir les yeux des intéressés, et il a bien fallu reconnaître une diminution assez sensible du nombre de phoques pour faire craindre la ruine de cette industrie. Le gouvernement anglais, désireux de remédier à cette destruction, provoqua, en 1876, une règlementation protectrice de ces utiles habitants de la mer, règlementation qui fut adoptée par les autres nations intéressées dans cette pêche On espère par là, non-seulement arrêter la destruction de cette source de richesses, mais encore augmenter le nombre de ces animaux.

Les phocidés qui habitent les mers de la partie nord-est de l'Amérique Septentrionale se partagent naturellement en deux groupes secondaires ou sous-familles, le premier groupe comprenant les *phocinés* ou phoques proprement dits, et le second les *cystophorinés* ou phoques à capuchon.

I. Sous-Famille.—Les *phocinés* (Phocinae, Gray.)

Ce groupe comprend les trois genres suivants :

I. Genre.—*Phoca*, Linn.

Synonymes.—*Phoca* (*Linn.*)
Pusa, Scopoli.
Callocephalus, F. Cuv.
Pagophilus, Gray.
Pagomys, Gray.
Halicyon, Gray,

Ce genre comprend les plus petites espèces de PHOQUES de la famille. Les trois espèces qui vont suivre sont les seules qui soient parfaitement connues. Leur formule dentaire se lit comme suit : incisives $\frac{6}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, mâchelières, $\frac{5-5}{5-5}$.

Leurs dents incisives sont petites et pointues ; leurs canines ne sont pas généralement très longues, elles sont mousses, tandis que leurs mâchelières sont à couronnes comprimées latéralement, à bords aigus et tranchants, à nombreuses pointes coniques et à racines simples. Les PHOQUES peuvent rester sous l'eau de quinze à vingt minutes et plus sans respirer. Ils vivent en troupes le long des rivages des mers du nord. Ils changent d'habitation suivant les saisons. Durant les hivers rigoureux des mers arctiques ils émigrent vers les mers tempérées, les individus de chaque espèce se tenant ensemble et évitant de se mêler aux espèces différentes. Les PHOQUES sont considérés comme monogames ; chez certaines espèces, cependant, chaque mâle a trois ou quatre femelles, lesquelles forment avec les petits une famille ; la gestation dure de neuf à dix mois, et un ou deux petits, rarement trois, naissent à chaque portée. Ils aiment à se chauffer au soleil sur les rivages, sur les rochers et les glaces flottantes sur lesquels les femelles mettent bas. A cette époque de l'année, les PHOQUES se retirent dans des endroits inhabités, où les femelles allaitent leurs petits durant l'espace de deux ou trois mois, et leur témoignent la plus tendre sollicitude.

Les PHOQUES s'apprivoisent facilement; ils s'attachent à leurs gardiens, font preuve d'une intelligence peu commune, et ont plusieurs traits de ressemblance avec les chiens ; de là le nom de *chiens de mer* qu'on leur donne souvent. Ils se nourrissent d'oiseaux de mer, de poissons, de crabes et de mollusques qu'ils attrapent en nageant. Lorsque, dans les mers arctiques, les PHOQUES se trouvent sous de vastes champs de glace, ils y pratiquent une ouverture pour respirer.

Le printemps, durant les mois de mars et d'avril, et l'automne, en novembre et décembre, les PHOQUES sont très gras. Les huiles qu'on en retire deviennent alors avec les peaux l'objet d'un commerce très important. Les PHOQUES habitent l'océan glacial arctique en été. Ils ne reparaissent au détroit de Belle-Isle que vers la fin de novembre, et remontent vers l'ouest en suivant la côte nord du golfe Saint-Laurent jusqu'au cap Whittle, point d'où la plupart d'entre eux tournent vers le sud, et se dispersent sur les glaces flottantes du golfe où les femelles font leurs petits vers le mois de mars. C'est durant ce mois et le mois d'avril que les pêcheurs leur font surtout la chasse. Vers le commencement de juin, les

PHOQUES se rapprochent encore de la côte, et se dirigent vers l'est pour retourner à la haute mer par le détroit de Belle-Isle. La chasse ou la pêche du PHOQUE se fait depuis un temps immémorial dans les eaux du golfe Saint-Laurent. On emploie de préférence les goélettes de quatre-vingt à cent-vingt tonneaux portant un équipage de vingt-cinq à trente hommes.

Entre les années 1838 et 1848, il fut exporté de Terre-Neuve de quatre cent mille à sept cent mille peaux de phoques annuellement. En 1847, trois cent vingt et un vaisseaux, jaugeant trois cent mille tonneaux et manœuvrés par dix mille hommes, furent engagés dans les pêcheries des mers voisines de cette île.

Il n'est peut-être pas inutile de faire observer que les noms vulgaires que je donne à la suite des noms scientifiques, comme : *loup-marin, veau-marin, vache-marine, cheval-marin, lion, éléphant* et *ours de mer*, n'ont aucun sens précis et n'indiquent nullement que les animaux marins, ainsi nommés, ont quelque ressemblance avec les animaux terrestres que ces mots sembleraient indiquer. Ces noms ont été appliqués à tort et à travers par les voyageurs, par les pêcheurs et les matelots, aux diverses espèces de cétacés herbivores, aux phoques, aux morses, etc.

Le PHOQUE COMMUN (*Phoca communis*, Linn.)

Synonymes—*Phoca vitulina*, Linn.
Callocephalus vitulinus, F. Cuv.
Phoca littorea, Thienemann.
Phoca concolor, DeKay.

Aussi appelé le *phoque ordinaire*, le *veau-marin*, le *loup-marin*, le *chien-marin*. C'est le *loup-Marin d'esprit* des Canadiens-Français et des Acadiens des côtes du golfe Saint-Laurent, le *Harbour Seal* des Anglo-Américains, qui l'appellent encore *Bay Seal,Land Seal,Sea Calf, Sea Dog*, tandis que les Terreneuviens leur donnent le nom de *Native Seal*, phoque indigène, à cause de ses habitudes sédentaires.

Son pelage est d'un gris jaunâtre, parsemé de taches noirâtres de forme irrégulière. On le voit rarement en grandes troupes. Le *loup-marin d'esprit* atteint une longueur de quatre à cinq et même six pieds,donne de deux à trois gallons de bonne huile, bien qu'il en ait été tué de gros individus qui en ont donné jusqu'à huit et même douze gallons. Le cuir sert à confectionner des chaussures, des casquettes, des couvertures de malles, etc., etc. La valeur commerciale de la peau et du lard des veaux marins varie de deux dollars et cinquante centins à quatre dollars, sans compter les os, qui se perdent et dont on pourrait fabriquer du phosphate de qualité supérieure.On les tue au fusil, ou en les frappant sur le museau avec un bâton, une

hachette,etc., lorsqu'ils sont endormis sur les rivages ou sur les îlots rocheux. On en prend aussi un grand nombre dans des pêches, surtout lorsqu'ils sont jeunes.

Le veau marin habite une aire géographique considérable. Très commun dans le bas du fleuve et le golfe Saint-Laurent, il se rencontre encore en grand nombre le long des côtes de Terre-Neuve et du Labrador, ainsi que sur les rivages du détroit de Davis et les côtes du Groënland, etc, dans toutes les saisons de l'année. Ce phoque habite aussi les côtes du continent américain baignées par le Grand océan, depuis la Californie jusqu'au détroit de Behring. Le musée géologique du Canada en possède un magnifique échantillon, apporté des côtes de la Colombie Britannique.

Le loup marin d'esprit n'habite pas seulement les côtes de la partie nord de l'océan Atlantique et du Grand océan, ainsi que celles des grandes mers intérieures ; mais il remonte toutes les grandes rivières qui s'y jettent, souvent jusqu'à une grande distance du point où la marée cesse. Il a même remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Ontario. où il en a été pris un près du Cap Saint-Vincent vers 1824. Il en a aussi été pris dans le lac Champlain, entre autres, un au sud de Burlington, dans le mois de février 18[illegible], et un autre entre Burlington et Port Kent, le 23 février 1846. Le lac, à l'exception de quelques mares, était alors tout couvert de glaces, Pour plus amples détails, voyez : Natural and Civil History of Vermont 1842, p. 38 et 1853 p. 13 de l'appendice. Il remonte aussi la rivière Colombia jusqu'aux Dalles, à deux cents milles de son embouchure. La rivière au Chien, un des tributaires de ce grand fleuve, doit son nom à la présence du veau marin ou chien de mer dans un lac où elle prend sa source.

Le PHOQUE ANNELÉ [*Phoca annellata*, Nilss.]

Synonymes.—*Phoca* (*Pusa*) *fœtida*, Fabr.
Phoca hispida, Schreb.
Pagomys fœtidus, Gray.
Callocephalus hispidus, F. Cuv.

C'est le *phoque marbré* de F. Cuvier ; le *Ringed seal*, le *Marbled seal* et le *Floe rat* des Anglais.

Le PHOQUE ANNELÉ diffère peu du phoque commun. Cependant on le reconnaît assez bien par ses taches en forme d'anneau, par sa forme plus élancée, par sa queue plus longue, sa tête plus rétrécie et son museau plus aigu. Son nom de *Phoca fœtida* lui a été donné à cause de la mauvaise odeur des vieux individus et celui de *Phoca hispida* à cause de la raideur de son poil ; sa robe est tachetée de noir, de jaune et de blanc. Sa longueur est de cinq à six pieds environ. Il donne en moyenne six gallons d'huile, sa peau

se vend un dollar. Sa valeur totale est de quatre à cinq dollars. Les phoques de cette espèce sont rares. Ils se tiennent surtout sur les icebergs, et donnent moins d'huile en proportion de leur taille que le phoque ordinaire.

La femelle est beaucoup plus petite que le mâle. Les petits, au moment de leur naissance et jusqu'à l'âge de quatre semaines, sont ordinairement blancs ou d'un blanc jaunâtre. Leur robe est alors épaisse et laineuse, mais un mois après leur naissance, elle tombe pour faire place au pelage plus grossier et plus rude de l'adulte. Leur couleur passe insensiblement du blanc pur ou du blanc jaunâtre au brun, marqué de petites taches noirâtres. Néanmoins il arrive souvent que ceux de l'année conservent leur couleur blanche ou jaunâtre après le premier mois de leur existence, mais plus foncée le long de l'épine dorsale et parsemée de petites taches noirâtres. En général, la couleur varie beaucoup chez les adultes de même sexe et de même âge.

Le phoque marbré diffère extérieurement du phoque à croissants par sa taille plus petite et par la couleur des adultes, qui diffère beaucoup dans les deux espèces.

Bien qu'il soit constaté que ce phoque habite les mers arctiques des deux hémisphères, la limite méridionale de son parcours géographique ne saurait être déterminée avec certitude. Cependant, il est reconnu qu'il fréquente les côtes septentrionales du golfe Saint-Laurent et celles du Labrador. Il ne paraît pas qu'il ait été rencontré sur les côtes de Terre-Neuve, ni sur celles de la Nouvelle-Ecosse, et encore moins plus au sud. Vers le nord et surtout le long des côtes du Détroit de Davis et du Groënland, il se trouve en grand nombre. Le célèbre navigateur et explorateur Parry l'a vu au 82°, 40 de latitude boréale.

Le musée géologique du Canada possède un très beau spécimen de *Phoca foetida*, Fabr., apporté du Cap Digges, de la baie d'Hudson. Les doigts sont au nombre de cinq à tous les membres, comme chez les autres pinnipèdes. Le doigt antérieur de chaque main est le plus long, et les autres vont en décroissant graduellement jusqu'au doigt extérieur, qui est le plus court. Les extrémités des doigts des mains décrivent un arc de cercle. Quant aux membres postérieurs, ce sont les doigts extérieurs qui sont les plus longs et les plus gros, puis viennent le deuxième et le quatrième, et enfin le troisième ou doigt du milieu qui est le plus petit et le plus court. Il a le museau en forme de cône tronqué, un peu pointu. Les ongles des membres antérieurs sont plus saillants que ceux des membres postérieurs. Il a la peau semée de taches annelées. Sa longueur est d'environ six pieds ; la queue a de deux à trois pouces de longueur.

Le PHOQUE À CROISSANTS (*Phoca groenlandica*, Fabr.)

Synonymes.—*Pagophilus groenlandicus*, Gray.
Callocephalus groenlandicus, F. Cuv.
Phoca lagura, G. Cuv.
Phoca Pilayi, Lesson.
Le *phoque à croissants*, Buffon.

Le *Harp Seal*, *Groenland Seal*, *Saddle back* des Anglais, qui donnent aussi le nom de *White coats* aux jeunes. C'est le *brasseur* des pêcheurs de langue française du golfe, le *wastic* des Montagnais, le *coeur* des pêcheurs des îles de la Magdelaine, etc.

Son nom vulgaire de phoque à croissants lui vient de ce que, arrivé à l'état adulte, c'est-à-dire à l'âge de cinq ans, il a sur le dos deux croissants noirs dont les pointes se regardent, et qui tranchent sur sa robe d'un beau gris blanc tirant sur le jaunâtre.

Ce phoque se rencontre surtout dans les mers arctiques et sur les côtes du Groënland; mais en automne et en hiver, il fréquente les côtes de l'île de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent en troupes innombrables. Il retourne à la haute mer au printemps. Durant les mois de mars et d'avril, on fait la chasse des *loups-marins brasseurs* en les tuant à coup de fusil ou en les frappant avec des bâtons, etc, pendant qu'ils sont sur les glaces flottantes.

Sur la côte du Labrador, on les capture aussi en grand nombre au moyen de filets appropriés à ce genre de pêche. Le BRASSEUR atteint une longueur de six à huit pieds selon son âge. A l'état adulte, il donne de dix à douze gallons d'huile;la peau se vend d'un dollar et vingt centins à deux dollars et quarante centins. La valeur totale de ce phoque est de quatre à huit dollars. Cette espèce est, sans contredit, la plus recherchée de toutes par les Esquimaux, qui leur font la chasse au dard. Ces sauvages sont très friands de la chair et de la graisse de ces animaux. Ils se servent aussi de l'huile dans des lampes pour éclairer l'intérieur de leurs huttes pendant les longues nuits d'hiver. Le foie frit est regardé comme un régal par les navigateurs arctiques. Cette espèce de phoque produit de l'huile en plus grande abondance et de meilleure qualité que les autres. Leurs peaux sont aussi plus estimées. L'on assure qu'ils deviennent souvent la proie des gibbars (*Orca gladiator*, Gray) et d'autres cétacés des mers du nord.

On voit aussi au musée géologique du Canada un magnifique spécimen de phoque du Groënland, empaillé et monté avec beaucoup de perfection.

Il a été apporté du détroit d'Hudson. Cet individu a les doigts au nombre de cinq à chaque membre, comme chez les autres membres de la famille. Les doigts des membres antérieurs vont en retraitant du pouce au petit doigt d'une manière uniforme, et formant par l'extrémité des ongles une ligne oblique allant d'avant en arrière. Les doigts des membres postérieurs sont à peu près comme chez les précédents. La partie antérieure de la tête et le museau sont noirs. Le fond du pelage est d'un gris blanc, avec, de chaque côté, une bande noire, plus large vers le milieu, en forme de croissant et s'étendant depuis le haut du dos entre les épaules, où les extrémités des deux croissants se rejoignent jusque vers l'extrêmité postérieure, où les bandes des croissants sont interrompues et ne ont indiquées que par des taches de même couleur et dans la même direction que les bandes des croissants. La longueur est d'environ cinq pieds et demi ; la queue a de quatre à cinq pouces de longueur. Les petits, pendant les premières semaines de leur existence, ont le poil blanc et laineux.

Rink évalue à plus de trente-trois mille la capture annuelle des phoques à croissants sur les glaces flottantes des mers du Groënland, dont dix-sept mille cinq cents adultes et quinze mille cinq cents jeunes. D'un autre côté. il n'estime pas au-dessous de cinq cent mille la capture de ces pinnipèdes dans les seuls ports de Terre-Neuve, et à trois cent mille celle qui se fait tous les ans dans les mers de Jean Mayen, de sorte que la capture totale annuelle de cet animal s'élève à près de neuf cent mille individus dans ces mers seules.

Erignathus, Gill.

Synonymes.—*Phoca*, Gray.

Erignathus, Gill.

Les phoques de ce genre ont le museau large, le front haut et bombé. Leur formule dentaire est comme chez les précédents ; mais les dents sont petites, les mâchelières écartées, peu solides dans leurs alvéoles, s'usant vite et décidues dans le vieil âge. La mâchoire inférieure est courte. Les doigts mitoyens des membres antérieurs sont les plus longs.

Le PHOQUE BARBU (*Erignathus barbatus*, Gill.)

Synonymes.—*Phoca barbata*, Fabr.

Caliocephatus barbatus, F. Cuv.

Phoca leporina, Lepechin.

Lachtak ou *Laktak*, du Kamschatha.

Ou-Souk, des Groënlandais.

C'est le *Square Flipper* des pêcheurs de Terre-Neuve ; le *Ground Seal* de ceux du Spitzberg ; le *Bearded Seal*, *Great Seal* des auteurs anglais. Bien

que le PHOQUE BARBU soit le plus grand des PHOCIDÉS des régions boréales, il a la tête moins grosse que le PHOQUE GRIS et le PHOQUE A CAPUCHON dont il va être fait mention ci-après. Il fréquente les côtes de Terre-Neuve et les côtes nord du golfe Saint-Laurent avec le PHOQUE A CROISSANTS. Ce phoque, le wabishtouis des Montagnais du Labrador, atteint de dix à à douze pieds de longueur. La peau et le lard du mâle pèsent de sept à huit cents livres; ceux de la femelle de cinq à six cents. Sa peau vaut, dit-on, environ deux dollars. Sa valeur totale est de vingt-cinq à trente dollars pour un grand adulte.

Ce phoque se trouve aussi au musée géologique du Canada. Il a le corps très gros et mesure plus de huit pieds de longueur. Il a été apporté de la baie d'Hudson en très bon état L'habile taxidermiste attaché au musée a très bien réussi à donner à ce terrible pinnipède la pose qu'il doit avoir dans son élément. Chez ce phoque, le doigt du milieu des mains est le plus long et les doigts extérieurs, c'est-à-dire le pouce et le mineur, sont les plus courts. Les ongles sont longs, saillants et dépassent un peu les doigts, qui sont au nombre de cinq à chaque membre. Comme chez les autres phoques des doigts des pieds c'est celui du milieu qui est le plus court et les doigts extérieurs qui sont les plus gros et les plus longs. Cependant, quand les nageoires postérieures sont reployées, elles paraissent terminées par une ligne droite ou coupées carré, d'où leur nom vulgaire de *square flipper* (nageoires carrées]. Les ongles sont moins saillants qu'aux mains. La lèvre supérieure est renflée et dépasse un peu l'inférieure. Le bout du museau est obtus et fendu verticalement au milieu. La queue varie de six à sept pouces.

III. Genre *Halichoerus*, Nills.

Synonyme. *Pusa*, Gill.

Formule dentaire comme celle de *phoca*; mais les dents diffèrent beaucoup par leur forme simple, conique et cylindrique, de celles des autres genres de *phoques*, ainsi que parce qu'elles sont pour la plupart à racines simples. Le crâne est aussi presque l'inverse de ce que l'on observe chez les autres phoques. Le mot *halichoerus*, inventé par Nilsson, signifie *porc de mer* (de *hal* mer ; *choiros*, porc).

Le PHOQUE GRIS (*Halichoerus grypus*, Nilss.)
Synonymes. *Phoca grypus*, Fabr.
Pusa grypus, Gill.
Callocephalus scopulicolus, Less.
Halichoerus macrorhynchus, Hornschuch et Shilling,
Halichoerus griseus, Nilss,

Le *Grey Seal* des Anglais, l'*Ut-Selur* des Islandais. Son nom spécifique *grypus*, et non *gryphus* comme l'écrivent quelques auteurs, signifie à nez crochu.

Ce phoque ne se rencontre que sur les côtes baignées par l'ocean Atlantique, et son habitat y est même très restreint. Au sud, il ne dépasse pas l'île de Sable et la Nouvelle-Ecosse. Il vient dans le détroit de Belle-Isle et le long de la côte sud du Labrador, où il s'en prend tous les ans, soit sur la glace, soit dans les pêches.

Il a les trois ou quatre mâchelières antérieures pourvues de racines simples. Il atteint de huit à neuf pieds de longueur, et l'adulte pèse en moyenne six cent trente livres. Sa couleur générale est le gris et le brun diversement distribués. La couleur des jeunes est plus pâle que celle des vieux. Ce phoque abonde sur les côtes de l'Islande. Il est assez dépourvu d'intelligence, et ne saurait être apprivoisé. On dit que les vieux mâles sont très batailleurs.

Le PHOQUE GRIS paraît être le moins commun de tous les phocidés du nord. Exclusivement confiné à l'océan Atlantique, son habitat y est même très restreint. Sur la côte orientale de l'Amérique, il descend au sud jusqu'à l'île de Sable, et se voit aussi, d'après Gilpin, sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse, mêlé avec les phoques à croissants. Il vient aussi dans le détroit de Belle-Isle et visite la côte sud du Labrador, où il s'en prend tous les ans, soit sur les glaces flottantes, soit dans les pêches. Il recherche les îles basses et les grèves rocheuses, pour y faire ses petits à l'automne.

Fabricius est le premier naturaliste qui ait donné un nom systématique à ce phoque. Ce savant le nomma *phoca grypus*, et non *phoca gryphus* comme l'écrivent encore plusieurs auteurs. Mais Nilsson, dès l'année 1827, rétablit la véritable orthographe *phoca grypus* ou *phoque à nez crochu*, tel que rapporté ci-haut.

Le quatrième est celui des CYSTOPHORES OU STEMMATOPES.

CYSTOPHORA, Nilsson

Synonymes.—*Stemmatopus*, F. Cuvier.
Stemmatope, F. Cuvier.
Mirounga, Gray.

Les CYSTOPHORES ou *phoques à capuchon*, les STEMMATOPES de F. Cuvier ont les dents disposées comme suit : incisives $\frac{2}{1}-\frac{2}{1}$, canines $\frac{1}{1}-\frac{1}{1}$, mâchelières $\frac{5}{5}-\frac{5}{5}$. Les dents mâchelières sont à couronne petite et plissée, à cou distinct et robuste, à racines renflées et simples, à l'exception de la cinquième mâchelière et parfois de la quatrième dont la racine est double. Les doigts sont armés d'ongles forts et puissants. Les doigts supérieure ne

sont guère plus longs que les doigts moyens. CYSTOPHORE est formé de *kustis* vessie, et de *phoros* porteur.

En 1862, les pêcheurs du Havre des Maisons et ceux de l'île aux Meules, îles de la Magdeleine, étaient revenus de la chasse aux loups-marins, parmi les glaces flottantes du golfe. Ils avaient été particulièrement heureux, car ils en rapportaient une quantité de loups-marins bien plus considérable que les années précédentes. Ils avaient entre autres tué un grand nombre de cystophores, la plus grande espèce de phoque que l'on rencontre dans le golfe Saint Laurent. La dépouille, c'est-à-dire le lard, avec la peau de cet animal. pèse jusqu'à trois cents et même quatre cents livres. On calcule ordinairement que dix livres de lard donnent un gallon d'huile.

Le PHOQUE À CAPUCHON [*Cystophora cristata*, Nills.]

Synonymes.—*Phoca leonina*, Linn. [1766)
Stemmatopus cristatus, F. Cuvier.
Phoca cristata, Erxl.
Cystophora borealis, Nilss.

Le *Hooded Seal* des Anglais, qui l'appellent aussi *Crested Seal* et *Bladdernose;* le *Neitsersoak* des Groenlandais.

Le PHOQUE À CAPUCHON est regardé comme le plus courageux de tous les phoques. Il ne craint pas de faire face à son agresseur ; il est alors très redoutable. Son capuchon est à l'épreuve des balles. La femelle, moins féroce que le mâle, se fera tuer près de son petit plutôt que de l'abandonner. On estime à trois mille la quantité de ces phoques capturés annuellement au Groenland. Ce phoque est remarquable par un sac globulaire, susceptible de dilatation, que le mâle porte sur la tête et le nez, et dont il peut à volonté se couvrir le museau. Ses narines sont dilatables au point qu'elles ressemblent à des vessies gonflées. Il mesure quelquefois de sept à neuf pieds de longueur. On en tire jusqu'à trente et même quarante gallons d'huile. Sa peau vaut de deux à trois dollars. Il a le corps très gros et chargé de lard. Il habite les mers arctiques et la baie d'Hudson, mais surtout les côtes du Groenland et de Terre-Neuve. Les phoques à capuchon viennent dans le golfe Saint-Laurent, sur la fin de l'automne, en bandes assez nombreuses. Plus tard, les chasseurs les trouvent sur les glaces flottantes du golfe, où les femelles mettent bas leurs petits dans le mois d'avril. Dès les premiers jours du printemps, les pêcheurs en tuent un grand nombre, surtout vers le détroit de Belle-Isle, à l'île Saint Paul, etc.

Les peaux de ces animaux sont en grande demande sur les marchés.

Ces phoques aiment à se traîner sur les ilots de glace des hautes latitudes boréales, que les vents et les courants entraînent vers les côtes du Labrador. Les cystophores sont polygames et vont par familles. Quand ils sont blessés, ils deviennent féroces et se livrent entre eux de furieux combats.

Ce phoque habite les régions froides de l'océan Atlantique et l'océan Glacial Arctique. Du côté de l'est, on le rencontre depuis le Groenland jusqu'au Spitzberg. Il se rencontre rarement au sud de l'île de Terre-Neuve et sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse. Il émigre régulièrement, à la façon du phoque à croissants, mais en nombre bien moindre. Il vient en troupes assez considérables dans le golfe Saint-Laurent, où il s'en tue beaucoup le long de la côte méridionale du Labrador, des îles adjacentes, à l'île Saint-Paul, au Grand Mécatina, etc. Il en a été tué le long des côtes des états de la Nouvelle-Angleterre. Le professeur Cope rapporte aussi qu'il en a été capturé jusque dans la baie de Chesapeake, près de Cambridge, Maryland. Mais ce phoque préfère les glaces flottantes de la haute mer au voisinage des côtes ; il est assez rare qu'il se rencontre sur les îles rocheuses. Il fait de préférence ses petits sur les glaçons éloignés de terre, durant le mois de mars et huit à dix jours plus tard que le phoque à croissants, dont il ne semble guère rechercher la société, quoique assez souvent ces deux espèces se tiennent sur des glaces voisines. Le cystophore est regardé comme le plus courageux de tous les phoques. Il ne craint point de faire face à son agresseur, et devient alors très redoutable. Son capuchon paraît être à l'épreuve des balles. On dit que les jeunes s'apprivoisent facilement, et qu'ils sont alors plus dociles que les jeunes phoques à croissants Leur nourriture consiste en poissons, en encornets [calmars], etc.

On évalue à pas moins de trois mille les phoques à capuchon capturés tous les ans sur les côtes et dans les mers voisines du Groenland, où on les prend d'ordinaire sur les glaçons flottants. Sur les côtes de l'île de Terre-Neuve et du Labrador, on les tue au fusil et on en prend dans les pêches.

Ajoutons, en terminant cet article, que le capuchon de ces phoques leur offre une protection telle qu'il est très difficile de les tuer non seulement avec un bâton, mais même avec une puissante charge de plomb, ce qui, joint à leur férocité naturelle, rend la chasse de ces animaux très hasardeuse. On a découvert quelques restes fossiles appartenant à des phoques, surtout à ceux de l'espèce ordinaire, dans les formations tertiaires supérieures de l'Amérique et de l'Europe.

Dans le travail qui précède, l'auteur s'est conformé autant que possible au plan adopté par M. J. A. Allen, assistant du musée de zoologie comparée de Cambridge et collaborateur spécial de la Commission du Massa-

chusett, dans son admirable histoire des pinnipèdes de l'Amerique du Nord, ouvrage que je regrette beaucoup de ne trouver ni dans la bibliothèque dn parlement, ni dans celle du département de l'instruction publique de Québec. Les notes prises sur les lieux mêmes fréquentés par ces mammifères de la mer, pendant les deux voyages dans le golfe Saint-Laurent, et sur les côtes du Ladrador canadien, lui ont aussi fourni de nombreux renseignements, qui lui ont été d'un grand secours dans l'exécution de son travail. Les beaux spécimens montés de veau-marin [*Phoca vitulina* Linn.], de phoque à croissants [*Phoca groenlandica* Fabr.] et de phoque à capuchon, *Cystophora cristata*, Nilss.] de l'Université Laval, à Québec, lui ont permis de comparer ses notes avec les sujets mêmes. M. C. E, Dionne, curateur du musée zoologique de l'Université Laval, voudra bien agréer les remerciements de l'auteur pour son bon vouloir en toutes circonstances, et surtout en lui donnant accès non seulement au riche musée de l'université placé sous sa garde, mais encore à la bibliothèque, une des plus considérables et des plus complètes du Canada, renfermant plus de 90,000 volumes.

Depuis que ces lignes sont écrites, l'auteur a eu la bonne fortune de visiter le musée de géologie et d'histoire naturelle du Canada, à Ottawa, musée vraiment digne en tous points du pays dont il expose aux yeux des visiteurs les richesses animales, végétales et minérales, dans toute leur splendeur. C'est la puissance du Canada dans ce qu'elle a de plus instructif et de plus attrayant.

L'auteur ne saurait donc, en terminant cet humble travail, se dispenser d'offrir à M. le Dr. Selwyn, directeur de la Commission de géologie et d'histoire naturelle du Canada, et à son savant collaborateur, M. le Dr. J. F. Whiteaves, paléontologiste et zoologiste de la Commission, la gratitude qu'il leur doit pour les bons procédés dont il a été l'objet de la part de ces messieurs, pendant sa visite au musée de la Commission, dans les premiers jours du mois d'août 1887.

En entrant dans ce musée on remarque, parmi les nombreux spécimens d'animaux terrestres montés avec beaucoup de goût et d'art, une collection de pinnipèdes des mers du Canada. C'est d'abord une tête de morse (*Odobænus rosmarus*, Malm.) avec ses deux énormes défenses, puis l'ours-marin de Buffon [*Callorhinus ursinus*. Gray], habitants des côtes occidentales du Canada, pinnipèdes de la famille des otaridés ou phoques à oreilles apparentes Les phocidés, ou phoques sans oreilles apparentes, y sont aussi représentés par de fort beaux spécimens montés avec une grande perfection. On y voit un veau-marin [*Phoca vitulina Linn.*]pris sur les côtes de la Colombie Britannique ; le phoque à croissants [*Phoca groenlandica*, Fabr], le phoque marbré [*Phoca* (Pusa) *fœtid.* Fabr] pris au Cap Digges, à la baie d'Hudson ;

le phoque barbu [*Erignatus barbatus*, Gill], aussi de la baie d'Hudson, et enfin le phoque à capuchon [*Cystophora cristata*. Nilss],formant une magnifique collection de pinnipèdes, dont on a déjà eu l'occasion de dire un mot dans les pages précédentes.

A Monsieur le Dr Selwyn, continuateur de l'œuvre de l'illustre et regretté Sir William Logan et à son savant et zélé collaborateur. M. le Dr Whiteaves, l'auteur offre ses plus sincères remerciements pour la cordialité de leur accueil au musée, et pour la bienveillance qu'ils n'ont cessé de lui témoigner jusqu'au moment de leur départ, M. le directeur Selwyn partant pour la Colombie Britannique, et M. le Dr Whiteaves pour New-York.

Il doit aussi des remerciements à M. H. M. Ami qui, après le départ de ces Messieurs, lui a continué ses bons offices, et lui a aidé à compléter les renseignements qu'il était allé chercher au musée de la Puissance.Monsieur Ami, quoique tout jeune homme encore, a su déjà se rendre très utile par les connaissances variées qu'il a acquises à un âge où la plupart de nos jeunes gens ne songent qu'à s'amuser.M Fletcher, entomologiste de la Commission, a également droit aux remerciements de l'auteur pour sa politesse et sa bonté en lui montrant ses superbes collections de lépidoptères.

M. le professeur Macoun était alors dans l'île de Vancouver occupé à herboriser et a étudier la flore de cette région et ne devait revenir qu'à l'automne. L'auteur a beaucoup regretté l'absence de cet illustre botaniste, dont l'herbier, si l'on en juge par l'apparence, ne doit pas contenir moins de 7 à 8 mille spécimens de plantes canadiennes.Il se contentera donc de lui renouveler ses plus sincères remerciements, pour avoir examiné et nommé un par un ses spécimens de botanique jusqu'aux mousses exclusivement, sans exiger aucune rémunération quelconque pour ce travail ardu et ennuyeux. Le musée de géologie et d'histoire naturelle du Canada, fruit de la science et du travail assidu de *M.* le Dr Selwyn et de ses savants collègues et collaborateurs, honore autant les gouvernements qui ont fourni les fonds nécessaires à son établissement et à son entretien que les fondateurs et les continuateurs de cette œuvre éminemment nationale.

Les cétacés

Les animaux designés sous ce nom constituent le dernier ordre de la classe des mammifères dans la méthode de Cuvier, et le Ve dans celle du docteur Théodore Gill. du Smithsonian Institute de Washington, généralement adoptée aujourd'hui en Amérique. Ils sont destinés, par leur organisation, à habiter les mers, circonstance qui leur permet de prendre un accroissement énorme. Ce sont, sans contredit, parmi les CÉTACÉS que l'on

rencontre, les plus grands de tous les animaux dont l'existence nous soit connue aujourd'hui. La forme extérieure des CÉTACÉS les fait ressembler à d'énormes poissons. Mais si on les étudie au point de vue de l'anatomie et de la physiologie, l'on restera bientôt convaincu que la place de ces animaux, dans l'ordre de la création, doit nécessairement se trouver parmi les mammifères. Si l'on ne considère que leur forme extérieure, l'on verra qu'ils sont dépourvus de membres apparents. En effet, chez ces animaux il n'y a pas de membres postérieurs, et si les membres antérieurs existent ce n'est que pour leur servir de nageoires. La masse énorme de leur corps se prolonge en arrière en une queue épaisse, qui se termine en nageoire horizontale partagée en deux lobes, tandis que leur tête est jointe au tronc par un cou tellement gros et court qu'on n'y aperçoit aucun rétrécissement; le cou est composé de vertèbres très minces, qui sont en partie soudées entre elles. Quant aux membres antérieurs, ils présentent exactement la même composition anatomique que ceux des autres mammifères. Les os sont les mêmes et sont placés dans le même ordre, avec la différence cependant que l'os de l'épaule et les os de l'avant-bras sont plus courts en proportion de la taille de l'animal, et que ceux de la main sont aplatis et recouverts d'une membrane tendineuse.

A la partie postérieure de l'abdomen, on remarque deux ou trois osselets qui représentent les rudiments d'un bassin; et plus en arrière, on trouve des os en forme de V, sur lesquels sont insérés les muscles fléchisseurs de la queue. La force de ce dernier organe est prodigieuse. C'est lui qui constitue la partie principale de l'appareil locomoteur; car les membres antérieurs, c'est-à-dire les negeoires, ne servent à l'animal qu'à se maintenir dans son attitude naturelle ou à se diriger de droite à gauche. La queue des cétacés étant horizontale, comme nous l'avons dit, ces animaux ne peuvent la fléchir que de bas en haut et de haut en bas, mouvements qui leur permettent de plonger avec une grande facilité, mais qui sont aussi la cause que leur progression ne s'opère que par soubresauts, en s'élevant et en s'enfonçant alternativement dans l'élément liquide. Ces soubresauts sont tels, par exemple chez les MARSOUINS [*Phocœna vulgaris* Linn], vulgairement connus sous le nom de *poursilles*, qu'on les croirait toujours disposés à faire la culbute. Chez les CÉTACÉS, le rocher, ou cette portion du crâne qui renferme l'appareil auditif interne, est séparé du reste de la tête et n'y tient que par de simples ligaments. Ces animaux respirent au moyen de poumons; ils ont le sang chaud et rouge, et leur cœur présente deux oreilletes et deux ventricules. Ils ne peuvent respirer l'air qu'en nature,

ce qui les oblige à vénir fréquemment à la surface de l'eau pour respirer.

Les CÉTACÉS peuvent rester sous l'eau, sans inconvénient, de dix à vingt-cinq minutes et plus. Ce fait est dû à ce que, chez ces mammifères, il existe sous la plèvre, de chaque côté de la colonne vertébrale, un vaste plexus de vaisseaux remplis de sang oxygéné, qui leur permet de rester plus ou moins longtemps dans les profondeurs de l'océan sans venir à la surface pour respirer.

Leur appareil respiratoire est admirablement approprié à leur genre de vie. En effet, c'est à la partie la plus élèvée de la tête qu'est placée l'ouverture extérieure des narines, ce qui permet à l'animal de respirer sans avoir besoin d'élever le museau au-dessus de la surface de la mer. Ces animaux sont vivipares; les femelles nourrissent leurs petits de leur lait, qui est tout à fait semblable à celui des mammifères ruminants. Plusieurs d'entre eux n'ont pas de dents, et ceux qui en ont les ont toutes semblables. Leurs sens sont peu développés, à l'exception de celui de la vue, qui semble assez bon, et de l'odorat

Les CÉTACÉS sont les mammifères de la mer, créatures à sang chaud, respirant l'air, organisés pour vivre dans les immenses domaines de l'océan, sur lesquels ils règnent en maîtres. Bien que le REQUIN et L'ESPADON attaquent et dévorent les DAUPHINS de petite taille, nul d'entre les monstres marins à sang froid ne saurait tenir tête à l'orque vorace, avec ses terribles rangées de dents, son infatigable activité et sa vélocité sans égale. Quant aux énormes BALEINES À FANONS, elles sont protégées par leur volume et leur force contre les assauts de tout animal d'un autre ordre; et, entre les mâchoires de l'énorme CACHALOT, les longs bras et les suçoirs mortels du *kraken* ne lui servent de rien, et les efforts du terrible céphalopode ne le sauveront pas plus de l'étreinte du redoutable cétacé que les efforts de la souris ne la tireront des dents du chat.

La structure des cavités nasales diffère considérablement de celle des autres mammifères. Les narines, au lieu de continuer jusqu'au bout du museau, sont dirigées vers le haut à travers la chair jusqu'au sommet de la tête, où elles s'ouvrent à l'extérieur par un ou deux évents, et procurent à ces animaux le moyen de respirer sans sortir de l'eau la partie antérieure de la tête. Les yeux, petits, sont sans troisième paupière; les oreilles ne portent pas de traces de conque extérieure, mais intérieurement elles ne diffèrent pas beaucoup de celles des autres mammifères. Le sens du toucher et celui du goût paraissent bien développés. La femelle a deux mamelles logées dans des dépressions situées de chaque côté de la vulve. Les adultes sont presque entièrement dépourvus de la couverture ordinaire

des autres animaux de la même classe. Les dents, quand elles existent, ne se distinguent pas en incisives, canines et mâchelières ; mais elles se ressemblent par la simplicité de leur structure et par leur forme ordinairement conique. Elles ne tombent qu'une fois. Leurs alvéoles sont souvent incomplètement séparées l'une de l'autre. Nulle dent n'a plus d'une racine chez les espèces modernes. Ce qui annonce le plus souvent la présence des cétacés, c'est le bruit qu'ils produisent en respirant, opération durant laquelle ils lancent avec force une colonne de vapeur, double ou simple selon les espèces, plus ou moins haut et à des intervalles plus ou moins rapprochés, et dont l'émission, qui dure plus ou moins longtemps, est accompagnée d'un bruit variable en intensité. J'ai souvent entendu répéter et j'ai même lu dans les livres que cette colonne provient de l'eau qui entre dans la bouche du cétacé, et qu'il rejette avec force par l'évent double ou unique qu'il a à la partie supérieure de la tête ; tel n'est pas le cas. D'abord, l'eau ne saurait passer de la bouche aux conduits respiratoires du cétacé. Cette colonne ne se compose que d'air chaud et d'une très petite quantité d'eau pulvérisée dans cet air et de particules graisseuses. La colonne paraît d'autant plus blanche et plus épaisse, et reste d'autant plus longtemps visible que le ciel est plus couvert et la température plus froide. Nous remarquons chez nous le même phénoméne lorsque nous respirons en hiver. Plus la température est élevée, moins le souffle des cétacés est apparent, et il devient même invisible quand la température est chaude et sèche ; alors le voisinage de ces animaux n'est annoncé que par le bruit de leur respiration et la vue des parties de leur corps qui se montrent au-dessus de la surface de la mer.

Ces animaux n'ont que la paire de membres pectoraux, et encore ces membres se présentent-ils sous forme de nageoires. L'extrémité postérieure du tronc s'élargit en une énorme queue, aplatie horizontalement et partagée en deux lobes, comme il a été dit plus haut. Les CÉTACÉS ont la peau nue et n'ont point de scrotum. Ils n'ont ni cou ni oreilles extérieures. La nageoire caudale des cétacés est horizontale, tandis que chez les poissons elle est verticale, position qui, dans chaque cas, convient parfaitement aux besoins de l'animal. La queue verticale du POISSON est un instrument de progression, à l'aide duquel il fend les eaux avec une vitesse extraordinaire et à une profondeur à peu près uniforme. L'organisation du POISSON est telle qu'il n'a pas besoin de venir à la surface de l'eau pour respirer. Le CÉTACÉ, au contraire, par la nature même de son organisation, est contraint de monter à la surface de la mer chaque fois qu'il sent le besoin de respirer ; alors sa queue horizontale agit à la manière d'une rame d'une puissance incroyable.

Si le cétacé a besoin de ce puissant levier pour venir en contact avec l'atmosphère, l'immense profondeur de la mer d'où il s'élève suggère une pression tellement forte qu'elle implique une organisation spéciale du corps pour en empêcher la destruction. Cette pression ne doit pas être moindre de cent cinquante atmosphères dans la plupart des cas, ou environ un tonneau sur chaque pouce carré de la surface de l'énorme cétacé. Le moyen le plus manifeste et le plus efficace de résister à une si forte pression consiste dans l'épaississement du tégument, ou dans la production de quelque substance incompressible qui enveloppe l'animal tout entier. C'est bien là ce que la Providence a fait pour la baleine et de manière à exciter notre admiration.

Il est constaté aujourd'hui que la structure dans laquelle l'huile se dépose, et qui constitue ce qu'on appelle "lard" ou "gras" *bulbber* est la peau même de l'animal modifiée de manière à retenir cette huile à l'état fluide. La peau consiste en un entrelacement de fibres qui s'entrecroisent l'une l'autre dans toutes les directions, comme on le voit dans la peau ordinaire, mais à texture plus lâche et laissant des vides dans lesquels s'amasse l'huile. Une couche de matière adipeuse, comme celle qui enveloppe le porc, n'aurait pas suffi. Quand même cette enveloppe serait d'une épaisseur double de celle que l'on trouve ordinairement chez la baleine franche, elle ne pourrait résister à la pression supérieure, tandis que la modification que subit la peau de cetto dernière rend cette enveloppe toujours ferme et élastique.

Aussi, dans ce cas, la peau est-elle toujours de plusieurs pouces et même quelquefois d'un à deux pieds d'épaisseur. Elle agit comme le ferait une couche de caoutchouc dont elle a la densité et la ténacité, d'où il suit qu'elle résiste d'autant plus que la pression est plus forte. Grâce donc à l'organisation de son tégument, la baleine peut plonger au fond de l'océan, y rester pendant dix à quinze et même vingt minutes, et résister sans en souffrir à l'énorme pression qui pèse sur elle. La peau, mauvaise conductrice du calorique, empêche aussi la chaleur animale de s'échapper, et rend les habitants à sang chaud de l'océan capables de supporter le froid du milieu dans lequel ils vivent. De plus, le poids spécifique du lard de la baleine étant moindre que celui de l'eau de mer, bien qu'il dépasse quelquefois trente tonneaux, n'est pas un fardeau pour elle, mais il contribue en réalité à faire flotter l'animal. C'est à cette provision de lard que le rorqual, énorme cétacé de quatre vingt-dix à cent pieds de longueur, la plus grande de toutes les baleines, et par conséquent le plus grand de tous les animaux actuels, peut pousser en avant la masse énorme de son corps et flotter sans effort à la surface de l'eau.

Tous les cétacés modernes se divisent en deux groupes primaires, qui sont les DELPHINOIDÉS [*Delphinoidea*] et les BALEINOIDÉS *Balaenoidea*, auxquels il faut ajouter un groupe à dents de phoques (*Phocodontia*) composé d'espèces éteintes.

DELPHINOIDÉS (*Delphinoidea*)

Les os du crâne, chez ces cétacés, manquent plus ou moins de symétrie, anomalie qui provient de l'union des deux évents en un seul et du développement extraordinaire du passage nasal du côté gauche. Leur tête est souvent allongée en museau, surtout chez les dauphins proprement dits. Ils ont un évent simple à l'extérieur, et la vapeur rejetée au dehors par cette ouverture, au lieu de s'élever en jet comme chez les baleines, se condense en eau au contact de l'air et ruisselle sur les bords de la tête de l'animal. Ces cétacés ont d'ordinaire une nageoire dorsale de longueur et de forme variables. Ils ont le corps allongé et pisciforme. Leur bouche est armée de dents nombreuses, toutes semblables entre elles.

Les DELPHINOIDÉS se partagent en six familles, dont trois au moins sont réprésentées dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent. Ce sont : les BÉLUGIDÉS (*Belugidæ*), les ORCALÈS (*Orcadæ*] et les DELPHINIDÉS (*Delphinidæ*,) auxquelleson pourrait peut-être ajouter celle des *Ziphiidæ*, dont le genre *hyperoodon* habite le nord de l'océan Atlantique et les mers qui en dépendent.

Les BÉLUGIDÉS (*Belugidæ*)

Cette famille ne renferme que deux genres bien définis : le BÉLUGA ou *marsouin blanc*, *baleine blanche*, et le NARVAL ou *licorne de mer*, ayant tous deux la tête courte et arrondie et des dents peu nombreuses. Dans ces deux genres, point de nageoire dorsale, mais une petite pectorale, de forme ovale, et cinq vertèbres cervicales.

Le BÉLUGA ou *marsouin blanc*, (*Delphinapterus leucas*, Linn.)
Synonymes.—*Delphinapterus catodon*, Gill.
Delphinapterus beluga, Lac.
Delphinus albicans, Brunn.
Delphinus leucas, Linn.

Le BÉLUGA OU MARSOUIN BLANC, le *white whale* des Anglo-saxons, qui l'appellent aussi *white porpoise*, le *marsouin des Canadiens-Français* et des Français avant la cession du pays à l'Angleterre. Le BÉLUGA atteint une longueur de douze à vingt pieds et plus. Sa couleur est d'un blanc jaunâtre uniforme ou couleur de crême, quand il est adulte. Quant aux jeunes, ils sont d'un gris de plomb ou d'un noir bleuâtre, mais avec l'âge

ils deviennant d'abord bigarrés, et perdent graduellement toutes leurs teintes foncées pour prendre la couleur blanche des adultes. Le béluga a le front arrondi, mais entre la tête et le dos l'on remarque une dépression à l'endroit du cou. Les nageoires pectorales sont courtes, charnues et placées plus en arrière des yeux que ces derniers ne le sont du bout antérieur des mâchoires ; il n'y a point de nageoire dorsale proprement dite. L'ouverture de l'évent est dirigée en arrière. Un béluga de seize pieds et demi de longueur mesurait trois pieds et dix pouces à travers les extrémités des lobes de la queue, et les nageoires pectorales avaient un pied et onze pouces de longueur. Le nombre de dents varie de six à onze de chaque côté, à chaque mâchoire. Ce cétacé est un nageur rapide, qui se nourrit de gros poissons qu'il poursuit nonseulement le long des côtes de la mer, mais aussi dans les fleuves qu'il remonte quelquefois jusqu'à une grande distance. En 1886 tout le monde a pu voir cinq de ces cétacés ensemble prendre leurs ébats dans la rade de Québec, et remonter la rivière jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, à trente milles en amont de Québec. Le béluga, dont il pourrait bien y avoir plus d'une espèce, habite une vaste étendue de mer. On le rencontre également dans la partie boréale de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique. Il est très commun dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent. Il a été vu en grandes troupes dans la baie des Chaleurs et celle de Gaspé. Il se rencontre surtout depuis Matane et la Pointe-des-Monts jusqu'à l'ile-aux-Coudres. Il voyage en grandes bandes et fournit une huile de qualité supérieure. Durant le printemps on le prenait autrefois en grand nombre à l'ile-aux-Coudres et à la rivière Ouelle, et en automne à l'embouchure du Saguenay où il se tient toujours en grandes troupes durant l'hiver.

Le 5 juillet 1722, l'intendant Bégon homologuait un acte de société entre certains habitants de la baie Saint-Paul, pour l'établissement de deux pêches à marsouins [Delphinapterus Beluga. Lac.,] sur la devanture des terres de Réné de Lavoye, Claude Gautier dit Larouche et Jacques Fortier, et le 17 juillet de l'année suivante, 1723, le même intendant Bégon défendait à Réné Menu, Bertrand Perrot, François Deblois et Jean Dupont " de " tendre aucune pêche à anguilles dans l'étendue de la dite pêche à marso " nins, à peine, contre chacun des contrevenants, de cinq livres d'amende, " applicable à la fabrique de la paroisse de Sainte-Famille." Comme on le voit, les intendants de la Nouvelle-France encourageaient l'établissement des pêcheries sédentaires de marsouins blancs et les entouraient de toute la protection possible. Une ordonnance de l'intendant Raudot du 13 juillet 1707, autorise la formation d'une société entre Jean de Lavoie, Etienne Bouchard, Pierre Soucy, Jacques Gagnon, Pierre Boucher et François Gauvin, tous habitants de la rivière Ouelle, pour l'exploitation d'une pê-

che à marsouins sur la devanture de leurs habitations. Une autre ordonnance de l'intendant Raudot, du 6 juin 1710, approuve une autre société faite entre Jean Mignot, Louis Dubé et autres, habitants de la Bouteillerie (la rivière Ouelle) pour l'établissement d'une pêche à marsouins à la Pointe-aux-Iroquois. Il est dit dans cette ordonnance que " le roi veut que l'on établisse, dans ce pays, de ces pêches autant que faire se pourra. "

Enfin en date du 18 mars, 1746, on trouve une ordonnance ou plutôt un jugement de l'intendant Gilles Hocquart, qui maintient Augustin Roy dit Loziers, habitant de la Pocatière, dans la possession et la jouissance de sa pêche à marsouins

On a remarqué en disséquant un marsouin blanc que la langue, au lieu d'être libre vers le bout et le long des côtés comme chez la plupart des delphinoïdés, est au contraire aussi fortement adhérente que chez la baleine franche, en sorte qu'il n'y a qne l'extrémité de la langue qui soit susceptible de mouvement.

Les habitants de l'île-aux-Coudres continuent toujours de faire la pêche du béluga ou marsouin blanc, et en prennent de vingt à trente tous les ans.

Le NARVAL ou *licorne de mer* (*Monodon*, Linn,] Le NARVAL *unicorne* (*Monodon monoceros*, Linn.]

Le crâne du narval est comme celui du béluga, mais au lieu des nombreuses dents de ce dernier et des autres delphinoïdés, il n'a qu'une dent fonctionnelle, formant une énorme défense qui se projette de huit à dix pieds au delà du bout de la mâchoire. Cette défense naît du fond d'une alvéole formée par les os maxillaire et intermaxillaire d'un côté, et, logée dans une alvéole semblable, est une dent rudimentaire, de neuf à dix pouces de longueur, ne dépassant pas l'os qui l'entoure. Cette défense est énorme lorsqu'on la compare au corps de l'animal, qui ne dépasse pas de treize à quatorze pieds de longueur et de huit à neuf pieds de circonférence. Pour porter le poids de cette défense et lui donner un appui suffisant, la portion faciale du crâne est plus grande que chez les autres delphinoïdés, et l'alvéole pénêtre loin au delà de l'os maxillaire. Les mâles seuls sont pourvus de cette arme terrible, tandis que les femelles n'ont que deux dents rudimentaires dans la même position. Cependant, Scoresby raconte qu'il prit une femelle de narval qui avait une défense de quatre pieds et trois pouces de longueur. Pendant toute la durée de la vie de l'animal, la partie de la défense voisine du museau est recouverte d'une croûte graisseuse que l'usage fait disparaître vers la pointe. La défense, projetée en avant en ligne droite, représente dans toute sa longueur une spirale,

marquée à l'extérieur par des arêtes arrondies alternant avec des dépressions. La tête du narval n'a environ que le septième de la longueur du corps. Il a les yeux placés en ligne avec l'angle de la bouche, et les oreilles percées à environ six pouces en arrière. Les nageoires pectorales ont en moyenne le douzième de la longueur totale du corps et de la tête réunis.

Le milieu du corps est à peu près cylindrique, et la partie postérieure va en diminuant en cône jusqu'à l'origine de la queue. Les jeunes ont la peau d'un gris bleuâtre uniforme ou couleur d'ardoise. Les très vieux individus sont presque blancs. Quant aux adultes, ils ont la peau marbrée de gris de brun ou de noir ; les taches étant de forme arrondie ou oblongue distribuées sur un fond blanc. Le narval est aussi d'un blanc grisâtre, avec des taches blanches qui semblent pénétrer la peau. Le narval a le museau bombé et la bouche petite. Au lieu de nageoire, il a une arête saillante sur toute la longueur de l'épine dorsale. On le rencontre, surtout dans les mers de l'Islande et du Groenland, en troupes quelquefois très nombreuses. On lui fait la chasse pour son huile, qui est d'aussi bonne qualité que celle de la baleine, et pour sa défense, qui sert aux-mêmes usages que l'ivoire. Son nom de NARVAL ou narwhal (*nar*, cadavre ; *whal*, baleine] vient de ce que ce cétacé se nourrirait de cadavres, comme le croient encore les Islandais. Mais il est reconnu aujourd'hui qu'il se nourrit de mollusques, de crustacés et de poissons qu'il tue d'abord avec sa défense. Dans l'estomac de l'un de ces cétacés, il a été trouvé un bras de calmar et des morceaux de flétan.

Les Groenlandais et les Esquimaux mangent sa chair, s'éclairent de son huile, et se font avec les boyaux des vêtements imperméables pour se couvrir et des lignes pour la pêche du poisson. Avec la longue défense du narval, ils se fabriquent des dards, des lances, etc.

Le narval habite les mers arctiques des deux continents. Cependant, il paraît si rarement dans les mers des environs du détroit de Behring, que les indigènes de ces régions sont toujours frappés d'une terreur superstitieuse à la vue de cet étrange habitant de l'océan.

Pendant un voyage qu'il fit au Groenland, Scoresby raconte qu'il vit un grand nombre de narvals nager, près du navire à bord duquel il se trouvait, par bandes de quinze à vingt. La plupart de ces animaux étaient des mâles, reconnaissables par leur énorme défense. Ils prenaient leurs ébats avec beaucoup d'entrain. Rien de plus amusant que de les voir bondir hors de l'eau, plonger et revenir à la surface, et lever verticalement leur terrible dard tout à fait hors de l'eau, parodiant assez bien le geste du soldat qui présente les armes. Pendant ces évolutions ils produi-

saient de leur bouche un bruit étrange, espèce de gargouillement qui rappelait le glou-glou d'un liquide passant par le goulot d'une bouteille. La plus grande partie de ces narvals suivaient le navire, poussés par la curiosité. La transparence de la mer permettait de les voir glisser sous la quille du navire et folâtrer autour du gouvernail.

Les ORCADÉS (*Orcadæ*)

Les ORCADES ont, de même que les précédents, la tête obtuse et arrondie ; leurs dents varient par le nombre et la grandeur ; ils sont munis d'une nageoire dorsale ; leurs nageoires pectorales sont allongées, et leurs vertèbres cervicales plus ou moins soudées ensemble.

Cette famille comprend trois genres principaux :

1o. L'ORQUE, à crâne massif, à mâchoire inférieure épaisse, à dents nombreuses et puissantes ;

2o. Le GLOBICÉPHALE, à tête très renflée, à dents relativement petites, plantées dans la partie antérieure des mâchoires ; à pectorales très longues et à sternum composé de trois pièces ;

3o. Le GRAMPUS, dont la nageoire dorsale est courte et placée plus en arrière que dans les deux autres genres. Les dents de la mâchoire supérieure sont caduques, tandis que celles de la mâchoire inférieure sont confinées à la courte symphyse de cette dernière.

Il a été décrit huit espèces D'ORQUE, douze de GLOBICÉPHALES et cinq de GRAMPUS.

L'ORQUE (*Orca* Wagler)

Synonymes.—*Delphinus*, Linn.
Grampus, Fabr.
Phocoena, Cuv.

Les ORQUES sont probablement les seuls animaux qui attaquent et tuent les grandes baleines à fanons. L'on a remarqué que, à moins d'être pressés par la faim, ils poursuivent de préférence les jeunes. Ils ont les mâchoires extrêmement massives et armées chacune de grandes dents fortes et coniques, se rapprochant assez sous ce rapport de celles du CACHALOT (*Physeter macrocephalus*, Linn.)

L'ORQUE GLADIATEUR (*Orca gladiator*, Gray.)

Synonymes.—*Grampus orca*, Fabr.
Delphinus orca, Linn.
Phocæna orca, F. Cuvier.

L'ORGUE GLADIATEUR du nord de l'océan Atlantique et des mers qui

en sont formées est l'*épaulard* des Français, le *gibbar* des Canadiens-Français et des Acadiens, le *killer* des Anglais, le *trasher* des pêcheurs de Gaspé, etc. C'est l'espèce la plus connue. Elle est remarquable par sa férocité et ses instincts voraces. Eschricht rapporte qu'on l'a vu avaler quatre POURSILLES (*Phocæna communis*, F. Cuvier), et il ajoute qu'il a été trouvé dans l'estomac d'un de ces delphinoïdés les restes de treize (sic) POURSILLES et de quatorze (!) PHOQUES (cité par M. W. N. Lochington).

L'ORQUE GLADIATEUR a le dos noir et le ventre blanc. Sa nageoire dorsale simule assez bien un dard. Il a le museau court et arrondi, la mâchoire inférieure plus large et plus courte que la supérieure. Il a quarante-quatre dents, vingt-deux en haut et vingt-deux en bas, grosses, fortes, coniques et quelque peu crochues. La nageoire dorsale, située près du milieu du dos, peut avoir quatre pieds de hauteur ; ses pectorales sont grandes et ovales ; sa queue, en forme de croissant, est épaisse et forte. Il est très commun le long de la côte nord du fleuve. Nous l'avons vu plusieurs fois entre Betsiamis et la Pointe-aux-Esquimaux pendant nos voyages d'exploration. Il n'est pas rare d'en voir deux et trois à la fois allant à la file, et représentant assez bien les mouvements que ferait un immense serpent de mer. Cet animal, vif et fort, est d'une capture difficile ; il ne donne comparativement que peu d'huile. L'*épaulard* est excessivement vorace et exclusivement carnivore, dévorant de préference les gros poissons, comme le saumon. la morue, le flétan, la raie, le turbot, etc, les cétacés et les phoques. L'huile qu'on en retire est d'une excellente qnalité.

Le GLOBICÉPHALE (*Globicephalus*, Lesson)

Synonymes.—*Delphinus*, Linn.
Phocæna, F. Cuvier.

Les caractères génériques du globicéphale ont été donnés ci dessus. L'espèce la plus connue de ce genre est :

Le GLOBICÉPHALE NOIR (*Globiceyhalus melas*, Lesson).

Synonymes.—*Delphinus deductor*, Scoresby.
Phocæna globiceps, F. Cuvier.

Ce cétacé est remarquable par sa tête courte et arrondie, caractère qui lui a valu le nom de *bottle head* de la part des pêcheurs anglais. C'est le *caing whale* de Scoresby, le *dauphin conducteur* des Français, la *howling whale* des baleiniers Anglo-Américains. Il habite le nord de l'Atlantique dans le voisinage de l'Islande. Ses nageoires pectorales ont le quart de la longueur totale de l'animal. Il n'a que cinq à six petites dents, de chaque côté et à chaque mâchoire. Toutes les espèces de ce genre s'associent en grandes bandes et voyagent ensemble.

Le GRAMPUS (*Grampus*, Gray.)

Synonymes.—*Phocaena*, F. Cuvier.
Delphinus, Linn.

Les espèces de ce genre sont vulgairement confondues avec les phoques, auxquels ils ressemblent du reste, par leur grande taille ainsi que par leur apparence générale, mais dont ils diffèrent grandement par le petit nombre et le peu de développement de leurs dents. Leurs nageoires pectorales sont petites, la dorsale est basse et située bien en arrière.

Le GRAMPUS GRIS (*Grampus griseus*, Gray.)

Synonymes.—*Phocaena griseus*, F. Cuvier.
Delphinus griseus, D'Orb.

Ces cétacés ont à peu près les mêmes caractères que ceux du genre. Ils diffèrent des orques et des globicéphales en ce qu'ils n'ont pas de dents à la mâchoire supérieure une fois parvenus à l'état adulte, et qu'ils n'en ont que de trois à sept à la mâchoire inférieure. Les GRAMPUS habitent la partie septentrionale des deux côtés de l'océan Atlantique. On les rencontre aussi dans le voisinage de l'Islande, du Groënland. La longueur de ces animaux paraît être de treize pieds environ. Ils sont peu recherchés des pêcheurs de baleines.

Les DELPLINIDÉS OU DAUPHINS (*Delphinidae*.)

Cette famille est la plus nombreuse des CETODONTES. Ces animaux ont la portion faciale de la tête plus ou moins prolongée en forme de bec, et les mâchoires armées de nombreuses dents coniques. Il en a été décrit de soixante à soixante et dix espèces, plus ou moins connues et caractérisées.

Le MARSOUIN. (*Phocaena*, F. Cuvier.)

Synonymes.—*Delphinus*, Linn.
Grampus. cray.
Phocaena, F. Cuvier.

Les MARSOUINS se distinguent des précédents par leur museau court et bombé, non terminé par un bec, par leurs dents nombreuses et irrégulièrement placées sur chaque mâchoire. Ils n'ont qu'une nageoire dorsale.

Le MARSOUIN ORDINAIRE, (*Phocoena communis*, F. Cuvier.)

Synonymes.—*Delphinus communis*, Linn.
Delphinus phocaena, Desm.
Phocaena vulgaris, DeKai.

Le MARSOUIN ORDINAIRE est le plus petit de tous les cétacés, car il ne dépasse guère de quatre à cinq pieds de longueur. Son nom, qui signifie *cochon de mer* (*meer*, mer ; *schwein*, cochon), vient de la quantité de graisse qu'il a sous la peau. Les Anglais l'appellent *porpoise*, (porc-poisson). Les Canadiens et les Acadiens le no[illegible] ou *poursille*, tandis qu'ils donnent le nom de marsouin au beluga ou dephinaptère, dont il a été question ci-avant. Ce cétacé est noir dessus et blanc dessous. Cette espèce est familière à tous ceux qui habitent le bas du fleuve et les bords du golfe St-Laurent.

Le MARSOUIN RAYÉ (*Phocaina lineata*, Cope.)

Ce marsouin est encore une espèce qui habite l'Atlantique. Il se distingue facilement par une bande de brun foncé qui court le long des côtés du corps, et qui sépare le noir du dessus d'avec le blanc du dessous. C'est le *striped porpoise* des Anglo-Américains.

Les ZIPHIIDÉS, (*Ziphiidae.*)

Les cétacés qui composent cette famille ne furent pendant longtemps connus qu'à l'état de fossiles. Mais depuis un certain nombre d'années, on en a découvert plusieurs genres, dont l'hypéroodon peut trouver sa place ici.

L'HYPÉROODON, (*Hypéroodon*, Lac.)

Les HYPÉROODONS ont le corps des dauphins ou à peu près ; mais le bec du crâne a sur ses bords une haute crête en forme de cloisons osseuses et verticales, qui se développentsur les mareillaires supérieures en avant de l'évent. Les vertèbres cervicales sont soudées ensemble. Ils n'ont que deux petites dents à la mâchoire inférieure. Leur palais est hérissé de petites protubérances osseuses.

L'espèce unique de ce genre habite le nord de l'Atlantique, ainsi que les mers et les baies adjacentes ; on lui fait la chasse pour son huile, qui vaut, dit-on, celle du cachalot. Quand cet animal est jeune, la partie antérieure de la tète forme une sorte de bec, devenant de moins en moins prononcé chez les adultes à mesure que se développe son immense crête osseuse, qui finit par donner à la tête de l'hypéroodon l'apparence d'une malle. Jusqu'à tout dernièrement, l'on a considéré le jeune comme étant d'une espèce différente de l'adulte, erreur qui provenait du changement qui s'opère dans l'apparence extérieure de cet animal à mesure qu'il avance en âge.

Les CACHALOTS (*Physeteridæ*)

Cette famille de CÉTODONTES (cétacés à dents) ne contient que deux ou trois espèces, caractérisées par des vertèbres cervicales soudées ensem-

ble, par des dents à la mâchoire inférieure seulement, par ses côtes unies au sternum par des cartilages, et par un crâne étrangement asymétrique.

Le CACHALOT (*Physeter macrocephalus*, Linn.)

Le CACHALOT, le *Sperm-Whale* des Anglais, n'est pas seulement le plus grand et le mieux connu des physétéridés, mais le plus grand des cétacés après les baleines à fanons. Le mâle adulte atteint quelquefois une longueur de quatre-vingt à quatre-vingt-quatre pieds, et la capture d'individus de soixante et dix pieds de longueur n'est pas rare. Il en a été pris qui avaient plus de quarante-huit pieds de circonférence. Sa tête énorme, en forme de cylindre un peu comprimé et tronqué en avant, constitue environ un tiers de son corps. Ses dents, nulles ou rudimentaires en haut, sont bien développées à la mâchoire inférieure. C'est dans la partie supérieure de la tête, divisée en deux grandes cavités recouvertes et séparées l'une de l'autre par des cartilages, que se trouve l'huile appelée *cétine* et improprement nommée *spermaceti* ou *blanc-de-baleine*. Il ne faut pas croire cependant que la cétine se trouve seulement dans la tête du cachalot ; elle est, au contraire, distribuée dans toutes les parties du corps de l'animal.

L'évent de ce cétacé est unique au lieu d'être double comme dans les baleines proprement dites ; il se dirige vers le côté gauche de la tête, où il se termine sur le devant du museau. Une autre particularité, c'est que l'œil gauche est de beaucoup plus petit que l'œil droit et qu'il est même quelquefois entièrement atrophié. Le cachalot porte une nageoire dorsale ; ses pectorales sont petites en proportion de son corps. La peau, douce au toucher, est noire dessus et blanchâtre dessous. Ces animaux voyagent en bande de deux à trois cents individus, sous la conduite d'un mâle qui précède la bande et donne le signal du combat ou de la fuite. Le cri de ces animaux ou plutôt le bruit de leur respiration ressemble alors au son d'une cloche. Les femelles font un petit par portée et témoignent beaucoup d'attachement à leur progéniture. Il a été vu des cachalots se battre entre eux avec fureur et chercher à se saisir par la mâchoire inférieure. On a constaté qu'il peut rester vingt minutes sans respirer, et qu'il parcourt de huit à dix milles à l'heure. On fait la chasse au cachalot pour son huile ; il en donne beaucoup moins que la baleine franche, mais il fournit la cétine ou blanc de baleine et l'ambre gris. L'origine de cette dernière substance a donné lieu à beaucoup de controverse, mais l'opinion la plus accréditée aujourd'hui est que c'est une concrétion morbide qui se forme dans les intestins du *Physeter macrocephalus*, Linn.

Ce cétacé habite toutes les parties de l'Océan à part les mers glaciales. On a capturé des adultes depuis le 56° de latitude australe jusqu'au 56°

12 de latitude boréale ; mais il est plus commun dans les mers australes que dans les bassins relativement étroits des mers boréales.

Les BALEINOÏDÉS ou BALEINES À FANONS (*Balænoudæa*)

L'histoire naturelle des baleines n'est encore qu'imparfaitement connue. La difficulté d'observer directement ces mammifères aquatiques laissera toujours subsister beaucoup d'incertitude sur plusieurs points importants de leur structure. Certaines parties de leur organisation que l'homme a pu observer de plus près présentent des particularités fort remarquables.

Cet animal a l'œil très petit en comparaison du volume de son corps. Les yeux, très écartés l'un de l'autre, ne permettent pas à la baleine de voir un même objet avec les deux yeux en même temps. Cela n'empêche pas qu'elle n'ait la vue très perçante, et qu'elle ne voie les objets de fort loin lorsque elle regarde entre deux eaux. La baleine n'a pas d'oreilles apparentes au dehors ; l'organe de l'ouie se borne à un petit orifice presque invisible. Les baleines à fanons ont des nerfs olfactifs. Le sens de l'odorat, d'après Hunter et de Lalande, réside dans les évents ou ouvertures respiratoires communes à tous les cétacés souffleurs. Les évents sont à la distance de seize pieds environ de son extrémité antérieure. Quant à savoir si la baleine rejette réellement de l'eau par ses évents, le fait paraît être hors de doute. Cependant les naturalistes qui ont le mieux observé ces animaux et entre autres. Scoresby, qui en a vu prendre plus de trois cents, assurent que la baleine lance par ses évents un jet de vapeur et non un jet d'eau, et que cette vapeur se condense brusquement en venant en contact avec l'air froid, et retombe sous forme de pluie fine. La baleine est vivipare, comme tous les cétacés ; elle ne produit qu'un seul petit ou baleineau, qu'elle nourrit de son lait, qui a, dit-on, la saveur du lait de la vache. Le baleineau, à sa naissance, a une longueur de dix à douze pieds environ. La gestation paraît durer de dix à douze mois. La bouche immense des baleines est dépourvue de dents. La mâchoire supérieure est garnie de chaque côté de grandes lames cornées, à texture fibreuse et très élastique, à bords effilés et disposés comme des dents de peigne fortement serrées les unes contre les autres. Ces lames, qui atteignent jusqu'à huit à dix pieds de longueur, sont au nombre de cinq à sept cents. Les naturalistes leur donne le nom de fanons, tandis que dans le commerce on les connaît sous le nom de *baleines*. La pesanteur moyenne de chaque lame est de sept livres, et le poids du tout de quatre mille deux cent à quatre mille neuf cents livres, ou un peu plus de deux tonneaux. La *baleine* du commerce se prépare en la faisant tremper dans l'eau bouil-

lante l'espace de douze heures, ce qui a l'effet de la ramollir et de la rendre propre à être manufacturée. On l'estime d'autant plus qu'elle est plus flexible, plus tenace, plus compacte et plus légère. On la divise en bâtons quadrangulaires pour les côtes de parapluies. d'ombrelles, etc., etc. La mâchoire inférieure de la baleine est depourvue de dents et de lamelles de *baleine*. Cette disposition de la bouche de la baleine l'empêche d'avaler des animaux tant soit peu volumineux. Quand elle ouvre la bouche, il s'y précipite une colonne d'eau qui est tamisée par les fanons. Ceux-ci retiennent les petits poissons, les mollusques marins, etc., et les broient. Elle absorbe aussi des milliers de petits poissons, tels que merlans, harengs, maquereaux, etc., qu'elle réduit en bouillie pour pouvoir les avaler. Elle poursuit les bancs innombrables de ces poissons dans leurs différentes migrations périodiques.

Chez ces cétacés, les chambres nasales communiquent avec l'atmosphère par deux ouvertures appelées évents, et qui sont situées au sommet de la tête. Le crâne est très gros en proportion du corps, la mâchoire supérieure très longue et très étroite. Les baleines à fanons, malgré la masse énorme de leur corps et la grandeur de leur bouche, ne se nourrissent que de petits animaux marins, tels que méduses, crustacés, mollusques de petite taille, etc, qui abondent dans le nord de l'Atlantique et les mers qui en dérivent.

Les baleines à fanons se distinguent des autres animaux de l'ordre des cétacés par leur manque absolu de dents. Les dents existent cependant dans le commencement ; mais elles disparaissent avant la fin de la vie foetale, et font place à des rangées de lames parallèles de baleine. Les baleinoïdés se partagent en deux familles : les BALEINOPTÉRIDÉS et les BALEINIDÉS.

Les BALEINOPTÉRIDÉS (*Balænopteridæ*)

Les baleinoptéridés ou rorquals ont tous la tête de grandeur médiocre, le corps allongé et fusiforme, les fanons courts et élargis,quatre doigts seulement, un radius et un ulna, plus longs que l'humérus ; des vertèbres cerviales non unies ensemble. La plupart ont une nageoire dorsale, de nature adipeuse. La gorge et la partie antérieure du ventre sont d'ordinaire plissées longitudinalement. C'est à cette famille qu'appartiennent, à part les vrais baleinoptères, la *Scrag whale* (*Agaphetus gibbosus*, Cope) du nord de l'Atlantique, espèce à fanons blanchâtres, sans nageoire dorsale, ayant environ cinquante pieds de longueur et la *Humpback* (*Megaptera longimana* Gray) des mers boréales, outre trois autres mégaptères mentionnés par le Dr Gray comme fréquentant la côte orientale de l'Amérique.

Le même auteur ne compte pas moins de seize espèces de baleinoptères. Bien que les auteurs aient décrit plusieurs espèces de *humpbacks Megaptera* Cope) d'après certaines particularités de leur structure osseuse d'après leurs habitudes et leur forme générale, ces baleinoptères se ressemblent tellement qu'on en est venu à la conclusion de les considérer tous comme ne formant qu'une seule et même espèce, à laquelle Cope a donné le nom spécifique de *versabilis*, d'où le nom de l'espèce *Megaptera versabilis*, Cope.

Le MEGAPTÈRE ou *baleine à bosses* (*Megaptera versabilis*, Cope.)

Synonymes.—*Balæna gibbosa*, Cuv.

Megaptera longimana, Gray.

C'est le *Humphback* ou *Hunchbach Whale* des baleiniers Anglo-Saxons, le RORQUAL LONGIMANE des auteurs récents.

Le mégaptère atteint une longueur de soixante à soixante-dix pieds. Brehm lui alloue de vingt-six à trente mètres. Il a le corps plus arrondi et moins épais en proportion que la baleine franche, le profil de la tête déprimé à partir des évents jusqu'au museau, la mâchoire inférieure arrondie et saillante, les nageoires pectorales ainsi que les lobes de la candale considérablement développés, et le profil du dos interrompu par une protubérance de grandeur et de forme variables placée à une distance de la queue égale au quart de la longueur entière du cétacé. Une autre protubérance qu'il a sous la mâchoire inférieure, plus un certain nombre d'autres excroissances sur le sommet de la tête, jointes à des grappes de conques d'anatifs [glands de mer), à des coronules, etc., et sa forme excentrique en font un des animaux les plus difformes qu'il soit donné au baleinier de voir. Les femelles ont à peu près la même taille que les mâles, mais les deux sexes varient considérablement quant à la forme et à la coloration. Les individus adultes mesurent en moyenne de quarante-huit à cinquante-deux pieds de longueur. En 1871, il fut tué un mégaptère de soixante-quinze pieds de longueur, et dont le lard produisit soixante-treize gallons d'huile. La nageoire pectorale d'un individu de quarante-huit pieds de longueur mesurait treize pieds de long, et sa caudale dix-huit pieds d'une extrémité à l'autre des lobes. Les fanons sont de qualité médiocre, les lames les plus longues n'excédant pas deux pieds et neuf pouces. La couleur est le noir légèrement bigarré de blanc ou de gris dessous. On en a pris qui avaient du blanc pur sous les nageoires et l'abdomen, ainsi que sur le bord postérieur et le sommet de la protubérance. Ce cétacé est infesté de parasites, *coronules* de grande dimension et sessiles, atteignant jusqu'à trois pouces de diamètre, et *poux de baleine* (*Cyamus ceti* des auteurs,) qui se fixent sur la peau autour de la tête et des nageoires pectorales, surtout chez les jeu-

nes individus. Quoique ce baleinoptère se trouve dans tous les océans, dans toutes les saisons et à tous les âges, on a constaté qu'il se rend périodiquement dans les mers intérieures pour faire son petit, et que ces cétacés émigrent en grand nombre des régions tropicales vers les climats froids pendant les chaleurs de l'été, pour revenir dans les régions plus chaudes de l'océan durant les froids de l'hiver. La marche irrégulière de cette baleine, la fréquence des oscillations qu'elle imprime à son corps dans sa marche, et la façon avec laquelle elle fait tournoyer sa nageoire caudale, lorsqu'elle plonge la font reconnaître d'une grande distance. Le nombre de jets de vapeur qu'elle lance en l'air en venant à la surface de la mer varie d'un à quinze ou vingt de suite.

Pendant la saison des amours, les agissements bizarres de ces monstres marins sont des plus comiques. Ils nagent côte à côte en se frappant alternativement de leurs longues nageoires pectorales. Le bruit de ces coups est entendu à plusieurs milles de distance. Ils font des sauts tels qu'ils sortent presque entièrement de l'eau. Pour allaiter son baleineau, la mère s'incline sur le côté en élevant la partie postérieure de son corps hors de l'eau.

Sous la gorge de la *baleine à bosses* (*Megaptera*, Cope), l'on remarque de vingt et un à vingt six plis de quatre à six pouces de largeur chacun. Quelques-uns de ces plis se croisent ou se terminent près des pectorales, tandis que d'autres continuent plus loin en arrière. On croit que les plis de la gorge de cotte baleine et d'autres rorquals, par leur expansion et leur contraction, permettent à l'estomac de se dilater ou de se contracter suivant son contenu.

La baleine dite *sulfur bottom*(*sibbaldius sulfureus*,Cope) paraît habiter l'océan Pacifique. Mais la *silver bottom* de l'océan Atlantique décrite et figurée par le professeur Turner doit s'en rapprocher beaucoup. Cette dernière s'est de temps à autre échouée sur les côtes de la Grande-Bretagne. Une femelle de soixante et dix huit pieds de long avait trois cent soixante dix lames de baleine de chaque côté de la bouche, la plus grande mesurant un pied et demi à sa base, sur une hauteur de trois pieds seulement. La peau, d'un gris de fer dessus et d'un blanc d'argent dessous, était mince partout comparée à celle de la baleine franche (*Balaena mysticetus*, Linn), n'ayant pas plus d'un cinquième de pouce d'épaisseur. Le mégaptère n'a pas de nageoire dorsale, ce qui la distingue de prime abord des suivantes qui en sont pourvues. La couche de graisse ou plutôt de lard (*blubbeer*) qui lui recouvre le dos et les côtés n'atteint q'une épaisseur de six à huit pouces. On en tire de trois cent à deux mille quatre cents gallons d'huile, suivant

l'âge et la taille de l'animal. On se sert, comme pour la baleine franche, du harpon pour la tuer. Les baleines à bosses sont assez communes encore dans le golfe Saint-Laurent depuis la fin de mai jusqu'à la fin de l'automne. Il n'est pas rare de les voir suivre chacune par un baleineau de dix à douze pieds de longueur. On prétend que durant l'hiver cette sorte de baleine se retire vers la côte sud-est des États-Unis.

Cette baleine est la plus commune des MYSTICÈTES ou baleines sans dents. On la rencontre à eau profonde dans presque toutes les mers. Ses nageoires, de trois pieds de largeur, ont de douze à quinze pieds de longueur, de là son nom de *rorqual longimane* (*Megaptera longimana*, Gray). Sa queue mesure de dix-huit à vingt pieds de largeur. Ce cétacé diffère beaucoup des autres baleinoptères par son apparence. Il a le corps gros et court la partie antérieure étant très épaisse, tandis que l'extrémité postérieure se termine en une queue relativement mince. Sa mâchoire inférieure est plus longue et plus large que la supérieure. A la distance de la queue, d'environ un quart de la longueur totale du cétacé, l'on remarque une espèce de nageoire consistant presque entièrement en tissu adipeux, circonstance à laquelle ce cétacé doit son nom de mégaptère. Au milieu du menton et près des épaules, on remarque encore des excroissances graisseuses de forme et de grandeur diverses. Enfin, le dos est recouvert de bosses irrégulières d'une grosseur variant depuis celle d'une bille à celle du poing. Du bord de la mâchoire inférieure partent des plis de quatre pouces à peu près de largeur allant le long du cou jusqu'à l'ombilic. Ces plis ont pour effet de permettre à l'animal d'ouvrir la bouche très grande et d'aider ces animaux, qui n'ont pas assez de lard pour les rendre spécifiquement plus légers que l'eau, à monter et à se maintenir à la surface. Quand ils dilatent leurs sillons, leur corps devenant plus volumineux, ils remontent à la surface de la mer ; s'ils veulent descendre, ils les contractent et par là perdent de leur volume et deviennent spécifiquement plus lourds que l'eau.

La couleur du mégaptère varie beaucoup. En général' le dos est noir, les côtés et le ventre blancs, marbrés de gris avec des raies noires. Les nageoires et la queue varient du blanc pur au noir de jais. Les nageoires diffèrent aussi quant à la forme. Parfois ces membres sont longs et pointus, d'autres fois ils sont courts et épais. La queue offre d'ordinaire la forme d'un croissant, on a cependant observé des individus à queue courte et coupée droite à l'extrémité.

Peu de baleines se montrent en plus grand nombre que celle-ci dans les mers boréales. Celle-ci est remarquable par la vivacité de ses mouvements. En nageant, elle ploie son corps tout d'une pièce et le redresse de

même, ce qui lui imprime un mouvement ondulatoire. Elle se tourne dans l'eau et nage tantôt sur le dos, tantôt sur le côté et le ventre. Il est de fait que cet animal déploie une agilité remarquable dans son élément, où il paraît être aussi maître de ses mouvements que l'est l'oiseau dans l'air.

Quand ce cétacé remplit ses énormes fanons d'air, il rejette de six à vingt fois de suite un double courant de vapeur, qui s'élève de cinq à dix-huit pieds de hauteur et d'autant plus dense que la température est plus basse. Sa nourriture consiste surtout en petits poissons et en crustacés

Quoique le mégaptère ait une valeur commerciale considérable, les baleiniers ne l'estiment pas autant que la baleine franche ou *baleine du Groëland*, vu que son lard contient beaucoup moins d'huile, et que ses fanons étant plus courts donnent moins de baleine que cette dernière.

Le RORQUAL DU NORD (*Balaenoptera boops*, Flem.)

Synonymes.—*Balænoptera physalis*, Lac.
Balæna physalis, Cuv.
Balæna musculus' Linn.

C'est le *Razor-backed Whale* des Anglais,une des plus grandes baleines la *Silver bottom* et la *Sulphur bottom* seuls étant plus longues. Il diffère de ces derniers par son museau plus pointu, se contractant rapidement jusqu'au bout, au lieu de finir en une courbe légère ; par ses nageoires moins longues relativement au volume du corps ; par ses fanons plus courts et plus étroits, de couleur ardoisée ou rayés de jaune, de blanc ou de brun, au lieu de noir foncé et enfin par sa taille plus petite. Il en a été tué de plus de soixante-sept pieds de longueur, mais il ne dépasse probablement pas soixante-dix pieds. Il est noir dessus et blanc dessous. Sa couche de lard n'est pas aussi épaisse que chez la *Silver bottom*, et il produit par conséquent moins d'huile. Le *razorback* est une baleine de l'Atlantique, où se trouve aussi le baleinoptère à bec *Balænoptera rostrata*, Gray), de vingt-cinq à trente pieds de longueur.

On entend souvent parler de *Sulfur bottom* dans les habitations échelonnées le long du golfe. Le capitaine Campbell, du steamer *Alaska*, nomma ainsi la baleine que nous vîmes le 13 juillet 1885, comme nous approchions de la côte de la Gaspésie. Or, le baleinoptère que les Anglo-Américains nomment *Sulfur bottom* est le *Sibbadins sulfureus*, Cope, qui est la plus grande de toutes les baleines, et probablement, disent les auteurs, le plus grand de tous les animaux qui existent maintenant ou qui ont existé dans les temps passés. Le *Sulfur buttom* n'a été rencontré que dans l'océan Pacifique, surtout sur les côtes de la Haute et de la Basse-Californie. Il

n'est pas impossible que ce baleinoptére ait été confondu avec le *Silver bottom*, ou que le capitaine Campbell, de qui je tenais ce renseignement ait pris, par distraction, le golfe Saint-Laurent pour le grand océan .où il avait fait la pêche de la baleine pendant trente ans.

Les BALEINIDÉS, (*Balaenidae*).

Cette famille comprend les baleines proprement dites, qui se distinguent des baleinoptères et de leurs alliés par le volume énorme et le profil de leur tête, par l'absence de nageoire dorsale et de plis sous la gorge et le ventre; par les os du bras,courts et robustes, par leurs vertèbres cervicales soudées ensemble. et par leur fanons minces et allongés. Le Dr Gray en compte quatorze espèces ou variétés.

La BALEINE FRANCHE (*Balaena mysticetus*, Linn.)

Synonyme.—*Eubalaena cisarctica*, Cope, The Right Whale.

C'est la *Bowhead* des Anglais, qui l'appellent aussi *Black* ou *Right Whale*, *Common Whale*, *True Whale*, *Green land Whale*, etc. Son nom de *Bowhead* lui vient du profil arqué de sa tête volumineuse. On l'appelle encore la *baleine polaire*, à cause de son habitat. C'est la baleine la plus recherchée dequis longtemps et avec le plus de persistance sur les côtes septentrionales de l'ancien et du nouveau continent, parce que la baleine franche est de tous les cétacés celui qui a le plus de prix. Bien qu'elle ne soit pas la plus grande, cinquante pieds étant un peu plus que la longueur moyenne, elle surpasse toutes les autres espèces par la quantité d'huile qu'elle produit, et par la longueur, la quantité et la qualité de ses fanons, une grosse baleine franche produisant jusqu'à deux cent soixante-quinze barils d'huile et un tonneau et trois quarts de baleine ou fanons. Grâce à la convexité des deux mâchoires, la bouche renferme des lames de baleine de plus de quatorze pieds de longueur. Le nombre de lames de chaque côté varie de trois cent trente à trois cent soixante-dix. Les plus grandes lames ont un pied et plus de largeur, et la frange de fibres libres le long de leur bord interne a, d'un à deux pieds de longueur On a constaté que le lard d'une baleine de quarante-sept pieds de longueur en moyenne onze pouces d'épaisseur et atteint jusqu'à seize pouces dans le plus épais ; les évents de ce même individu étaient d'un pied de longueur, la peau noire sur le dos avait un pouce d'épaisseur, et les lobes de la queue dix-neuf pieds entre les extrémités des lobes.

Quant à sa forme, la baleine est le moins élégant des mammifères. Sa forme courte et trapue, avec une tête du tiers de la longueur totale et excédant en hauteur et en épaisseur le reste du corps ; sa gueule énorme, à

profil courbe, s'étendant bien au delà des évents ; ses petits yeux, ses pectorales courtes et lourdes n'offrent aux regards qu'une masse de chair très peu élégante. Quoique les yeux paraissent petits, ils sont cependant quatre fois aussi grands que ceux du bœuf. Ils sont placés à environ un pied en arrière de l'extrémité de l'angle de la bouche. L'ouverture des oreilles n'a pas plus d'un quart de pouce de diamètre, et il arrive souvent que cette ouverture est si petite qu'il est difficile de l'apercevoir.

Les baleines franches de petite taille ou de taille moyenne sont noires, tandis que les plus grosses et les plus vieilles sont brunes. Toutes sont plus ou moins tachetées de blanc sur le dessous, surtout à la gorge et près des nageoires. Ces baleines sont moins infestées de crustacés parasites que les rorquals ou baleinoptères. Cependant on remarque sur la tête et les nageoires des *cyamus* (poux de baleine), d'une espèce distincte de ceux du mégaptère ou *humpback.* Quand elle poursuit sa proie, qui consiste en petits crustacés, en mollusques ptéropodes (*Clio borealis*, Férussac) qui grouillent dans les mers Arctiques, la baleine franche nage la gueule ouverte près de la surface de l'eau jusqu'à ce qu'elle se soit amassée une quantité suffisante de nourriture pour faire une bouchée. Le gosier, malgré la grandeur de l'animal, n'a guère plus de deux pouces de diamètre à l'intérieur. La baleine soulève alors sa tête, laisse écouler l'eau à travers les franges de fibres qui garnissent le bord interne des fanons, et par l'action de la masse de graisse et de chair de sa langue ramasse les animaux minuscules qu'elle a dans la gueule et les pousse vers son oesophage. C'est ainsi que des millions d'êtres, si petits que ce n'est qu'à l'aide d'un microscope qu'il est possible d'en découvrir la structure, forment une seule bouchée. L'on se formera une idée de la multitude innombrable de ces petits entomostracés, si l'on se rappelle qu'ils suffisent, sans éprouver de diminution apparente, pour nourrir les troupeaux nombreux de puissants mysticètes aussi bien que les myriades de poissons qui peuplent l'Océan. Quand la baleine descend au dessous de la surface, elle reste de dix à vingt minutes sous l'eau, et il lui faut d'une minute et demie à deux minutes pour oxygéner son sang à son retour, temps durant lequel elle souffle de six à neuf fois. Jusqu'à quelle profondeur elle peut descendre n'est pas connu, vu qu'on la prend d'ordinaire dans des endroits où la mer n'a que de cinquante à cent brasses de profondeur. Comme le *humpback*, le *bowhead* a des mouvements irréguliers, et l'espace de temps qu'il passe à la surface ou au fond de l'eau est loin d'être le même. Lorsqu'il nage à la surface, on ne lui voit que le sommet de la tête où se trouvent les évents et la courbe du dos à mi-distance entre la tête et la queue. Les

fanons de la baleine sont composés de poils agglutinés entre eux. C'est donc à tort que les Anglais appellent *whale-bone* les fanons des cétacés mysticètes, car la matière osseuse n'entre aucunement dans la composition de cet organe.

La baleine franche se nourrit surtout de crustacés dont la grosseur ne dépasse guère celle de la mouche domestique. Ces petits animaux fourmillent dans les mers du nord, surtout lorsque la température de l'eau varie de 34o à 35o Fahr. la température ordinaire parmi les glaces étant de 29o Fahr. et la couleur de la mer passant du brun foncé au vert olive et au bleu clair ; l'eau bleue est la plus froide. Les dents auraient été parfaitement inutiles à la baleine pour saisir les petits crustacés dont elle fait sa nourriture. Ce qui lui aurait fallu pour cela, c'est un organe qui lui eut facilité le moyen de laisser écouler l'eau et de retenir les petits animaux qui constituent sa pâture. Aristote est le premier qui ait remarqué cette particularité. Voici comment s'exprime ce grand philosophe : "*Mysticetus etiam pilos in ore intus habet vice dentium suis setis similes*". C'est-à-dire " Au lieu de dents, la baleine a dans la bouche des poils semblables à des soies de cochon. " Le professeur Owen remarque à ce sujet qu'une personne qui regarderait dans la bouche d'une baleine échouée sur le rivage verrait la cavité du palais de ce cétacé toute couverte de poils grossiers. Nul doute que le baleinoptère qui fréquente la mer Méditerranée a dû fournir au père de l'histoire naturelle la comparaison ci-dessus.

Le nombre de lames de baleine varie de deux cent cinquante à trois cent cinquante de chaque côté de la bouche. Il en a été compté deux cent quatre-vingt-six du côté gauche et deux cent quatre-vingt-neuf du côté droit de la tête d'une baleine tuée en 1877 par l'équipage du capitaine David Gray. Au milieu, les lames de baleine sont séparées l'une de l'autre par une gencive de trois quarts de pouce d'épaisseur, allant en rétrécissant jusqu'à un quart de pouce vers les deux extrémités, c'est-à-dire vers le museau et la gorge. La gencive est toujours blanche. La substance dont elle se compose ressemble à celle du sabot du cheval, mais elle est plus molle ; on la coupe facilement avec un couteau, et on la rompt sans peine avec la main ; cette matière est insipide.

Les fanons qui représentent le palais sont garnis de poils à leur bord interne, afin de remplir les interstices qui séparent les lames de baleine, et d'empêcher que les petits animaux dont l'énorme cétacé tire sa subsistance ne soient rejetés dans la mer. Non seulement les fanons remplissent la bouche quand elle est fermée, mais ils sont arrangés de manière à s'étendre de la mâchoire supérieure à la mâchoire inférieure quand la bouche

est ouverte. Lorsque l'animal ferme la bouche, les lames se courbent à leurs extrémités inférieures vers la gorge, à cause de leur peu de longueur en cet endroit.

La baleine n'exerce pas plus de pouvoir musculaire sur ses fanons que les autres animaux n'en exercent sur leurs dents. Quand elle ouvre la bouche pour manger, les fanons, laissés libres par l'abaissement de la mâchoire inférieure, se projettent en avant et en bas, de sorte qu'ils remplissent complètement la bouche, et les petits animaux marins qui s'engouffrent avec l'eau dans l'énorme ouverture buccale sont retenus par les barbes des fanons, dont la pointe est dirigée du côté de la gorge et que la mâchoire inférieure, en se refermant, saisit et entraîne vers l'arrière-bouche.

Voici les dimensions d'une baleine regardée comme un bon spécimen de baleine franche.

	Pieds	Pouces
Longueur depuis le museau jusqu'à la queue....	47	0
Longueur de la tête jusqu'aux yeux...............	17	8
Largeur du corps entre les nageoires pectorales.	11	0
Largeur de la tête à travers les os maxillaires....	9	3
Largeur de la lèvre, y inclus l'os de la mâchoire.	5	5
Ouverture de la bouche..................................	10	8
Largeur de la queue......................................	20	0
Longueur des fanons du milieu.........................	10	1

Ces mesures sont d'autant plus intéressantes que les renseignements y contenus ont fait défaut jusqu'en 1877.

La pêche de la baleine se faisait dès le IXe siècle par les Normands et les Scandinaves. Vers le XVe siècle, les Basques en eurent le monopole en Europe. Ils n'y employaient pas moins chaque année de cinquante à soixante navires et de neuf à dix mille marins. Les Hollandais donnèrent durant le XVIe siècle une grande impulsion à leurs expéditions de navires baleiniers. Dans l'espace de quarante-six ans, ils prirent trente-deux mille baleines, qui leur rapportèrent de soixante-quinze millions à quatre-vingts millions de dollars. Les Français paraissent avoir depuis longtemps abandonné l'exploitation des pêcheries de baleines. Les Anglais semblent aussi avoir renoncé en partie à cette pêche, qui est devenue, depuis le commencement du XIXe siècle, la possesion presqu'exclusive des habitants des Etats-Unis de la Nouvelle-Angleterre. En 1852, les pêcheurs des Etats-Unis employaient à cette pêche sept cent cinquante

navires et vingt-cinq mille marins. Les baleiniers de Nantucket tuaient encore un grand nombre de baleines, il y a environ une cinquantaine d'années. Elles deviennent de plus en plus rares dans les eaux du fleuve et du golfe Saint-Laurent.

En 1845, trois baleines franches furent vues entres le Saguenay et Kamouraska. Il en fut tué une jeune qui donna mil deux cents gallons d'huile ; une autre plus vieille tuée un peu plus tard en donna deux mille deux cents gallons.

Presque de temps immémorial, la pêche de la baleine se faisait dans les eaux canadiennes avec une activité extraordinaire et rapportait de très grands profits. Les armateurs de Gaspé employaient tous les étés, plusieurs goélettes à l'exploitation de cette importante industrie. Les bénéfices réalisés récompensaient amplement ceux qui se livraient à ce travail dur et périlleux.

Leur appareil respiratoire est admirablement adapté à leur genre de vie. En effet, c'est à la partie la plus élevée de la tête qu'est placée l'ouverture extérieure des narines, ce qui permet à l'animal de respirer sans avoir besoin d'élever son museau au-dessus de la surface de la mer. Ces animaux sont vivipares ; les femelles nourrissent leurs petits de leur lait, qui est tout à fait semblable à celui des mammifères ruminants.

Les CÉTACÉS SOUFLEURS se rangent en deux grandes divisions naturelles : les CÉTACÉS MYSTICÈTES ou à fanons, et les CÉTODONTES ou cétacés à dents.

Les premiers, qui comprennent les diverses espèces de BALEINES, ont une tête volumineuse, dont la bouche, fendue jusqu'aux yeux, tient presque toute la longueur, deux évents situés vers les deux tiers de la tête à partir du bout du museau. Ils n'ont de dents qu'à l'état embryonnaire. Plus tard, les dents sont remplacées par les fanons (*whalebone* des Anglo-Saxons ; *barbes* des Français), lames cornées composées de fibres longitudinales qui constituent la baleine (*whalebone*) du commerce. Ces lames sont en forme de faux, assez larges à leur base et se terminent en pointe. Leur bord externe est uni, le bord interne s'effile en nombreux filaments flottants. Elles sont implantées par leur base à la suite les unes des autres, séparées par un intervalle égal à leur épaisseur, et placées transversalement à la longueur de la tête, et symétriquement de chaque côté de la voûte du palais ; elles pendent verticalement la pointe en bas, le bord chevelu en dedans de la bouche, à peu près disposées comme les lames d'une persienne, avec la différence que celles-ci sont horizontales au lieu d'être verticales. Le nombre des fanons est de cinq à sept cents, quelque-

fois plus ; leur longueur varie suivant leur position ; aux deux extrémités de la bouche, ils n'ont que quelques pouces de longueur, puis il s'allongent graduellement sur les côtés d'autant plus que la mâchoire supérieure est plus cambrée.

La mâchoire inférieure est garnie d'une grosse lèvre, qui, lorsque la bouche est fermée, recouvre les fanons et déborde sur la mâchoire supérieure en forme de bourrelet.

Dans cette tribu de CÉTACÉS, l'intervalle compris entre les deux branches du maxillaire inférieur est occupé par la langue fixée par presque toute sa face inférieure, et pouvant, à la volonté de l'animal, se gonfler de manière à remplir la cavité de la bouche.

Quand une BALEINE MYSTICÈTE rencontre un *banc de manger*, appelé aussi *boitte*, elle s'avance doucement au milieu, ayant la mâchoire inférieure abaissée ; l'eau s'engouffre dans sa bouche, sans pouvoir entrer dans le gosier, dont l'ouverture est bouchée par la base de la langue, et ressort par les côtés, laissant empêtrés dans les filaments libres des fanons les petits animaux qu'elle contient. Au bout de quelque temps, la BALEINE relève sa mâchoire inférieure et ses *lippes* en gonflant sa langue, ce qui a l'effet de chasser l'eau au dehors par les côtés entre les interstices des fanons ; alors promenant sa langue le long des filaments, elle réunit les aliments en une boulette qu'elle pousse vers le gosier et qu'elle avale ; puis, abaissant de nouveau la mâchoire inférieure, elle prépare une deuxième bouchée et ainsi de suite.

Les cétacés à fanons comprennent :

1. Les BALEINES FRANCHES, qui n'ont pas de nageoire dorsale, ni de bosse sur le dos (*Balaena*, Cuv., *Leiobalaena*, Eschricht ; *Eubalaena*, Gray.) Elles se nourrissent de mollusques ptéropodes (*Clio borealis*, Feruss.) A côté des baleines franches se placent les *Scrag Whales* (*Agaphelus*, Cope), qui en diffèrent par leur corps plus allongé et par une série de bosses sur la partie supérieure de la queue.

2. Les BALEINOPTÈRES (*Balaenoptera* Lac. ; *Pterobalaena*, Eschr.) ou baleines à ailerons, qui ont des sillons à la poitrine et au ventre, des fanons très courts, leur tête étant à peine cambrée ; ils ont peu de lard et une petite nageoire dorsale comprimée. Ces cétacés, très agiles, fuient horizontalement. Ils sont ichthyophages.

Les MÉGAPTÈRES ou baleines à bosses (*Megaptera*, Gray ; *Kyphobalaena*, Eschr.) ont des sillons à la poitrine et au ventre, et à la partie postérieure

du dos une protubérance graisseuse figurant une nageoire basse couchée en arrière et épaisse ; les nageoires pectorales sont très longues. Ces baleines se nourrissent de poissons et de mollusques céphalopodes.

Les plis des baleinoptères ont évidemment pour objet d'aider ces animaux qui n'ont pas assez de lard pour les rendre spécifiquement plus légers que l'eau, à monter et à se maintenir à la surface. Quand ils dilatent leurs sillons, leur corps devenant plus volumineux, ils remontent à la surface de la mer ; s'ils veulent descendre, ils les contractent et par là perdent de leur volume et deviennent spécifiquement plus lourds que l'eau.

Ces divisions des naturalistes correspondent assez bien avec celles des baleiniers, qui reconnaissent trois catégories de cétacés à fanons.

1. Les BALEINES FRANCHES (*Right Whales, Black Whales*), à côté desquelles se placent les *Scrag Whales* ;

2. Les BALEINES A DOS à ailerons (*Finbacks*), auxquelles se rattachent les *Sulphur-Bottoms*, qui n'en diffèrent que par la couleur du ventre ;

3. Les BALEINES A BOSSES (*Humpback* ou *Hunchback Whales*).

BOTANIQUE

Liste des plantes récoltées par D. N. Saint-Cyr sur la côte nord, depuis la baie Saint-Paul jusqu'à "Ouatchechou" et dans les îles de Mingan, d'Anticosti et du Grand Mécatina, pendant l'été de 1882 et le mois de juillet 1885 durant les loisirs de ses deux voyages dans le bas du fleuve et le golfe Saint-Laurent.

La note qui suit n'a pu être inserée dans l'édition de 1886 de ce rapport.

Depuis que cet humble travail est terminé et qu'il a été transmis à l'honorable Commissaire des terres de la couronne, l'auteur a eu la bonne fortune de soumettre ses spécimens de plantes phanérogames à l'examen d'un botaniste distingué, M. le professeur John Macoun, M. A. F. L. S., F. R. S. C., botaniste de la Commission de Géologie et d'Histoire Naturelle du Canada. Ce Monsieur, dont les vastes connaissances en botanique sont universellement reconnues, s'occupe depuis longtemps de la formation de l'immense herbier de la Commission Géologique du Canada, sous la direction intelligente de M. le Docteur Selwyn. Depuis plus de quarante ans que M. le professeur Macoun consacre tout son temps à l'étude des plantes, ce sont surtout celles du Canada qu'il a étudiées de préférence. Comme je désirais depuis assez longtemps soumettre ma collection de plantes de la province de Québec à l'examen d'un homme compétent, je crus devoir m'adresser à

M. le professeur Macoun, qui accueillit favorablement ma demande. Ce monsieur voulut bien se charger de la tâche ennuyeuse et fatigante d'examiner mes spécimens un à un par un et de les nommer d'après les meilleurs auteurs. Son admirable catalogue des plantes du Canada, dont les deux premières parties sont publiées, m'a aussi été d'un très grand secours. Ce catalogue, si bien fait, devrait être dans la bibliothèque de toute personne qui désire se livrer sérieusement à l'étude de la flore de ce pays.

M. le professeur Macoun voudra bien agréer mes plus sincères remerciements pour la peine qa'il s'est donnée en me nommant près d'un millier de spécimens de botanique, et en m'en rendant la classification plus sûre et plus facile par des notes explicatives et des observations judicieuses propres à élucider des points obscurs ou difficiles de la flore de Québec.

RANUNCULACEAE.

Clematis verticillaris, DC. Baie Saint-Paul, 2 juin 1882.

Anemone parviflora, Michx. Ile d'Anticosti, 4 août 1882.

A. pennsylvanica, Linn. Ile des Esquimaux (Mingan), 25 juillet 1882.

Thalictum Cornuti, Linn. Ile des Esquimaux (Mingan) 5-25 juillet 1882.

T. alpinum, Linn. Ile Saint-Charles (Mingan) 23 juillet 1882. Ile d'Anticosti, 8 août 1882.

T. dioicum, Linn. Ile Sainte-Geneviève [Mingan], 16-17 juillet 1882.

Ranunculus cymbalaria, Pursh. Ile à la Chasse (Mingan), 21 juillet 1882. Ouatchechou, 7 juillet 1882.

R. sceleratus, Linn. Tadoussac, 11 septembre 1882.

R. acris, Linn, Riv. Mingan, 5 juillet 1882 ; Anticosti, 4 août 1882.

R. flammula, Linn. Var. reptans, Meyer, Riv. Mingan, 27 juillet 1882.

R. pennsylvanicus, Linn. Ile Mingan, 30 juillet 1882.

Caltha palustris. Linn. Ile Mingan, juin et juillet 1882.

Coptis trifolia, Salisb. Ile Mingan ; Baie des Sept-Iles, 20 juillet 1882 ; Pointe des Monts, 3 juillet 1882.

Actaea spicata, var, rubra, Michx. Pointe des Monts, 3 juillet 1885.

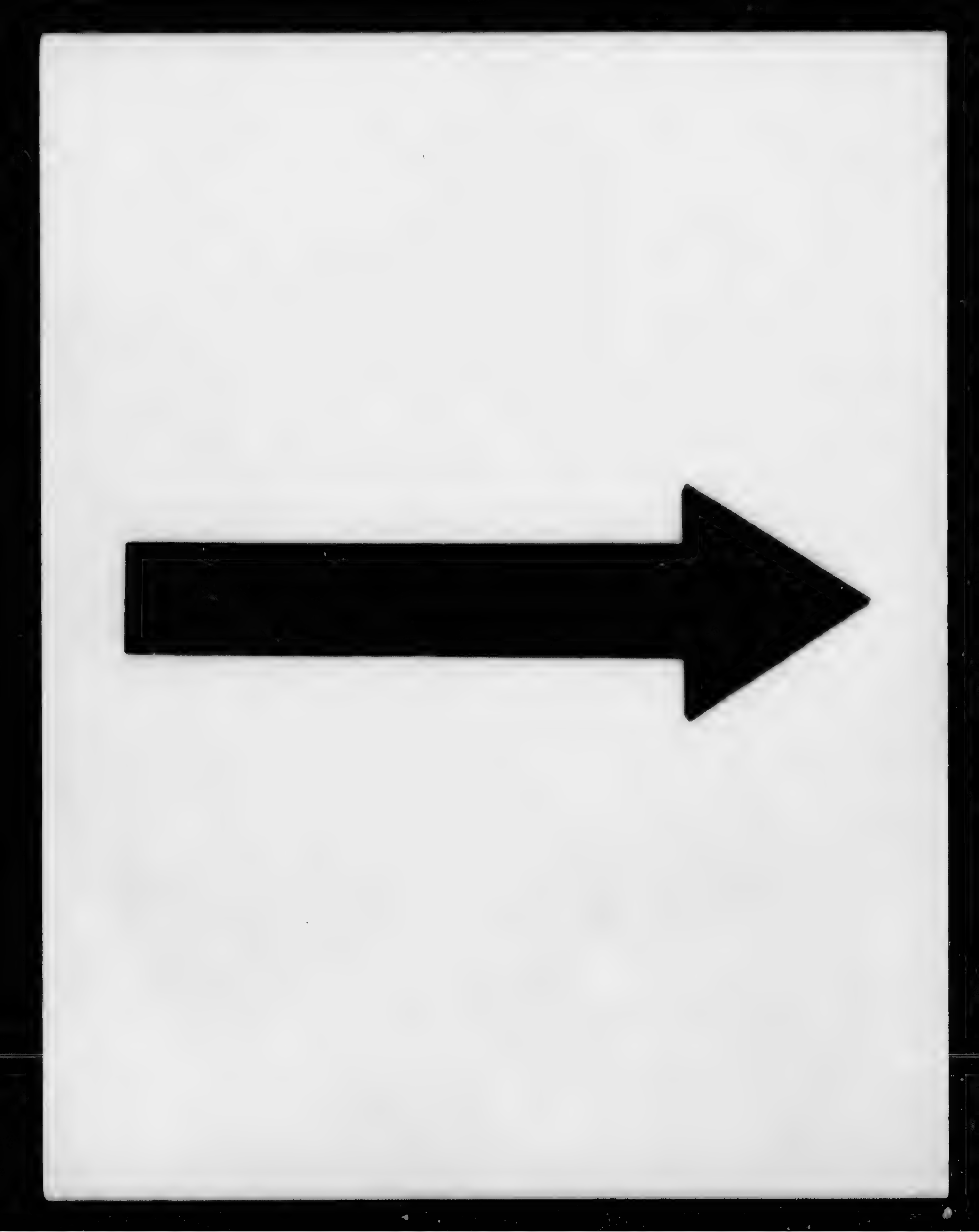
A. spicata, var. alba, Michx. Ouatchechou, juillet et août 1882.

SARRÀCENIACEAE.

Sarracenia purpurea, Linn. Ouatchechou, 8-12 juillet 1882.

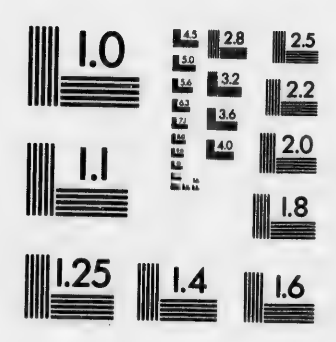
FUMARIACEAE.

Corydalis glauca, Pursh. Riv. Mingan, 16 août 1882.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





CRUCIFERAE.

Nasturtium palustre, DC. Ouatchechou, 10 juillet 1882.
Cardamine rhomboidea, DC. Anticosti, 8 juillet 1882.
Draba ramosissima, Desv. Ile Mingan, 12 juillet 1882.
D. arabisans, Michx. Ouatchechou, 9 août 1882.
D. incana, Linn. Ouatchechou, 4 juillet 1882.
D. glabriuscula, Linn. Ile Mingan, 4 juillet 1882.
D. alpina, Linn. Ouatchechou, 4 juillet 1882.
Cochlearia tridactylis, Banks. Ouatchechou, 4 juillet 1882.
Arabis Drummondii, Gray. Anticosti, 8 août 1882.
Thlaspi arvense, Linn. Sheldrake, 23 août 1882.
Cakile americana, Nutt. Ile du Hâvre, 30 juillet 1882.

VIOLACEAE.

Viola blanda, Willd. Poste de Mingan, 22 juin 1882.
V. palustris, Linn. Tadoussac, 5 juin 1882.
V. cucullata, Aiton. Ouatchechou, 6 juillet 1882.
V. rostrata, Pursh. Anticosti, 4 août 1882.
V. Selkirkii, Hâvre de Mingan, 26 juin 1882.

DROSERACEAE.

Drosera rotundifolia, Linn. Ouatchechou, 6 juillet 1882.
D. intermedia, Hayne. Ouatchechou, 6 juillet 1882.

CARYOPHYLLACEAE.

Silene inflata, Smith, Riv. du Tonnerre, 18 août 1882.
S. acaulis, Linn.Grande Ile (Mingan), 1 juillet 1882 ; Grand-Mécatina 11 juillet 1885.
Arenaria arctica, Steven. Riv. Mingan, 29 juillet 1882.
A. serpyllifolia, Linn., Grande-Ile (Mingan), 31 juillet 1882.
A. stricta, Michx. Ile du Hâvre (Mingan), 14 août 1882.
A. groenlandica, Spreng. Riv. Mingan, 30 juillet 1882.
A. lateriflora, Linn. Ile Sainte-Geneviève (Mingan), 17 juillet 1882.
A. peploides, Linn. Ile Sainte-Geneviève (Mingan), 17 juillet 1882.
Stellaria media, Smith. Anticosti, 5 août 1882.
S. longifolia, Muhl. Ile Sainte-Geneviève (Mingan), 17 juillet 1885 ; Ouatchechou, 5 juillet 1882.
S. crassifolia, Ehrh. Ouatchechou, 10 juillet 1882.
Cerastium vulgatum, Linn. Hâvre de Mingan, 15 août 1882.
C. arvense, Linn. Ouatchechou, 10 juillet 1882.
C. alpinum, Linn. Poste de Mingan, 26 juin 1882.
Sagina nodosa, E. Meyer. Riv. Pentecôte, 30 août 1882.

PORTULACEAE.

Claytonia caroliniana, Michx. Baie des Sept-Iles, 13 juin 1882.

GERANIACEAE.

Geranium robertianum, Linn. Anticosti, 5 août 1882.
Oxalis acetosella, Linn. Sheldrake, 24 août 1882.
O. stricta, Linn. Riv. du Tonnerre, 25 août 1882.

RHAMNACEAE.

Rhamnus alnifolius, L'Her. Anticosti, 5 août 1882.

SAPINDACEAE.

Acer spicatum, Lam. Anticosti, 5 août 1882.

POLYGALACEAE.

Polygala paucifolia, Willd. Ouatchechou, 12 juillet 1882; Anticosti, 8 août 1882.

LEGUMINOSAE.

Trifolium procumbens, Linn. Riv. du Tonnerre, 18 août 1882.
T. pratense, Linn. Ile Sainte-Geneviève, (Mingan), 18 juillet 1882.
Hedysarum boreale, Nutt. Anticosti, 12 août 1882.
Vicia cracca, Linn. Grande-Ile (Mingan], 31 juillet 1882.
Lathyrus palustris, Linn. Ile Saint-Charles [Mingan], 22 juillet 1882.
L. maritimus, Bigelow. Ouatchechou, 8 juillet 1882; Anticosti, août 1882.

ROSACEAE

Prunus pennsylvanicus, Linn. Ouatchechou, 6 juillet 1882.
Spiraea salicifolia, Linn. Riv. Mingan, 25 juin 1882.
Dryas integrifolia, Wahl. Ile Mingan, 23 juin 1882; Grand Mécatina, 12 juillet 1885.
Geum rivale, Linn. Ile Saint-Charles (Mingan), 22 juillet 1882.
Potentilla norvegica, Linn. Hâvre de Mingan 20 juillet 1882.
P. tridentata, Aiton. Ouatchechou, 6 juillet 1882.
P. palustris, Scop. Ile du Hâvre (Mingan), 14 août 1882; Riv. du Tonnerre, 18 août 1881.
Fragaria vesca, Linn. Ouatchechou, 7 juin 1882.
Dalibarda repens, Linn. Ile à la Chasse, 21 juillet 1882.
Rubus chamaemorus, Linn. Grande-Ile [Mingan], 1 juillet 1882.
R. strigosus, Michx. Ouatchechou, 6 juillet 1882.
R. canadensis, Linn. Ile du Hâvre [Mingan], 25 juin 1882.

R. arcticus, Linn. Ile aux Bouleaux [Mingan], 23 juin 1882.

Rosa blanda, Ait. Anticosti, 5 août 1882.

Amelanchier canadensis, Torr. et Gray. Ouatchechou, juin 1882 ; Grand Mécatina 12 juillet 1885.

SAXIFRAGACEAE.

Ribes oxyacanthoides, Linn. Ouatchechou, 7 juillet 1882.

R. lacustre. Poiret. Ile Mingan, 20 juillet 1882.

R. prostratum, L'Her. Mingan, 23 juillet 1882.

Parnassia parviflora, DC. Ile du Hâvre (Mingan), 30 juillet 1882.

Saxifraga oppositifolia, Linn. Ile Saint-Charles [Mingan], 22 juillet 1882.

S. aizoides, Linn. Ile Sainte-Geneviève [Mingan], 17 juillet 1882.

S. caespitosa, Linn. Grande-Ile [Mingan], 1 juillet 1882.

S. aizoon, Jacquin. Ile Saint-Charles (Mingan), 23 juillet 1882.

Saxifraga virginiensis, Michx. Baie Saint-Paul, 31 mai 1882 ; Tadoussac, 8 juin 1882.

Mitella nuda, Linn. Ile Sainte-Geneviève]Mingan]. 16 juillet 1882 ; Pointé-des-Monts, 3 juillet 1885.

CRASSULACEAE.

Sedum rhodiola, DC. Ouatchechou, 23 juin 1882.

ONAGRACEAE.

Circaea alpina, Linn. Riv. Pentecôte, 3 sept, 1882.

Epilobium augustifolium. Linn. Riv. Pentecôte, 29 août 1882.

E. latifolium, Linn. Riv. Mingan, 29 juillet 1882.

E. canescens, Linn. Riv. Pentecôte, 22 août 1882.

E. palustre, Linn. Anticosti, 6 août 1882.

OMBELLIFERAE.

Sanicula marylandica, Linn. Anticosti, 5 août 1882.

Ligusticum scoticum Linn. Ouatchechou, 30 juillet 1882.

Heracleum lanatum, Linn. Ile des Perroquets, juillet 1885.

Cicuta maculata, Linn. Riv. Pentecôte, 30 août 1882.

ARALIACÉAE.

Aralia nudicaulis, Linn. Anticosti, 7 août 1882.

CORNACEAE.

Cornus canadensis, Linn. Ouatchechou, 12 juillet 1882.

C. suecica, Linn. Ouatchechou, 12 juillet 1882.

C. stolonifera, Michx. Ile Sainte-Geneviève [Mingan], 17 juillet 1882.

CAPRIFOLIACEAE.

Linnaea borealis, Gronov. Ouatchechou, 10 juillet 1882.
Lonicera ciliata, Muhl. Ile du Hâvre [Mingan], 25 juin 1882
L. caerulea, Linn. Ile du Hâvre [Mingan], 25 juin 1882.
Diervilla canadensis, Willd. Riv. Pentecôte, 30 juin 1882.
Sambucus pubens, Michx., var. arborescens, Torr et Gray. Riv. Pentecôte, 29 août 1882.
Viburnum pauciflorum, Pylaie. Riv. Pentecôte [Mingan], 27 juillet 1882.

RUBIACEAE.

Galium trifidum. Linn. Ile aux Esquimaux [Mingan], 21 juillet 1882.
G. triflorum, Michx. Anticosti, 6 août 1882
G. pusillum, Gray. Ile aux Esquimaux, 21 juillet 1882.

COMPOSITAE.

Aster alpinum, Hook, Baie de Gamache [Anticosti], 24 juin 1882.
A nemoralis, Aiton. Riv. Sheldrake, 24 août 1882
A puniceus, Linn. Riv. Pentecôte 30 août 1882.
A. [Diplopappus] umbellatus, Torr, et Gr., Baie des Homards, 29 août 1882.
Solidago squarrosa, Muhl. Riv. du Tonnerre, 17 août 1882.
Achillea millefolium, Linn. Mingan, 20 juillet 1882.
Leucanthemum vulgare, Lam. Baie de Gamache; Anticosti, 6 août 1882.
Gnaphalium polycephalum, Michx, Baie de Gamache Anticosti, 5 août 1882.
Antennaria alpina, Gaertn. Baie de Gamache [Anticosti, 10 août 1882.
A margaritacea, R. Br. Pentecôte, 5 août 1882.
Senecio vulgaris, Linn. Riv. Sheldrake, 23 août 1882,
S. pseudo-arnica. Less, Ile du Hâvre Mingan, 25 juin 1882.
S. aureus, Linn. Ile de la Madeleine, 3 juin 1884.
Leontodon autumnale. Linn. Riv. du Tonnerre, 19 juin 1882.
Nabalus albus, Hook. Riv. Pentecôte, 3 juin 1882.
Taraxacum dens-leonis, Desf. Ouatchechou, 13 juillet 1882.
Sonchus canadensis, Linn. Petite Riv. Sheldrake, 25 août 1882.

LOBELIACEAE.

Lobelia inflata, Linn. Poste de Mingan, 29 juillet 1882.

Campanulaceae.

Campanula linifolia, Lam. Ouatchechou, 16 juillet 1882; Baie de Gamache (Anticosti), 16 juillet 1882.

C. rotundifolia, Linn. Ile aux Esquimaux (Mingan), 21 juillet 1882.

Ericaceae.

Vaccinium oxycoccus, Linn. Mingan, 17 juillet 1882.

V. vitis idaea, Linn. Ouatchechou, 5 septembre 1882; Grand Mécatina 12 juillet 1885.

V. pennsylvanicum, Linn. Ouatchechou, 6 juillet 1882.

V. canadense, Richard. Ouatchechou, 6 juillet 1882.

Chiogenes hispidula, Torr. & Gr. Ile de Mingan, 25 juin 1882.

Andromeda polifolia, Linn. Ouatchechou, 5-6 juillet 1882.

Cassandra calyculata, Linn. Ouatchechou, 4-5 juillet 1882

Epigaea repens, Linn. Baie Saint-Paul, 2 juin 1882.

Arctostaphylos uva-ursi, Spreng. Baie Saint-Paul, 25 juin 1882; Iles Mingan, juin-juillet 1882.

A. alpina, Spreng. Iles Mingan, juillet 1882; Grand Mécatina, 12 juillet 1885.

Kalmia angustifolia, Linn. Ouatchechou, 4 juillet 1882.

K. glauca, Ait. Ile de la Madeleine, 3 août 1882; Riv. Sheldrake, 24 août 1884.

Rhodora canadensis, Linn. Ouatchechou, 6 juillet 1882.

Ledum latifolium, Linn. Ouatchechou, 6 juillet 1882.

L. palustre, Linn., var. angustifolium, Hook. Ouatchechou, 6 juillet 1882.

Loiseleuria procumbens, Desv. Iles de Mingan, 6 juillet 1882.

Pyrolaceae.

Pyrola rotundifolia, Linn. Ile des Esquimaux (Mingan), 27 juillet 1882; Ile Sainte-Geneviève (Mingan), 18 juillet 1882.

P. secunda, Linn. Ile aux Esquimaux (Mingan), 27 juillet 1882.

P. elliptica, Nutt. Ile aux Esquimaux (Mingan], 27 juillet 1882.

P. chlorantha, Swartz. Ile aux Calculeaux [Mingan], 21 juillet 1882.

Moneses uniflora, Gray. Ile à la Chasse, 20 juillet 1882.

Chimaphila umbellata, Nutt. Baie des Homards, 31 août 1882.

Plantaginaceae.

Plantago maritima, Linn. Anticosti 6 août 1882.

P. pauciflora, Pursh. Ouatchechou, 6 juillet 1882.

Primulaceae.

Primula farinosa, Linn. Ile de Mingan, 23 juin 1882; Grand Mécatina, 12 juillet 1885.

P. mistassinica, Michx. Ile de Mingan, 28 juin 1882.

Androsace occidentalis. Pursh. Ile Sainte-Geneviève (Mingan), 20 juillet 1882.

A. septentrionalis, Linn. Ile Sainte-Geneviève, 20 juillet 1882.

Trientalis americana, Pursh. Ile de Mingan, 28 juin 1882; Pointe des-Monts, 3 juillet 1885.

Lysimachia ciliata, Raf. Rivière Pentecôte, 30 août 1882.

Glaux maritima, Linn, Ouatchechou, 14 juillet 1882.

Lentibulaceae.

Pinguicula vulgaris. Linn. Ile de Mingan, 25 juin 1882.

Scrofulariaceae.

Chelone glabra, Linn. Pointe-aux-Esquimaux [Mingan], 27 juillet 1882

Veronica americana, Shweinitz. Baie de Gamache [Anticosti], 5 août 1882.

Euphrasia officinalis, Linn. Ile de Mingan, 30 juillet 1882.

Rhinanthus crista-galli. Baie de Gamache [Anticosti[, 7 août 1882.

Labiatae.

Galeopsis tetrahit, Linn. Baie de Gamache [Anticosti], 4 août 1882.

Borraginacae.

Mertensia maritima, Don. Iles Caoui, 17 juillet 1882; Ouatchechou, 12 juillet 1882.

Diapensiaceae,

Diapensia lapponica, Linn. Ile de Mingan, 23 juillet 1882.

Gentianaceae.

Halenia deflexa, Grisebach, Ile de Mingan, 3 juillet 1882,

Menyanthes trifoliata, Linn. Ile de Mingan, 25 juin 1882.

Chenopodiaceae.

Chenopodium album, Moq. Ile de Mingan, 30 juillet 1882.

Atriplex patula. Linn. Ile de Mingan, 29 juillet 1882.

Salicornia herbacea, Linn. Baie de Gamache (Anticosti), 8 août 1882

Polygonaceae.

Polygonum viviparum, Linn. Ile de Mingan, juillet 1882.

P. aviculare, Linn. Ile de Mingan, 24 juin 1882.

P. scandens, Linn. Rivière du Tonnerre, 18 août 1882.

P. sagittatum, Linn. Grande-Ile (Mingan), 24 juillet 1882.

Rumex salicifolius, Wein, Ile de Mingan, 23 juillet 1882.

R. acetosella, Linn. Riv. Sheldrake, 26 août 1882.

ELEAGNACEAE.

Shepherdia canadensis, Nutt. Ile de Mingan, 25 juin 1882.

SANTALACEAE.

Comandra umbellata, Nutt. Tadoussac, juin 1884 ; Pointe-des-Monts, 3 juilet 1885 ; Iles Mingan, juillet 1882.

C. livida, Rich. Tadoussac ; Pointe-des-Monts, 3 juillet 1885.

EMPETRACEAE.

Empetrum nigrum, Linn. Ouatchechou, 23 juin 1882 ; Grand Mécatina, 12 juillet 1885.

URTICACEAE.

Urtica gracilis, Ait. Ile du Hâvre, (Mingan). 20 juillet 1882,

MYRICACEAE.

Myrica gale, Linn. Ouatchechou, juillet 1882 ; Grand Mécatina, 12 juillet 1885.

BETULACEAE.

Betula papyracea, Ait. Riv. Mingan, juin 1882.

B. pumila, Linn. Ouatchechou, juillet 1882,

B glandulosa, Michx. Iles Mingan, juillet 1882 ; Grand Mécatina, 13 juillet 1885,

Alnus incana, Willd. Riv, Pentecôte, 29 août 1882.

A. veridis, DC. Grand Mécatina, 13 juillet 1885.

SALICACEAÈ.

Salix candida, Willd. Iles de Mingan, juillet 1882.

S. humilis, Marshall. Baie des Sept Isles, juin 1882.

S. vestita, Pursh, Iles Mingan, juillet 1882 ; Grand Mécatina, 12 juillet 1885.

S. reticulata, Pursh, Iles Mingan, juillet 1882 ; Grand Mécatina, 12 juillet 1885.

Populus tremuloides, Michx. Mingan, juin 1882,

P. balsamifera, Linn. Iles Mingan, juin-juillet 1882.

CONIFERAE.

Pinus strobus, Linn. Rivière Pentecôte, juin 1882.

P. banksiana, Lamb. Baie des Sept Isles, juin 1882.

Abies nigra, Poir. Iles Mingan, juin-juillet 1882 ; Grand Mécatina, 12 juillet 1885,

A. alba, Michx. Iles Mingan, juillet 1882.

A. canadensis, Michx. Saint-Urbain (Charlevoix), juin 1882.

A. balsamea, Marshall, Iles Mingan, juin 1882 ; Ouatchechou, juillet 1882 ; Grand Mécatina, juillet 1885.

Larix americana, Michx. Ouatchechou, etc, 1er juin 1882.

Thuya occidentalis, Linn. Tadoussac, juin 1882.

Juniperus communis, Linn. Iles Mingan, juin-juillet 1882 ; Grand Mécatina, 12 juillet 1885.

J. sabina, Linn. var. procumbens, Pursh. Iles Mingan, juin-juillet 1882; Grand Mécatina, juin-juillet 1882.

Taxus baccata, Linn. var. canadensis, Gray, Iles-aux-Bouleaux (Mingan, 23 juin) 1882.

TYPHACEAE.

Sparganium simplex, Hudson, var. genuinum, Gray, Ouathechou, 21 juillet 1882.

NAIADACEÆ.

Potamogeton perfoliatus, Linn. Rivières de la côte nord du golfe Saint-Laurent, août-septembre 1882.

P. pectinatus, Linn. Côte du golfe Saint-Laurent, août-septembre 1882.

P. filiformis. Linn. Côte du gofe Saint-Laurent, août-septembre 1882.

ALISMACEÆ.

Triglochin maritimum, Linn. Iles de Mingan, 21 juillet 1882.

Alisma plantago, Linn. var. americanum, Gray. Riv. Saint-Charles, août 1882.

ORCHIDACEÆ.

Habenaria hyperborea, R. Br. Ile du Hâvre (Mingan), 30 août 1882.
Habenaria dilatata, R. Br. Ile du Hâvre (Mingan), 30 juillet 1882.
H. rotundifolia, Richardson, Iles Mingan, 29 juillet 1882.
H. obtusata, Richardson. Ile Saint-Charles (Mingan) 22 juillet 1882.
H. psycodes, Gray. Ile du Hâvre (Mingan), 15 août 1882.
Spiranthes romanzoviana, Chamisso. Baie des Homards, 5 sept. 1882.
S. gracilis, Bigelow. Petite Riv. Mingan, 24 août 1882.
S. cernua, Richardson. Baie des Homards, 4-5 septembre 1882.
Listera cordata, R. Br. Riv. Pentecôte, 30 août 1882.
L. convallarioides, Hook. Ile du Fantôme (Mingan), 27 juillet 1882.

Calypso borealis, Salisb. Baie Saint-Paul, 1 juin 1882 ; Ile Mingan, 23 juin 1882.

Cypripedium acaule, Aiton, Ouatchechou, 5 juillet 1882.

C. pubescens, Willd. Ile Saint Charles (Mingan) 21 juin 1881.

IRIDACEÆ.

Iris tidenta, Pursh. Ile Saint-Charles (Mingan), 21 juillet 1882.

Sisyrinchium bermudiana, Michx. Anticosti, 2 juillet 1882.

LILIACEÆ.

Zygadenus glaucus, Nutt. Anticosti, 5 août 1882.

Tofieldia palustris, Hudson. Iles Mingan, juillet-août 1882.

T. glutinosa, Willd. Iles Mingan, juillet-août 1882.

Streptopus amplexifolius, DC. Iles Mingan, juillet 1882.

S. roseus, Michx. Anticosti, 10 août 1882,

Clintonia borealis, Raf. Iles Mingan, 27 juillet 1882.

Smilacina stellata, Desf. Riv. Mingan, 24 juillet 1882.

S. trifolia, Desf. Riv. Mingan, 25 juin 1882.

S. bifolia, Ker. Ouatchechou, 6 juillet 1882.

JUNCACEÆ.

Luzula spadicea, var. parviflora, Desv. Riv. du Tonnerre, août 1882.

Juncus effusus, Linn. Riv. Pentecôte, août 1882 ; Cayes Rouges, 4 septembre 1882 ; Iles de Mingan, 21 juillet 1882.

J. balticus, Dethard. Iles de Mingan, juillet-août 1882.

J. bufonius, Linn. Riv. du Tonnerre, août 1882.

CYPERACEÆ.

Scirpus atrovirens, Muhl. Mingan, 20 juillet 1882.

Eleocharis palustris, R. Br., Ouatchechou, 10 juillet 1882.

E. acicularis, R. Br. Riv du Tonnerre, 16 août 1882.

Eriophorum virginicum, Linn. Ouatchechou, 10 juillet 1882.

E. polystachion, Linn. Ile à la Chasse (Mingan) 21 août 1882.

E. vaginatum, Linn. Grande Ile (Mingan), 15 juillet 1882.

E. alpinum, Linn. Ile Saint-Charles (Mingan), 23 juillet 1882

Carex pauciflora, Lightfoot. Ouatchechou, juillet 1882.

Carex polytrichoides, Muhl. Riv Mingan, juillet 1882.

C. stipata, Muhl. Saguenay (Anse à l'Eau), 25 juin 1884.

C. trisperma, Desv. Ouatchechou, juillet 1882.

C. canescens, Linn. Ouatchechou, juillet 1882.

C. canescens, Linn. var. vitilis, Gray. Ile Saint-Charles (Mingan) juillet 1882.

C. sterilis, Willd. Ile Saint-Charles (Mingan), 22 juillet 1882.

C. stellulata, Linn. Riv. Mingan, 16 juillet 1882 ; Riv. Pentecôte, 28 août 1882.

C. scoparia, Schk. Saguenay (Anse à l'Eau), 20 juin 1884.
C. adusta, Boott. Ile du Hâvre (Mingan,) juillet-août 1882.
C. vulgaris, Fries. Riv. Mingan, juillet-août 1882.
C. salina, Wahl. Ouatchechou, juillet 1882.
C. maritima, Wahl. Couetatchou-Manicouagan. juin-juillet 1882.
C. rariflora, Smith. Ouatchechou, juin-juillet 1882.
C. irrigua. Smith. Riv. du Tonnerre, août 1882.
C. aurea, Nutt. Ilet Sainte-Geneviève (Mingan), juillet 1882.
C. vaginata, Tausch. Ile du Hâvre (Mingan), juillet 1882.
C. eburnea, Boott. Riv. Mingan, juillet-août 1882.
C. Novae-Angliae, Schw. Ile aux Esquimaux [Mingan], juillet 1882
C. capillaris, Linn. Ile aux Esquimaux (Mingan), juillet 1882.
C. flava, Linn. Riv. Pentecôte juillet- ,août 1882.
C. oligosperma, Michx. Riv. du Tonnerre, août 1882.
C. miliaris, Michx. Riv. Pentecôte, août 1882.
C. concinna, R. Br. Ilet Sainte-Geneviève, juillet 1882.
C. glareosa (?) Ouatchechou, juin-juillet 1882.
C. cristata, Schk. var. mirabilis. Boot. Riv. Pentecôte, août 1882.
Blysmus rufa, Panz. Ile à la Chasse [Mingan], juillet 1882.

GRAMINEAE.

Agrostis scabra, Willd. Riv. Sheldrake, 29 août 1884
A. canina, Linn. Baie des Homards, 28 août 1884.
Calamagrostis Langsdorffii, Trin. Riv. du Tonnerre, aout 1882.
C. stricta, Trin. Baie de Gamache [Anticosti], 6 août 1882.
Spartina cynosuroides, Willd. Bassin, Riv. Pentecôte, 28 août 1884.
Glyceria canadensis, Trinius. R. du Tonnerre, 19 août 1884.
G. elongata, Trin. Riv. Pentecôte, août 1882.
G. nervata, Trin. Riv. du Tonnerre, août 1882
G. maritima, Wahl. Ilet Sainte-Geneviève, août 1882
Catabrosa aquatica. Beauv. Riv. Pentecôte, août 1882.
Poa alpina, Linn. Ile du Hâvre (Mingan), 30 juillet 1884
P. pratensis, Linn. Ouatchechou, 14 juin 1882.
P. glumaris, Trin. Iles Mingan, juillet-août 1882.
Festuca tenella, Wild. Riv. Sheldrake, 22 août 1884.
F. duriuscula, Linn. Baie de Gamache [Anticosti], 8 août 1884.

Bromus ciliatus, Linn. R. Pentecôte ; Baie de Gamache [Anticosti), août 1882.

B secalinus, Linn. Riv. Mingan, août 1882.

Triticum repens, Linn. Baie de Gamache (Anticosti), 6 août 1884.

T. vulgare, Villars, Riv. Pentecôte, 29 août 1884.

Hordeum jubatum, Linn. Baie de Gamache [Anticosti], 5 août 1884.

Elymus virginicus, Linn. Baie de Gamache [Anticosti], 7 août 1884.

E. mollis, Trin. Baie de Gamache [Anticosti), 8 août 1884.

Trisetum subspicatum, Beauv. var. molle, Gray. Ile Manouin ; Baie des Sept-Iles, juin-juillet 1882 ; Grande-Ile [Mingan], 31 juillet 1884.

Aira flexuosa, Linn. Baie de Gamache [Anticosti), 6-7 août 1884.

A. caespitosa, Linn. Riv. Sheldrake, août 1882.

Hierochloa borealis, Roem. & Schultes. Riv. Sheldrake 23 août 1884.

Anthoxantum odoratum, Linn. Ile Sainte-Geneviève, juillet 1882 ; Baie des Sept-Iles, 13 juin 1884.

Millium effusum, Linn. Riv du Tonnerre, 19 août 1884.

Panicum capillare, Linn. Baie des Homards, 28 août 1884.

EQUISETACEAE.

Equisetum hyemale, Linn. Iles de Mingan, 15 août 1882.

Equisetum scirpoides, Michx. Iles de Mingan, 5 août 1882.

E. limosum, Linn. Riv. Mingan, août 1882.

FILICES.

Polypodium vulgare, Linn. Chûte de la Rivière Mingan, 29 juillet 1882.

Pteris aquilina, Linn. Riv. du Tonnerre, 19 août 1882.

Pellaea gracilis, Hooker, Ile Sainte-Geneviève (Mingan) 18-27 juillet 1882.

Phegopteris dryopteris, Fée, Ouatchechou, 12 juillet 1882 ; Iles de Mingan, juillet-août 1882.

P. polypodioides, Fée, Ouatchechou, 15 juillet 1882.

Aspidium spinulosum, Willd. Riv. Sheldrake, 25 août 1882.

A. spinulosum, Willd. var. intermedium, Gray. Pointe de Mingan ; Riv. Sheldrake, août 1882.

Cystopteris fragilis, Bernhardi. Ile Sainte-Geneviève (Mingan), 18 juillet 1882.

C. bulbifera, Bernhardi. Chûte de la Riv. Mingan, 29 juillet 1882.
Struthiopteris germanica; Willd. Riv. Sheldrake, 23 août 1882.
Onoclea sensibilis, Linn. Riv. du Tonnerre, 12 août 1882.
Woodsia hyperborea, Brown. Iles de Mingan, 12 juillet 1882.
W. ilvensis. R. Br. Riv. Pentecôte, 30 septembre 1882.
Osmunda cinnamomea, Linn. Riv. du Tonnerre, 12 août 1882.
O. claytoniana, Michx. Riv. du Tonnerre, 12 août 1882.
Botrychium matricariaefolium, Al. Br. Baie de Gamache [Anticosti], 4 août 1882.
B. lunaria, Swartz. Baie de Gamache (Anticosti), 10 août 1882,

LYCOPODIACEAE.

Lycopodium complanatum, Linn. Havre de Mingan, 22 juin 1882.
L. dendroideum, Michx, Ile-aux-Esquimaux, 12 juillet 1882.
L sabinaefolium Willd. Mingan, 15 août 1882.
Selaginella rupestris, Spreng. Tadoussac, 8 septembre 1882.

SPHAGNACEAE

Sphagnum acutifolium, Erhrh. Ouatchechou, juillet-août 1882,
S. fimbriatum. Wilson, Iles Mingan, juillet-août 1882.
S. contortum, Schultz, Riv, du Tonnerre, août 1882.

ANDREAEACEAE

Andreaea rupestris, Linn. et Hedw. sur les rochers granitiques. Chûte de Mingan, juillet 1882.
A. nivalis, Hooker. Ouatchechou. Montagnes dénudées, août 1885.

BRYACEAE.

Dicranum Schraderi, Web. et Mohr. Ouatchechou, juillet 1882.
Dicranum majus, Turn. Ouatchechou, juillet 1882.
D. scoparium, Hedw. Tadoussac, septembre 1882.
Leucobryum vulgare, Hampe. Ouatchechou, juin-juillet 1882.
Leptobryum pyriforme, Schimper. Riv. du Tonnerre, août 1882.
Bryum annotinum, Hedw. Ouatchechou, juillet 1882.
B. cernuum, Hedw. [Br. et Sch.] Tadoussac, septembre 1882.
B. alpinum. Linn. Ouatchechou, juillet 1882.
B. caespiticum, Linn. Baie Saint Paul, mai-juin 1882.
B. pallens, Swartz. Baie Saint Paul, mai-juin 1882.
Mnium punctatum, Hedw. Ruisseau, Saint Irénée (Charlevoix] septembre 1882.
M. palustre, Linn. Rivière de la Trinité, côte nord, septembre 1882.
Polytrichum piliferum, Schreb. Iles Mingan, juillet 1882.

P. juniperinum, Hedw. Iles Mingan, juillet-août 1882.
P. commune, Linn. Partout, juillet-août 1882.
Hypnum salebrosum, Hoffm. Tadoussac, septembre 1882.

HEPATICAE.

Marchantia polymorpha, Linn. Ruisseau [Tadoussac), septembre 1882.

PHYCACEAE.

Agarum Turneri, Post. et Rupr. Iles Mingan, juillet 1882.
Fucus vesiculosus, Linn. Baie de la Trinité, côte nord, septembre 1882.
F. furcatus, Linn. Baie de la Trinité, côte nord, septembre 1882.
Callithamnion, Lyngb. Iles Mingan, juillet 1882.
Systoclonium purpurascens, Kutz. Malbaie [Charlevoiv], 1882.
Odonthalia dentata, Lyngb. Ile Saint-Barnabé (Rimouski) 1882.
Ulva enteromorpha, (Macoun) Baie des Homards, août 1882.

PLANTES PHANEROGAMES.

CATALOGUE

des plantes de la collection du musée de l'Instruction Publique récoltées par D. N Saint-Cyr, jusqu'en mil huit cent quatre-vingt-cinq, ou acquises par échange ou par achat.

PLANTES EXOGÈNES ANGIOSPERMES

PLANTES ANGIOSPERMES POLYPÉTALES

RANUNCULACEAE

1—CLEMATIS, LINN.

1. C. VERTICILLARIS, DC. Baie Saint-Paul (Charlevoix), mai-juin 1882 ; Cap-Rouge, mai 1884.
2. C. VIRGINIANA, Linn. Lac Saint-Joseph (Portneuf), juillet 1883; Ile d'Orléans, juillet 1884.

2—ANEMONE, LINN.

1. A. PARVIFLORA, Michx. Anticosti, juin 1882.
2. A. MULTIFIDA, DC. Monts Rocheux, Riv. Columbia, C. A., juin 1885.
3. A. VIRGINIANA, Linn. Ile d'Orléans, août 1883.
4. A. DICHOTOMA, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883. Calgary, N-O. 27 juin 1885.
5. A. HEPATICA, Linn, Ile d'Orléans, mai-juin 1883.
6. A. ACUTILOBA, DC. Ile d'Orléans, mai-juin 1883.

3—THALICTRUM, TOURN.

1. T. ANEMONOIDES. Michx. Toronto, mai 1884.
2. T. DIOICUM, Linn. Ile d'Orléans, bois, juin 1882 ; aussi, Iles Mingan, juillet 1882.
3. T, PURPURASCENS, Linn, Ile d'Orléans, mai 1883.
4. T. CORNUTI, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883 ; Iles Mingan, juillet 1882.
5. T. ALPINUM,Linn. Mingan ; ile d'Anticosti et côte nord du golfe Saint-Laurent, juillet-août 1882.

4—RANUNCULUS, LINN.

1. R. FLAMMULA, Linn. var. reptans, Meyer, Riv. Mingan, juillet 1882.
2. R. CYMBALARIA, Pursh. Beauport ; Ile d'Orléans, juin 1883.
3. R. RHOMBOIDEUS, Goldie, Montréal, mai 1883.
4. R. ABORTIVUS, Linn. Tadoussac, septembre 1882.
5. R. SCELERATUS, Linn. La Canardière près de Québec, juin 1883.
6. R. RECURVATUS, Poir. Ile d'Orléans, juin 1883.
7. R. PENNSYLVANICUS, Linn. Riv. Pentecôte, août 1882.
8. R. REPENS, Linn. Grande Allée, sud du Parlement, juin 1884.
9. R. ACRIS, Linn. Québec ; Mingan, juillet 1882.

6—CALTHA, LINN.

1. C. PALUSTRIS, Linn. Lévis ; Beauport ; Ile d'Orléans, mai 1884 ; iles Mingan, juin 1882.

7—COPTIS, SALISB.

1. C. TRIFOLIA, Salisb. Québec ; ile du Grand Mécatina, juin-juillet 1882.

8—AQUILEGIA,TOURN.

1. A. CANADENSIS. Linn. Ile d'Orléans ; Lévis, juin 1883,

9—ACONITUM, TOURN.

1. A. NAPELLUS, Linn. Québec,

10—ACTAEA, LINN.

1. A. SPICATA, Linn. var. rubra, Michx. Beauport, juin 1883,
2. A. ALBA, Bigelow, Tadousac ; Ouatchechou, juin 1882,

11—PAEONIA, LINN.

1. P. OFFICINALIS, Retz, Québec, août 1881.

11—MENISPERMACEAE.

1—Menispermum, Linn.

1. M. canadense. Linn. Sainte-Anne ; Batiscan, comté de Champlain ; lac Saint-Charles, près de Québec, juin 1880.

5—myosurus. Dillen.

1. M. minimus, Linn. Illinois-Orégon, Prairies, Bas-fonds, avril-mai 1880.

III.—BERBERIDACEAE

1—Berberis, Linn.

1. B. repens, Linn. Calgary. Monts Rocheux, 1885. [Capt. Pinault]

2—Caulophillum, Michx.

1. C. thalictroides. Michx. Sainte-Anne, Comté de Champlain, juin 1880.

IV.—NYMPHAEACEAE

1—Nymphaea, Tourn.

1. N. odorata, Ait. Lac Saint-Pierre, la baie du Febre, août-septembre 1880 ; var. minor, Sims.

2—Nuphar, Smith.

1. N. advena, Ait. Riv. Sainte-Anne de la Pérade ; Riv. Saint-Charles, juillet-août 1880.
2. N. kalmiana, Pursh, Sainte-Anne de la Pérade, août 1879.

V.—SARRACENIACEAE, tourn.

1—Sarracenia, Tourn.

1. S. purpurea, Linn. Ouatchechou, juillet 1882 ; var. heterophylla Torrey.

VI.—PAPAVERACEAE

1—Chelidonium, Linn.

1. C. majus, Linn. Chemin de Sainte Foye. près Québec ; Trois-Rivières, juin 1883.

2—Sanguinaria, Dill.

1. S. canadensis, Linn. Ile d'Orléans ; Sillery, mai-juin 1883.

VII.—FUMARIACEAE

1—DICENTRA, BORK.

1. D. CUCULLARIA, DC. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1880.
2. D. CANADENSIS, DC. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1880.

2—CORYDALIS, VENT.

1. C. GLAUCA, Pursh, Riv. Mingan, août 1882; Bellevue, près Québec juillet 1883.

VIII.—CRUCIFERAE

1.—NASTURTIUM, R. BR.

1. N. PALUSTRE, DC. Ouatchechou, juillet 1882.
2. VAR. HISPIDUM. Gray. Québec [pied des murs], juillet 1883.
N. ARMORACIA, Fries, Beauport, juillet, 1885.

2.—DENTARIA, LINN.

1. D. DIPHYLLA, Linn. Ile d'Orléans, mai 1884.
2. D. LACINIATA, Muhl. Sainte-Anne de la Pérade, Ruisseau d'Orvilliers, mai-juin 1885.

3.—CARDAMINE, LINN. TOURN.

1. C. PARVIFLORA, Linn. France, 1883.

4—ARABIS, LINN.

1. A. HIRSUTA, Scop. Buttes à neveu [Québec], juin 1884.
2. A. DRUMMONDII, Gray, Baie de Gamache, Anticosti, août 1882.

5—HESPERIS, LINN.

1. H. MATRONALIS, Linn. Québec, juin 1884.

6—COCHLEARIA, TOURN.

1. C. TRIDACTYLIS, Banks. Ouatchechou, 5 juillet 1882; iles Mingan 20 juin 1884.

7—BARBAREA, R. BR.

1. B. VULGARIS, R. Br. Grande Allée, Québec, juin-juillet 1884.
VAR. ARCUATA, Gray. Grande Allée, Québec, 1884.

8—ERYSIMUM, LINN.

1. E. CHEIRANTHOIDES, Linn. Beauport, sol bas, près des eaux, juillet 1881.

9—BRASSICA, TOURN.

1. B. OLERACEA, Linn. Québec, lots vacants, août 1882.
2. B. SINAPISTRUM, Boissier, Riv. Sheldrake, août 1882.

10—Draba, DC.

1. D. ramosissima, Desv. Iles Mingan ; Ouatchechou, juillet 1882.
2. D. arabisans, Michx. Iles Mingan, juillet 1882
3. D. incana, Linn. Ouatchechou, rochers, juillet 1882
Var. confusa, Poir. Iles Mingan ; Ouatchechou, rochers, juillet 1882.

11—Lepidium, Linn.

1. L. sativum, Linn. Ouest de la riv. Sheldrake, août 1882.
2. L. virginicum, Linn. Ottawa, 10 août 1887.

12—Alyssum, Tourn.

1. A. calycinum, Linn. Massachusetts, prairies, juin-octobre 1888.

13—Capsella, Vent.

1. C. bursa-pastoris, Moench. Ouatchechou, juillet 1882.

15—Thlaspi, Tourn.

1. T. arvense, Linn. Rivière Sheldrake, août 1882.

16—Cakile, Tourn.

1. C. americana, Nutt. Iles Mingan, juillet 1882.

IX—RESEDACEAE

1—Reseda, Linn.

1. Reseda odorata, Linn. Québec.

X—VIOLACEAE

1—Viola, Linn.

1. V. rotundifolia, Michx. Ile d'Orléans ; Mingan, mai-juin 1882.
2. V. blanda, Willd. Cap-Rouge (Bois-joli) mai 1885.
3. V. selkirkii, Pursh, Iles Mingan, juin 1882.
4. V. cucullata, Ait. Ile d'Orléans, juin 1883.
5. V. canina, Linn. var. sylvestris, Regel. Mingan, juin 1882.
6. V. rostrata, Pursh, Rivière Don, Toronto, juin 1884.
7. V. canadensis, Linn. Cap Rouge, bois, mai-juin 1884.
8. V. pubescens, Ait. Ile d'Orléans, juillet 1883.
9. V. tricolor, Linn. Pointe aux Esquimaux, juillet 1882.

XI—CISTACEAE.

1—Lechea, Linn.

1. L. minor, Lam. Ile au Haut, baie de Penobscot, Maine, août 1885
Mme Flora E. Haines.

XII—DROSERACEAE.

1.—Drosera, Linn.

1. D. rotundifolia, Linn. Lac Long, comté de Champlain, août 1883.

2. D. INTERMEDIA, Hayne. Ouatchechou juillet 1882.
Var. americana. D C. Lac Travers (comté de Champlain), juillet 1880.

XIII—HYPERICACEAE

I.—Hypericum, Linn.

1. H. ELLIPTICUM, Hook. Beaumont, près d'un lac, juillet 1881.
2. H. PERFORATUM, Linn. Québec ; Ile d'Orléans, août 1883.

XIV—CARYOPHYLLACEAE.

1.—Dianthus, Linn.

1. D. BARBATUS, Linn. Rivière Sheldrake, août 1882 (Mme. Touzel.)

2.—Silene, Linn.

1. S. INFLATA, Smith. Environs de Québec, tout l'été, 1880.
2. S. ACAULIS, Linn. Ile du Grand Mécatina, juillet 1885.

3—Lychnis, Tourn.

1. L. GITHAGO, Lamb. Champs, Riv Montmorency, juillet 1883.

4—Arenaria. Linn.

1. A. LATERIFLORA, Linn. Iles Mingan, juillet-août 1882.
2. A. PEPLOIDES, Linn. Ile Sainte-Geneviève (Mingan), juillet 1882
3. A. MICHAWOII, Hook. Ile du Havre (Mingan), 14 août 1882.
4. A. GROENLANDICA, Spreng. Mont Désert, Maine, août 1887. Mme Flora E. Haines,

5—Stellaria, Linn

1. S. MEDIA, Smith, Baie de Gamache (Anticosti, août 1882.
2. S. HUMIFUSA, Rottbœll, Ouatchechou, juillet 1882.
3. S. GRAMINEA, Bigel. Sainte-Geneviève, Mingan, juillet 1882.
4. S. CRASSIFOLIA, Ehrh. Ouatchechou, juillet 1882.
5. S. LONGIPES, Linn. Ile Sainte-Geneviève, juillet 1882.

VAR. MINOR, Hook, Ile du Havre Mingan, humus 14 août 1889.

6—Cerastium, Linn.

1. C. VULGATUM, Linn. Iles Mingan, août 1882.
2. C. ARVENSE, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883 ; Ouatchechou, juillet, 1882.
3. C. VISCOSUM, Linn. Baie de Gamache. Anticosti, 5 août 1882.

7—Sagina, Linn.

1. S. NODOSA, Fenzl. Riv. Pentecôte, août 1882.

8—Spergula, Linn.

1. S. ARVENSIS, Linn. Riv. Montmorency, juillet 1883.

9—SPERGULARIA, PERS.

1. S. MEDIA, Presl. Sable des grèves, Riv. du Loup, comté de Témiscouata, Québec août 1880.

XV—PORTULACEAE

1—CLAYTONIA, LINN.

1. C. VIRGINICA, Linn. Pennsylvanie, avril 1882.
2. C. CAROLINIANA, Michx. Iles Manouin, Baie des Sept-Iles, juin 1882.

XVI.—MALVACEAE

1—ALTHAEA, LINN.

1. A. ROSEA, Cav. Québec, Cap-Rouge

XVII—TILIACEAE,

1—TILIA, LINN.

1. T. AMERICANA, Linn. Québec, juillet-août 1882.

XVIII—LINACEAE

1—LINUM, LINN.

1. L. PERENNE, Linn. Gleichen, Territoire du N-O. juin 1882.
2, L. usitatissimum, Linn. Bois Gomin, près Québec, août 1884.

XIX.—GERANIACEAE

1—GERANIUM, LINN.

1. G. ROBERTIANUM, Linn. Baie de Gamache, Anticosti, août 1882.

2—IMPATIENS, LINN.

1. J. FULVA, Nutt. Beauport, fossés, juillet 1884.
2. J. LIVIDA, Nutt. Sainte-Anne de la Pérade, août 1884.

3—OXALIS, LINN.

1. O. ACETOSELLA, Linn. Riv. Sheldrake, août 1882.
2. O. CORNICULATA, Linn. Riv. du Tonnerre, août 1882.
3. O. STRICTA, Linn. La Canardière, août 1882.

XX.—ANACARDIACEAE

1—RHUS, LINN.

1—R. THYPHINA, Linn. Hauteur de Lévis, août 1883

2. R. TOXICODENDRON, Linn. Québec ; Ile d'Orléans ; Sainte-Anne de la Pérade, juin 1880-83.

Var. RADICANS, Linn. Murs de Québec, juillet 1884.

XXI.—VITACEAE

1—VITIS, TOURN.

1. V. CORDIFOLIA, Michx. Ile d'Orléans, juin 1883.

XXII—RHAMNACEAE

1—RHAMNUS, TOURN.

1 R. ALNIFOLIUS, L'Hér. Ile d'Orléans, juin 1883 ; baie de Gamache (Anticosti), août 1882.

XXIII—CELASTRACEAE

1—CELASTRUS, LINN.

1—C, SCANDENS, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, en fleur, juin 1880 ; Ottawa, en fruit 10 août 1882.

XXIV.—SAPINDACEAE

1—ÆSCULUS, LINN.

1. AES. HIPPOCASTANUM, Linn. Québec, Grande Allée.

2—ACER, TOURN,

1. A. PENSYLVANNUICUM, Linn. Ile d'Orléans, juin 1883.
2. A. SPICATUM, Lam. Iles Mingan, Anticosti, août 1882.
3. A. SACCHARINUM, Wang. Ile d'Orléans, mai 1885.
4. A. RUBRUM, Linn. Bois Gomin, mai 1883.
5. A. LACINIATUM, Ottawa. Québec, 1887.

3—NEGUNDO, MOENCH.

1. N. ACEROIDES, Moench, Québec.

XXV.—POLYGALACEAE

1—POLYGALA, TOURN.

1. P. SANGUINEA, Linn. Portland (Maine) septembre 1884.
2. P. VERTICILLATA, Linn. Portland (Maine), septembre 1884.
3. P. POLYGAMA, Walt. Près de Toronto, juillet 1884.
4. P. PAUCIFOLIA, Willd. Anticosti, juillet-août 1882.

XXVI.—LEGUMINOSAE.

1.—TRIFOLIUM.

1. T. arvense, Linn. Iles de la baie de Penobscot, Maine, 7 août 1885, Mme Flora E. Haines.
2. T. pratense, Linn. Ile Sainte-Geneviève (Mingan). juillet 1882.
3. T. medium, Linn. Ile Sainte-Geneviève (Mingan), juillet 1882.
4. T. repens, Linn. Ile d'Orléans, juin 1883.
5. T. agrarium, Linn. Québec, près des murs, octobre 1883
6. T. procumbens, Linn. Riv. du Tonnerre, août 1882.
7. T. hybridum, Linn. Québec, près du parlement, juillet 1884.

2—Melilotus, Tourn.

1. M. officinalis, Willd. Cap Diamant (Québec), août 1884.
2. M. alba, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.

3—Medicago, Linn.

1. M. sativa, Linn. Québec, Place d'Armes, septembre 1881.
2. M. lupulina, Linn. Environs de Québec, juillet 1881.

4—Robinia, Linn.

1. R. pseudacacia, Linn. Cap-Rouge, juin-juillet 1884.

5— Astragalus. Linn.

1. A. alpinus, Linn. Ile d'Orléans, août 1884.

6—Oxytropis, DC.

1. O. campestris, DC. var. cœrulea, Koch. Ile d'Orléans, juillet 1883.
2. O. splendens, Douglas. Territoire du N-O. [Montagnes Rocheuses), juin 1885. Sergent E. Boulé.

7—Hedysarum, Tourn.

1. H. boreale, Nutt. Anticosti, rochers, août 1882.
2. H. Mackenzii, Richardson. Territoire du N-O. Montagnes Rocheuses juin 1885.

8—Desmodium, DC.

1. D. nudiflorum, DC. Ile d'Orléans, rive sud, août 1883.
2. D. acuminatum, DC. Ile d'Orléans, juillet 1882.
3. D. canadense, DC. Cap Rouge ; Deschambault, juillet août 1884.

9—Vicia, Tourn.

1. V. sativa, Linn. Cap-Rouge, août 1884.
Var. angustifolia, Gray, Québec, août 1884.
2. V. tetrasperma, Loisel. Québec, août 1881.
3. V. hirsuta, Koch. Grande Ile (Mingan), juillet 1882.
4. V. cracca, Linn. Baie de Gamache [Anticosti), août 1882.

10—Lathyrus, Linn.

1. L. odoratus, Linn. Cap-Rouge, juillet 1884.
2. L. maritimus, Bigel. Riv. Pentecôte, juillet-août 1882.
3. L. palustris, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.

11—Apios, Boer.

1. A. tuberosa. Moench. Riv. Sainte-Anne de la Pérade, août 1883.

12—Amphicarpaea, Ell.

1. A. monoica, Ell. Riv. Beauport, août 1883.

XXVII—ROSACEAE.

1—PRUNUS, TOURN.

1. PRUNUS AMERICANA, Marshall. Sainte-Anne de la Pérade. Québec, mai 1884.
2. P. PUMILA, Linn. Ile d'Orléans ; chute de la Riv. Sainte-Anne. mai-juin 1880-84.
3. P. PENSYLVANNICA, Linn. Ouatchechou, juin 1882.
4. P. VIRGINIANA, Linn. Beauport, juin 1883.
5. P. SEROTINA, Ehrh. Lorette, juin 1885.
6. P. DOMESTICA, Linn. Côte de Beaupré ; Ile d'Orléans, mai 1884.

2—SPIRAEA, LINN.

1. S. SPULIFOLIA, Linn. Ile d'Orléans; Lévis, juin 1831.
2. S. CORYMBOSA, Raf. Parlement de Québec, juillet 1884.
3. S. SALICIFOLIA, Linn. Riv. Mingan. juillet 1882.
4. S. TOMENTOSA, Linn, Saint-Ambroise (comté de Québec), août 1883.
5. S. BETULIFOLIA, Pall. Riv. de l'Arc, territoire du Nord-Ouest, juin 1885.

3—POTERIUM, LINN.

1. P. CANADENSE, Gray. Beauport, juillet 1884.

4—AGRIMONIA, TOURN.

1. A. EUPATORIA, Linn. Québec, juillet 1881.

5—DRYAS, LINN.

1. D. OCTOPETALA, Linn. var. INTEGRIFOLIA, Cham. & Schl. Iles de Mingan, juin-juillet 1882.

6—GEUM, LINN.

1. G. ALBUM, Gm. Sur les rivages de Lévis, juin 1883.
2. G. MACROPHYLLUM, Willd. La Canardière, juin 1883.
3. G. STRICTUM, Ait. La Canadière, juin-juillet 1884.
4. G. RIVALE, Linn. Ile Saint-Charles, Mingan, juillet 1882.
5. G. TRIFLORUM, Pursh, Rivière de l'Arc, Territoire du Nord-Ouest, prés humides, juin 1885.

7—POTENTILLA, LINN.

1. P. NERWEGICA, Linn. Glacis de Québec, Citadelle, juillet 1882.

Var. HIRSUTA, Torr. & Gr. Tadoussac, juillet 1884.

2. P. CANADENSIS, Linn. Riv. du Loup (Témiscouata), juillet 1885.

3. P. ARGENTEA, Linn. Riv. du Loup (Témiscouata], juillet 1885.
4. P. PENSYLVANNICA, Linn. Post de Mingan, juillet 1882.
5. P. ARGUTA, Pursh, Ouatchechon, juillet 1882.
6. P. ANSERINA, Linn. Riv. Mingan ; Ouatchechon, juillet 1882.
7. P. FRUTICOSA, Linn. Iles de Mingan, juillet 1882.
8. P. TRIDENTATA, Ait. Ouatchechou, juillet 1882.
9. P. PALUSTRIS, Scop. Iles de Mingan ; Riv. du Tonnerre, juillet-août 1882.

8—FRAGARIA, TOURN.

1. F. VIRGINIANA, Ehrh. Baie des Sept-Iles, juin 1882.
2. F. VESCA, Linn. Tadoussac ; Ouatchechon, juin-juillet 1882

9—RUBUS, TOURN.

1. R. ODORATUS, Linn. Ile d'Orléans, juin 1883.
2. R. CHAMAEMORUS, Linn. Ile du Grand Mécatina, juillet 1885,
3. R. ARCTICUS, Linn. Ile du Grand Mécatina, juillet 1885 ; Iles de Mingan, juillet 1882.

VAR. GRANDIFLORUS, Ledeb. Ile Sainte-Geneviève (Mingan], juillet 1882.

4. R. DALIBARDA, Linn. Ile à la Chasse, Mingan, juillet 1882.
5. R. TRIFLORUS, Richardson, La Canardière, mai 1884.
6. R. STRIGOSUS, Michx. Iles Mingan ; Anticosti, août 1882.
7. R. VILLOSUS, Ait. Ile d'Orléans, juin 1883.
Var. frondosus, Gray, Lévis, septembre 1884.
8. R. CANADENSIS, Linn. Ile du Hâvre. [Mingan], juin 1882.

10—ROSA, TOURN.

1. R. SETIGERA, Michx. Baie de Gamache (Anticosti], août 1882.
2. R. BLANDA. Ait. Lévis, juin 1883 ; Anticosti, août 1882.
3· R. RUBIGINOSA, Linn. Kamouraska, juillet 1885.

11—CRATAEGUS, LINN.

1. C. COCCINEA, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1880.
2. C. TOMENTOSA, Linn. Riv. Saint-Charles ; chemin de Lorette, juin 1883.
3. C. CRUS-GALLI, Linn. juin 1883.
4. C. PUNCTATA, Jac. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1880.

12—PYRUS, LINN.

1. P. ARBUTIFOLIA, Linn. La Canardière, juin 1884.

2. P. MALUS, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, 9 mai 1880.

13—AMELANCHIER, MEDIC.

1. A. CANADENSIS, T. et Gr. Tadoussac ; Mingan, juin 1882.
Var. OLIGOCARPA, T. et Gr. La Canardière, mai 1884.
Var. OBLONGIFOLIA, T. & Gr. Bois Gomin, mai 1884.

XXVIII—SAXIFRAGACEAE

1—RIBES, LINN.

1. R. HIRTELLUM, Michx. Connecticut, mai 1884.
2. R. LACUSTRE, Poir. Iles Mingan ; Ouatchechou, juin 1882.
3. R. PROSTRATUM, L'Hér. Iles Mingan, juin 1882.
4. R. RUBRUM, Linn. Cap-Rouge, mai 1884.
5. R. OXYACANTHOIDES, Linn. Ouatchechou, juillet 1882.
6. R. ROTUNDIFOLIUM, Michx. Massachusetts ; Baie de Gamache août 1882.

2—SAXIFRAGA, LINN.

1. S. AIZOIDES, Linn. Ilet Sainte-Geneviève (Mingan), juillet 1882.
2. S. AIZOON, Jacq. Ile Saint-Charles (Mingan), juillet 1883.
3. S. VIRGINIENSIS, Michx. Baie Saint-Paul ; Tadoussac, mai-juin 1885.
4. S. CAESPITOSA, Linn. Grande Ile (Mingan), juillet 1882.
5. S. CAESIA, Linn. France, Rochers.

3—MITELLA, TOURN.

1. M. DIPHYLLA, Linn. Riv. Montmorency, juillet 1883.
2. M. NUDA, Linn. Ile Sainte-Geneviève (Mingan), juillet 1882.

4—TIARELLA, LINN.

1. T. CORDIFOLIA, Linn. La Canardière, juillet 1883.

5.—CHRYSOSPLENIUM, TOURN.

1. C. AMERICANUM, Schweinitz, Riv. Jacques-Cartier, août 1881.

6—PARNASSIA, TOURN.

1. P. PARVIFLORA, DC. Ile du Hâvre (Mingan), juillet 1882.
2. P. CAROLINIANA, Michx. Cap-Rouge, juillet 1882.

XXIX—CRASSULACEAE

1—PENTHORUM, GRONOV.

1. P. SEDOIDES, Linn. Beauport, juillet 1884.

SEDUM, TOURN.

1. S. RHODIOLA, DC. Iles Mingan, juillet 1882; Ile du Grand Mécatina, juillet 1885.
2. S. ACRE, Linn. Cimetière Saint-Charles, Québec, juillet 1883. Ottawa 10 août 1887. (M. H. M Ami).

XXX—HAMAMELACEAE

1—HAMAMELIS, LINN.

1. H. VIRGINICA, LINN. Ile d'Orleans, août 1883

XXXI—HALORAGEACEAE

1—HIPPURIS, LINN.

1. H. VULGARIS, LINN. Lac Beauport, août 1884.
2. H. MARITIMA, Hellenius. Grand-Etang (Gaspé), août 1882.

XXXII—ONAGRACEAE

1—CIRCAEA, TOURN.

1. C. LUTETIANA, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.
2. C. ALPINA, Linn. Riv. Pentecôte, septembre 1882.

2—GAURA, LINN.

G. COCCINEA, Nutt. Brandon, territoire du Nord-Ouest, juin 1885.

3—EPILOBIUM, LINN.

1. E. ANGUSTIFOLIUM, Linn. Riv. Pentecôte, août 1882.
Var. canescens. Wood. Riv. Pentecôte, août 1882.
2. E. LATIFOLIUM, Linn. Riv. Mingan, juillet 1882.
3. E. COLORATUM, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.
4. E. PALUSTRE, Linn. Baie de Gamache, août 1882.
Var. lineare, Gray. Ottawa, 10 août 1887.

4—ŒNOTHERA, LINN.

1. Œ. BIENNIS, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1882.
2. Œ. PUMILA, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.

XXXIII—LYTHRACEAE

1—LYTHRUM, LINN.

1. L. SALICARIA, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1884.

XXXIV—UMBELLIFERAE

1—HYDROCOTYLE, TOURN.

1. H. AMERICANA, Linn. [illegible]et ; Sainte-Anne de la Pérade, juillet-août 1882.

2. U. AMERICANA, Linn. Québec ; Rivière Verte, mai 1883.

2—URTICA, TOURN.

1. U. GRACILIS, Ait. Iles Mingan, juillet-août 1882.

3—PILEA, LINDL.

1. P. PUMILA, Gray. New Edinburgh, Ottawa. Bois humides, 10 août 1887. M. H. M. Ami, F. G. S.

4—CANNABIS, TOURN.

1. C. SATIVA, Linn. Québec, août 1884.

5—HUMULUS, LINN.

1. H. LUPULUS, Linn. Québec, août 1884

6—FICUS, TOURN.

1. F. CARICUS, Willd. Québec, 10 octobre 1885.

LXXIII.—JUGLANDACEAE

1—JUGLANS, LINN.

1. G. CINEREA, Linn. Ile d'Orléans, mai 1881.

LXXIV.—CUPULIFERAE

1—QUERCUS, LINN.

1. Q. ALBA, Linn. Cap-Rouge, mai 1884.
2. Q. RUBRA, Linn. Sillery ; Ile d'Orléans, mai 1883.

2—FAGUS, TOURN.

1. F. FERRUGINEA, Ait. Ile d'Orléans, mai 1883.

3—CORYLUS, TOURN.

1. C. AMERICANA, Walt. Québec, mai 1883.
2. C. ROSTRATA, Ait. Ile d'Orléans, mai 1883.

4—OSTRYA, MICHELI.

1. O. VIRGINICA, Willd. Ile d'Orléans, mai 1883.

5—CARPINUS, LINN.

1. C. AMERICANA, Michx. Nicolet ; Sainte-Anne de la Pérade, mai 1878.

LXXV.—MYRICACEAE

1—MYRICA, LINN.

1. M. GALE, Linn. Lac Saint-Charles, mai 1883.

LXXVI.—BETULACEAE

1—Betula, Tourn.

1. B. lenta, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1885. Forêts.
2. B. lutea, Michx. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1878.
3. B. alba, Linn. Var. populifolia, Spach. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1878. Sol léger, pauvre.
4. B. papyracea, Ait. Ile d'Orléans, mai 1883.
5. B. pumila, Linn. Ouatchechou, juillet 1882.
6. B. glandulosa, Michx. Iles Mingan, juillet 1882.

2—Alnus, Tourn.

1. A. viridis, DC., Sainte-Anne de la Pérade, avril 1878.
2. A. incana, Willd. Bois Gomin, près de Québec, mai 1884.

LXXVII.—SALICACEAE

1—Salix, Tourn.

1. S. candida, Willd. Iles Mingan, juillet 1882.
2. S. humilis, Marshall. Baie des Sept Iles, juin 1882.
3. S. discolor, Muhl. Ile d'Orléans, juillet 1882.
4. S. alba, Linn. Beauport, juin 1882.
5. S. longifolia, Muhl. Chemin Gomin, mai 1882.
6. S. vestita, Pursh. Iles Mingan, juillet 1882.
7. S. glauca, Linn. Iles Mingan, juin 1882.
8. S. desertorum, Rich. Calgary, Territoire du Nord-Ouest, juin 1885.
9. S. reticulata, Linn. Ile de Belle-Isle, août 1884.
10. S. lucida. Muhl. Québec, Sainte-Foye. Mai-juin 1886. Bords des ruisseaux, etc.
11. S. lucida, Muhl. Cap-Rouge, Sainte-Foye. Bords de la rivière (Forme anormale).
12. S. livida, Wahl. var. occidentalis, Gray. Environs de Québec, mai-juin 1886. Partout.
    Var. rostrata, Richardson. Environs de Québec, mai-juin, 1885.
13. S. balsamifera, Barratt. Sainte-Foye. Québec, mai-juin 1885. Sol bas et humide et près des eaux.
14. S. petiolaris, Smith. Québec, Rivière Saint-Charles, mai-juin 1886.

2—Populus, Tourn.

1. P. tremuloides, Michx. Québec, mai 1883.
2. P. grandidentata, Michx. Québec, mai 1883.
3. P. balsamifera, Linn. Ile d'Orléans, mai 1883.
4. P. moilifera, Ait. Québec, Saint-Romuald. Mai 1882.

PLANTES EXOGENES GYMNOSPERMES

LXXVIII—CONIFERAE

1—Pinus. Tourn.

1. P. banksiana, Lamb. Baie des Sept Iles, juin 1882.
2. P. resinosa, Ait. Sillery, mai 1883.
3. P. strobus, Linn. Sillery, may 1883.

2—Abies, Tourn.

§ 1. Picea, Link.

1. A. nigra, Poir. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1878.
2. A. alba, Michx. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1878.

§ 2. Tsuga, Endl.

3. A. canadensis, Carr. Sainte Anne de la Pérade, mai 1878.

§ 3. abies, Pline.

4. A. balsamea, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1878.

3—Larix, Tourn.

1. L. americana, Michx. Ouatchechou, juin 1882.

4—Thuya, Tourn.

1. T. occidentalis, Linn. Tadoussac, juin 1882.

5—Juniperus, Linn.

1. J. communis, Linn. Tadoussac, mai, juin 1882.
2. J. sabina, Linn. var. procumbens, Pursh. Iles Caoui, juin 1882.

6—Taxus, Tourn.

1. T. baccata, Linn. var. canadensis, Gray. Iles aux Bouleaux (Mingan), juin 1882.

PLANTES ENDOGENES

Première division (Spadiceae)

Fleurs agrégées sur un spadice

LXXIX—ARACEAE

1—Arisaema, Martius.

1. A. triphyllum, Torr. Ile d'Orléans, mai-juin 1883.

2—Calla, Linn.

1. C. palustris, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, juillet, août 1883.

3—SYMPLOCARPUS, SALISB.

1. S. FŒTIDUS, Salisb. Beauport, mai 1883.

4—ACORUS, LINN.

1. A. CALAMUS, Linn. Riv. Saint-Charles, près Québec, juillet 1883.

LXXX—TYPHACEAE

1—TYPHA, TOURN.

1. T. LATIFOLIA, Linn. Riv. Saint-Charles (près Québec), juillet 1884.

2—SPARGANIUM, TOURN.

1. S. SIMPLEX, Hudson, var. GENUINUM, Gray. Ouatchechou, juillet 1882

LXXXI—NAIADACEAE

1—ZOSTERA, LINN.

1. Z. MARINA, Linn. Côtes de la Normandie (France). Baie de la Trinité, Côtes nord, septembre 1882.

2—POTAMOGETON, TOURN.

1. P. PERFOLIATUS, Linn. Riv. Saint-Charles, près Québec, eau douce peu rapide, juillet 1883.
2. P. PECTINATUS, Linn. Golfe Saint-Laurent, août 1882.
3. P. FILIFORMIS, Linn. Golfe Saint-Laurent, août 1882.

PLANTES ENDOGENES

Deuxième division

FLEURS PÉTALOÏDES (*Petaloideae*)

LXXXII—ALISMACEAE

1—TRIGLOCHIN, LINN.

1. T. MARITIMUM, Linn. Iles Mingan, juin-juillet 1882.

2—ALISMA, LINN.

1. A. PLANTAGO, Linn. var. AMERICANUM, Gray. Riv. Saint-Charles, août 1883.

3—SAGITTARIA, LINN.

1. S. VARIABILIS, Engelman. Beauport, juillet 1883.
VAR. HASTATA, Gray. Riv. Saint-Charles, juillet 1883.
VAR. GRACILIS, Gray. Riv. Saint-Charles, juillet 1883.

LXXXIII—ORCHIDACEAE

1—Orchis, Linn.

1. O spectabilis, Linn. Bois Gomin, mai-juin 1883.

2—Habenaria, Willd. ; R. Br.

1. H. viridis, R. Br. var. bracteata, Reichenbach. Ile d'Orléans, juillet 1883.
2. H. hyperborea, R. Br. Ile d'Orléans, juillet 1884.
3. H. dilatata, Gr. Iles Mingan, juillet 1882.
4. H. rotundifolia, Richardson. Iles Mingan, juillet 1882.
5. H. obtusata, Richardson. Iles Mingan, juillet 1882.
6. H. hookeri, Torr. Ile d'Orléans, juillet 1883.
7. H. orbicula, Torr. Ile d'Orléans, juillet 1883.
8. H. blephariglottis, Hook. Ile d'Orléans, juillet 1883.
9. H. leucophaea, Gr. Ile d'Orléans, juillet 1883.
10. H. psycodes, Gray. Ile d'Orléans, juillet 1883.
11. H. fimbriata, R. Br. Sainte-Anne de la Pérade (Champlain), juillet 1878.

3—Goodyera, R. Br.

1. G. repens, R. Br. Ile d'Orléans, août 1883.
2. G. pubescens, R. Br. Sainte-Anne de la Pérade (Champlain), juillet 1878.

4—Spiranthes, Richard.

1. S. romanzoviana, Chamisso. Riv. Petite Sheldrake, août 1882.
2. S. cernua, Richard. Longue-Pointe de Mingan, août 1882.
3. S. gracilis, Bigelow. Baie des Homards, août 1882.

5—Listera, R. Br.

1. L. cordata, R. Br. Iles Mingan, juillet 1882.
2. L. convallarioides, Hook. Iles Mingan, juillet-août 1882.

6—Arethusa, Gronov.

1. A. bulbosa, Linn. Bois Gomin, marais, juin 1882.

7—Pogonia, Juss.

1. P. ophioglossoides, Nutt. Saint-Charles [comté de Bellechasse], août 1884.

8—Calopogon, R. Br.

1. C. pulchellus, R Br. Saint-Henri [comté de Lévis], août 1884

9—CALYPSO, SALIB.

1. C. BOREALIS, Salisb. Baie Saint-Paul [Charlevoix], mai-juin 1882.

10—MICROSTYLIS, NUTT.

1. M. OPHIOGLOSSOIDES, Nutt. Saint-Ambroise [Co. de Québec], juillet 1884.

11—LIPARIS, RICHARD.

1. L. LILIIFOLIA, Richard. Connecticut, juillet 1878.

12—CORALLORHIZA, HALLER.

1. C. INNATA, R. Br. Ile d'Orléans, juillet 1883.
2. C. MULTIFLORA, Nutt. Ile d'Orléans, juillet 1883.

13—CYPRIPEDIUM, LINN.

1. C. PUBESCENS, Wild. Iles Mingan, juillet 1882.
2. C. SPECTABILE, Swartz. Nicolet, juillet 1875.
3. C. ACAULE, Ait. Ouatchechou, juillet 1882 : Ile d'Orléans, juillet 1883.

LXXXIV—AMARYLLIDACEAE

1—NARCISSUS, LINN.

1. N. POETICUS, Linn. Québec ; Beauport ; juin 1883.

LXXXV—IRIDACEAE

1—IRIS, LINN.

1. I. VERSICOLOR, Linn. Aux environs de Québec, juin 1884.
2. I. TRIDENTATA, Pursh. Iles Mingan, juillet 1882.

2—SISYRINCHIUM, LINN.

1. S. BERMUDIANA, Linn. Ile d'Orléans, prairies, juin-juillet 1884.

LXXXVI—SMILACEAE

1—SMILAX, TOURN.

1. S. HERBACEA, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, juillet 1878.

LXXXVII—LILIACEAE

1—TRILLIUM, LINN.

1. T. ERECTUM, Linn. Ile d'Orléans. mai-juin 1884.
   VAR. ALBUM, Ph. Bois Gomin, près Québec, mai 1884.
2. T. CERNUUM, Linn. Ile d'Orléans, juin 1884.
3. T. ERYTHROCARPUM, Michx. Ile d'Orléans, juin 1884.

2—MEDEOLA, GRONOV.

1 M. VIRGINICA, Linn. Ile d'Orléans, juin 1883.

3—ZYGADENUS, MICHX.

1. Z. GLAUCUS, Nutt. Iles Mingan, juillet 1882.

4—VERATRUM, TOURN.

1. V. VIRIDE, Ait. Ile d'Orléans, juillet 1884.

5—TOFIELDIA, HUDSON.

1. T. PALUSTRIS, Hudson. Iles Mingan, juillet 1882.
2. T. GLUTINOSA, Willd. Iles Mingan, juillet 1882.

6—UVULARIA, LINN.

1. U. GRANDIFLORA, Smith. Batiscan, mai-juin 1880.
2. U. PERFOLIATA, Linn. La Canardière, près Québec, juin 1884.
3. U. SESSIFOLIA, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1878.

7—STREPTOPUS, MICHX.

1. S. AMPLEXIFOLIUS, DC. Ile d'Orléans, juillet 1882.
2 S. ROSEUS, Michx, Ouatchechou, août 1882.

8—CLINTONIA, RAF.

1. C. BOREALIS, Raf. Ouatchechou, juillet 1882 ; Ile d'Orléans, juin 1884.

9—SMILACINA, DESF.

1. S. RACEMOSA, Desf. Ile d'Orléans, juin 1884.
2. S. TELLATA, Desf. Ile d'Orleans, juin 1884.
3. S. TRIFOLIA, Desf. Ile d'Orléans, mai-juin 1884.
4. S. BIFOLIA, Ker. Ile d'Orléans, mai-juin 1884.

10—POLYGONATUM, TOURN.

1. P. BIFLORUM, Ell. Ile d'Orléans, juin 1884.

11—ASPARAGUS, LINN.

1. A. OFFICINALIS, Linn. Québec, juillet 1885.

12—LILIUM, LINN.

1. L. PHILADELPHICUM, Linn. Nord-Ouest, Calgary, prairies, juin 1885. Capt. L. F. Pinault.
2. L. CANADENSE, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, juillet 1884.

13—ERYTHRONIUM, LINN.

1. E. AMERICANUM, Smith. Sillery, mai 1883.

14—ORNITHOGALUM, TOURN.

1. O. UMBELLATUM, Linn. Québec. mai 1880.

15—ALLIUM, LINN.

1. A. SCHOENOPRASUM, Linn. Ile d'Orléans, juin-juillet 1884.

16—HEMEROCALLIS, LINN.

1. H. FULVA, Linn. Québec, juillet-août 1885.

17—TULIPA, TOURN.

1. T. GESNERIANA, Linn. Québec, mai-juin 1884.

LXXXVIII.—JUNCACEAE

1—LUZULA, DC.

1. L. PILOSA, Willd. Bois Gomin, mai-juin 1884.
2. L. SPADICEA, var. parviflora, Desv. Riv. du Tonnerre, août 1882.
3. L. CAMPESTRIS, DC. Ile d'Orléans, juin 1884.

2—JUNCUS, LINN.

1. J. EFFUSUS, Linn. Lévis, juillet 1883 ; Riv. Pentecôte, août 1882
2. J. BALTICUS, Dethard. Iles Mingan, juillet 1882.
3. J. BUFONIUS, Linn. Riv. du Tonnerre, août 1882.
4. J. GERARDI, Loisel. Lac de Beaumont, août 1883.
5. J. Vaseyi, Engelm. Ile d'Orléans, août 1884.
6. J. NODOSUS, Linn. Riv. Saint-Charles, août 1883.
7. J. TENUIS, Willd. Valcartier, août 1881 ; Beaumont, août 1883.
8. J. ALPINUS, Villars. var. INSIGNIS, Gr. Ile d'Orléans, août 1884.
9. J. CASTANEUS, Macoun. Baie de Gamache, Anticosti, 5 août 1882.

LXXXIX.—PONTEDERIACEAE

1—PONTEDERIA, LINN.

1. P. CORDATA, Linn. Nicolet (port Saint-François). juillet-août 1878.

PLANTES ENDOGENES GLUMACEES

XC.—CYPERACEAE

1—CYPERUS, LINN.

1. C. STRIGOSUS, Linn. Décharge du canal Rideau. Ottawa. Sol marécageux, 8 août 1887.

2—DULICHIUM, RICHARD.

1. D. SPATHACEUM, Persoon. Beaumont (Bellechasse). août 1881.

3—Eleocharis, R. Br.

1. E. obtusa, Schultes. Sol fangeux. Notre-Dame de Lévis, août 1883.
2. E. palustris, R. Br. Ouatchechou, juillet 1882.
3. E. tenuis, Schultes. Ile d'Orléans, août 1883.
4. E. ovata, R. Br. Etangs, France.
5. E. acicularis, R. Br. Riv. du Tonnerre, août 1882.

4—Scirpus Linn.

1. S. caespitosus, Linn. Ile du Hâvre (Mingan), juillet-août 1882.
2. S. pungens, Wahl. Ouatchechou, juillet 1882.
3. S. atrovirens, Muhl. Québec, août 1884 ; Rivière Mingan, juillet-août 1882.
4. S. eriophorum. Michx. var. cyperinus, Kuntz. Saint-Sauveur (Québec) août 1884 ; Riv. du Tonnerre, août 1882.

5—Eriophorum, Linn. (Linaigrette)

1. E. alpinum, Linn. Ile Saint-Charles (Mingan), juillet 1882.
2. E. vaginatum, Linn. Grande-Ile (Mingan), juillet 1882.
3. E. russeolum, Fries. Ouatchechou, juin-juillet 1882.
4. E. virginicum, Linn. Valcartier (Québec), août 1883.
5. E. polystachion, Linn. Ouatchechou, juillet 1882 ; Ile à la Chasse juillet 1882 ; Saint-Sauveur (Québec), juillet 1884.

6—Rhynchospora, Vahl.

1. R. alba, Vahl.

7—Carex. Linn. Laiche.

1. C. pauciflora, Lightfoot. Savanes de Ouatchechou, juillet 1882.
2. C. polytrichoides. Muhl. Etangs de Beaumont, août 1881.
3. C. vulpinoides, Michx. Beaumont ; Beauport ; la Candarière. juillet 1881-1884.
4. C. stipata, Muhl. L'Anse à l'Eau (Saguenay) ; Rivière Pentecôte ; Ile d'Orléans, août 1882-1884.
5. C. tenella, Schk. Ile d'Orléans, août 1884.
6. C. trisperma, Dew. Pointe ouest de la rivière Mingan, août 1882
7. C. canescens, Linn., var. vitilis, Gray. Ouatchechou ; sol bas frais, juillet 1882 ; ile Saint-Charles (Mingan), juillet 1882.
8. C. sterilis, Willd. Tadoussac, sol bas, août 1883.
9. C. echinita, Linn. Riv. Pentecôte, août 1872.
10. C. scoparia, Schk. Saint-Ambroise, sol bas, juillet-août 1883.
11. C. lagopodioides, Schk. Ile d'Orléans, sol fangeux, août 1884.
12. C. cristata, Schk. var. mirabilis, Boolt. Riv. Pentecôte, août 1882.

13. C. ADUSTA, Boott. Ile du Havre (Mingan), juillet-août 1882.
14. C. VULGARIS, Fries. Riv. Mingan, juillet 1882.
15. C. AQUATILIS, Wahl. Riv. Jacques-Cartier, Valcartier, comté de Québec, 26 août 1881.
16. C. SALINA, Wahl. Ouatchechou, juin-juillet 1882.
17. C. MARITIMA, Vahl. Couetatchou—Manicouagan, juillet 1882.
18. C. CRINITA, Lam. Saint-Sauveur (Québec, juillet 1883.
19. C. RARIFLORA, Smith. Ouatchechou, juin-juillet 1882.
20. C. IRRIGUA, Smith. Riv. du Tonnerre, août 1882.
21. C. AUREA, Nutt., var. ANDROGYNEA, (Macoun.) Ilet Sainte-Geneviève, rivages fangeux, juillet 1882 ; Ile d'Orléans, 1884.
22. C. VAGINATA, Tausch. Ile du Havre, (Mingan), juillet 1882.
23. C. EBURNEA, Boott. Riv. Mingan, sable, juillet 1882.
24. C. PEDUNCULATA, Muhl. Ile d'Orléans, mai-juin 1884.
25. C. NOVAE-ANGLIAE, Schw. Ile du Havre (Mingan), juillet 1882.
26 C. VARIA, Muhl. Plaines d'abraham (Québec), juillet 1884.
27. C. ARCTATA, Boott. Ile d'Orléans, juillet-août 1884.
28. C. CAPILLARIS, Linn. Ile aux Esquimaux, juillet 1882.
29. C. FLAVA, Linn. Riv. Pentecôte, août 1882.
30. C. LANUGINOSA, Michx. Ouest de Saint-Sauveur (Québec), juillet-août 1884.
31. C. TENTACULATA, Muhl. Saint-Sauveur, juin-juillet 1884.
32. C. INTUMESCENS, Rudge. Plaines d'Abraham (Québec), juillet 1884.
33. C. UTRICULATA, Boott. Ouest de Saint-Sauveur (Québec), juillet 1884.
34. C. OLIGOSPERMA, Schk. Riv. du Tonnerre, août 1882.
35. C. MILIARIS, Michx. Riv. Pentecôte, août 1882.
36. C. CONCINNA, R. Br. Ilet Sainte-Geneviève, juillet 1882.
37. C. VESICARIA, Linn. Calgary, Territoire du Nord-Ouest, juin 1885.
38. C. GLAREOSA (?) Ouatchechou, juin-juillet 1882.
39. C. ANGUSTASTOIDES (?) Lav. Valcartier, Québec, août 1881.

7—BLYSMUS, PANZ.

1. B. RUFA, Panz Ile à la Chasse (Mingan), juillet 1882.

XCI—GRAMINEAE (LES FOINS)

1—ZIZANIA (Gronov.)

1. Z. AQUATICA, Linn. Beauport ; Ile d'Orléans, août 1884.

2—PHLEUM, LINN.

1. P. PRATENSE, Linn. Riv. Pentecôte, juillet-août 1882.
2. P. ARENARIUM, Linn. Sable, France.

3—Agrostis, Linn.

1. A. scabra, Willd. Riv. du Tonnerre, août 1882.
2. A. canina, Linn. Battures de sable. riv. Mingan, juillet 1882.
3. A. vulgaris, With. Québec ; Sainte-Catherine (Riv. Jacque-Cartier), juillet 1884.
4. A. alba, Linn. Québec ; lac Beaumont, juillet-août 1881.

4—Cinna, Linn.

1. C. pendula, Gray Sainte-Catherine, Riv. Jacques-Cartier, août 1884.

5—Brachyelytrum, Beauv.

1. B. aristatum, Beauv. Riv. Montmorency, août 1884.

6—Calamagrostis, Adans.

1. C. canadensis, Beauv. Lac Beaumont, Bellechasse, août 1881.
2. C. langsdorffii, Trinius. Riv. du Tonnerre, août 1882.
3. C. stricta, Trin. Baie de Gamache Anticosti, août 1882.

7—Oryzopsis, Michx.

1. O. asperifolia, Michx. Bois Gomin, Québec, mai 1883.
2. O. canadensis, Torr. Ile Manouir, Baie des Sept-Iles, juin 1882.

8—Spartina, Schreber.

1. S. cynosuroides, Willd. Riv. Pentecôte, août 1882.

9—Dactylis, Linn.

1. D. glomerata, Linn. Québec [Beauport, juin 1884.

10—Koeleria, Persoon.

1. K. cristata, Pers. Brandon, Territoire du Nord-Ouest, juin 1885.

11—Eatonia, Raf.

1. E. pennsylvanica, Gray. L'Ange Gardien, août 1884.

12—Glyceria, R. Br. &Trin.

1. G. canadensis, Trin. Riv. du Tonnerre, août 1882.
2. G. elongata. Trin. Riv. Pentecôte, août 1882.
3. G. nervata, Trin. Ile d'Orléans, juillet-août 1883.
4. G. maritima, Wahl. Ile Sainte-Geneviève [Mingan], juillet 1882.
5. G. parviflora, Michx. Saint-Pierre [Ile d'Orléans], juillet-août 1884.

13—Catabrosa, Beauv.

1. C. aquatica, Beauv. Riv. Pentecôte, août 1888.

14—Poa, Linn.

1. P. compressa, Linn. Riv. Saint-Charles [Québec], juillet 1883.
2. P. alpina, Linn. Ile du Hâvre [Mingan], juillet-août 1882.
3. P. serotina, Ehrhart. Beauport, août 1884.
4. P. pratensis, Linn. Québec, juillet 1884.
5. P. debilis, Torrey. Ile d'Orléans, août 1884.
6. P. glumaris, Trin. Ile Sainte-Geneviève [Mingan], juillet 1882.

15—Briza, Linn.

1. B. maxima, Linn. Lotbinière, août 1883.

16—Festuca, Linn.

1. F. ovina, Linn. Plaines d'Abraham [Québec], juillet 1884.
2. F. duriuscula, Linn. Baie de Gamache [Anticosti], août 1882.
3. F. elatior, Linn. Beauport, juillet 1884.

17—Cynosurus, Linn.

1. C. cristatus, Linn. Québec, près du palais législatif, 21 juin 1884.

18—Bromus, Linn.

1. B. secalinus, Linn. Riv. Mingan, août 1882.
2. B. racemosus, Linn. Québec, août 1884.
3. B. mollis, Linn. Québec, août 1884.
4. B. ciliatus, Linn. Riv. Pentecôte, août 1882.

19—Lolium, Linn.

1. L. perenne, Linn. Québec ; Riv. Jacques-Cartier, juillet-août 1884

20—Triticum, Linn.

1. T. repens, Linn. Chemin de Sainte-Foye [Québec], juillet-août 1884
2. T. caninum, Linn. Environs de Québec, juillet-août 1883.
3. T. vulgare, Villars, Riv. Pentecôte, août 1882.
4. T. sativum, Linn. Québec [glacis], août 1884.

21—Hordeum, Linn.

1. H. vulgare, Linn. Riv. Pentecôte, août 1882.
2. H. jubatum, Linn. Baie de Gamache (Anticosti), août 1882.

22—Elymus, Linn.

1. E. virginicus, Linn. Chemin Sainte-Foye, juillet-août 1883.
2. E. molis, Trin. Baie de Gamache (Anticosti). août 1882.

23—Danthonia, DC. ; Willd.

1. D. spicata, Beauv. Riv. Montmorency, juillet-août 1884.

24—AVENA, LINN.

1. A. SATIVA, Linn. Près Québec, août 1884.
Var. secunda, Wood. Québec, août 1884.

25—TRISETUM, PERSOON.

1. T. SUBSPICATUM, Beauvais. var, MOLLE, Gray, Ile Manouin [Sept Isles], juin 1882.

26—AIRA, LINN.

1. A. PRAECOX, Linn. New-Jersey [Etats-Unis], juillet 1880.
2. A. FLEXUOSA, Linn. Baie de Gamache [Anticosti]. août 1882.
3. A. CAESPITOSA, Linn. L'Ange-Gardien, août 1884.

27—ARRHENATHERUM, BEAUV.

1. A. AVENACEUM, Beauv. Québec, août 1884.

28—HIEROCHLOA, GM.

1. H. BOREALIS, Roem. et Schultes. Riv. Pentecôte, août 1882.

29—ANTHOXANTUM, LINN.

1. A. ODORATUM, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1884.

30—PHALARIS, Linn.

1. P. CANARIENSIS, Linn. Québec, août 1884.

31—MILIUM, Linn.

1. M. EFFUSUM, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1884.

32—PANICUM, LINN.

1. P. CAPILLARE, Linn. Riv. Saint-Charles (Québec), juillet 1883.
2. P. DICHOTOMUM, Linn. Québec, juillet 1883.
3. P. CRUS-GALLI, Linn. Riv. Saint-Charles (Québec), juillet 1883

33—SETARIA, BEAUV.

1. S. GLAUCA, Beauv. Québec, juillet 1884.
2. S. VIRIDIS, Beauv. Palais (Québec) juillet 1884.
3. S. ITALICA, Kunth. Québec (lots vacants), juillet 1884.

34—ANDROPOGON, LINN.

1. A. FURCATUS, Muhl. Ile d'Orléans, août 1885

PLANTES CRYPTOGAMES ACROGENES

XCI—EQUISETACEAE, (LES PRÊLES)

1—EQUISETUM, LINN.

1. E. ARVENSE, Linn. La Canardière, juin-juillet 1884.

2. E. PRATENSE, Ehrh. Cap-Rouge, La Canardière, près Québec. Mai-juin 1884. Sol frais.
3. E. SYLVATICUM, Linn. Bois Gomin, juin-juillet 1884.
4. E. LIMOSUM, Linn. Saint-Sauveur (Québec) juin-juillet 1884. ; Riv. Mingan, août 1882.
5. E. SCIRPOIDES, Michx. Beauport, juin-juillet 1884.
6. E. VARIEGATUM, Schleicher. Rives de la rivière Montmorency,
7. E. HYEMALE, Linn. Bois. La Saint-Joseph, comté de Portneuf. Septembre 1884.

XCII—FILICES. [LES FOUGÈRES]

1—POLYPODIUM, LINN.

1. P. VULGARE, Linn. Ile d'Orléans, rochers, juin 1883.
2. P. INCANUM, Sw. Floride [E-U], avril 1884.

2—ADIANTUM, LINN.

1. A PEDATUM. Linn. Lévis, août 1884. Cap Rouge, août 1881

3—PTERIS, LINN.

1. P. AQUILINA. Linn. Environs de Québec, août 1883 ; Riv. du Tonnerre, août 1882.
2. P. SERRULATA. Iles Canaries.

4—CHEILANTHES, Sw.

1. C. VESTITA, Sw. Pennsylvanie (E-U), 1884.

5—PELLAEA, LINK.

1 P. GRACILIS, Hook. Iles Mingan, juin 1882.

6—ASPLENIUM, LINN.

1. A. TRICHOMANES, Linn. Près Montréal, 1882.
2. A. EBENEUM, Ait. Bas-Canada, près de la ligne entre Québec et Ont. 1880.
3. A. RUTA-MURARIA, Linn. Vermont (E-U), 1878.
4 A. ANGUSTIFOLIA, Michx. Ile d'Orléans, juillet 1883 ; Owen Sound (Ont), 1875 ; Philadelphie (Pennsylvanie, (E-U), 1876.
5. A. THELYPTEROIDES, Michx. Ile d'Orléans, juillet 1883.
6. A. FILIX-FOEMINA, Bernh. Ile d'Orléans, août 1883 ; Lévis, juillet 1883.
7. A. MURARIUM (?). Côte est de l'Ecosse, 1880.

7—SCOLOPENDRIUM, SMITH.

1. S. VULGARE, Smith. Etat de New-York, 1878 ; Owend Sound (Ont.), 1875.

8—Camptosorus, Link.

1. C. rhizophyllus, Link. Connecticut (E.-U.), juillet 1878.
   Chelsea. Comté l'Ottawa, Québec. Fide HM. Ami. B A.

9—Phlgopteris, Fée.

1. P. polypodioides, Fée. Ouatchechou, juillet 1882.
2. P. hexagonoptera, Fée. Toronto (Ontario,] juillet 1878.
3. P. dryopteris, Fée. Ile Mingan, juillet-août 1882.

10—Aspidium, Swartz.

1. A. thelepteris, Sw. Connecticut (E. U.), juillet 1878.
2. A. noveboracense, Sw. Lévis, septembre 1884.
3. A. spinulosum, Sw. Riv. Saint-Charles, juillet 1883 ; Lac Saint-Joseph, 1883 ; Riv. Sheldrake, juillet-août 1882.

Var. intermedium, Gray. Riv. Sheldrake ; Pointede Mingan, août 1882
Var. dilatatum, Sw. Ile d'Orléans ; Lévis, août 1884.

4. A. cristatum, Sw. Cap Rouge. août 1883.
5. A. filix-mas, Sw. Côte ouest de l'Ecosse, juillet-août 1884.
6. A. marginale, Sw. Riv. Etchemin, août 1883.
7. A, acrostichoides. Sw. Sainte-Anne de la Pérade, août 1884.

Var incisum, Gray. Toronto (Ontario) août 1875.

8, A. lonchitis, Sw. Toronto (Ontario), 1875.

Var incisum. Owend Sound [Ontario] août 1875.

9. A. aculeatum, Sw. Ile d'Orléans, juillet 1883.

Var Braunii, Koch. Ile d'Orléans, juillet 1883.

10. A. marinum, Linn. Iles Britanniques, 1884.

11—Cystopteris, Bernhardi.

1. C. bulbifera, Bernh. Chûte de Lorette, août 1881.
2, B. fragilis, Bernh. Iles Mingan, juillet 1882.

12—Struthiopteris, Willd.

1. S. germanica, Willd. Sainte-Anne de la Pérade, août 1878.

13—Onoclea, Linn.

1. O. sensibilis, Linn. Riv. du Tonnerre, août 1882.

14—woodsia, R. Br.

1. W. obtusa, Torr. New-Jersey [E. U.] 1878.
2. W. ilvensis, R. Br. Ile d'Orléans, juillet 1883 : Riv. Pentecôte, août 1882.

3. W. GLABELLA, R. Br. Ile d'Orléans, juin-juillet 1883.
4. W. HYPERBOREA, Brown, Ile du Hâvre [Mingan) juin-juillet 1882.

15—DICKSONIA, L'HÉR.

1. D. PUNCTILOBULA, Kunze. Lévis ; Ile d'Orléans ; Sillery, juillet-août 1883.

16—SCHIZAEA, SMITH.

1. S. PUSILLA, Pursh. Forêts de pins. New-Jersey [E. U.), août 1878.

17—OSMUNDA, LINN.

1. O. REGALIS, Linn. Lévis, août 1880.
2. O. CLAYTONIANA, Linn. Ile d'Orléans, août 1881 ; Riv. du Tonnerre, août 1882.
3. O. CINNAMOMEA, Linn. Riv. du Tonnerre. août 1882.

18—BOTRICHIUM, SW.

1. B. LUNARIA, Sw. Anticosti, août 1882.
2. B. VIRGINICUM, Sw. Ile d'Orléans, juin-juillet 1881.
   Var. SIMPLEX, [?] Vermont, juillet 1878.
3. B. TERNATUM, var. LUNARIOIDES, Sw. Ile d'Orléans, juillet 1883.
4. B. MATRICARIAEFOLIUM, Al. Br. Baie de Gamache [Anticosti), août 1882.

19—OPHIOGLOSSUM, LINN.

1. O. VULGATUM, Linn. Connecticut. [E.-U], août 1878.

20—GYMNOGRANUM.

1. G. LEPTOPHYLLUM, Iles Canaries.

XCIV.—LYCOPODIACEAE (Les LYCOPODES]

1.—LYCOPODIUM, LINN., SPRENG.

1. L. LUCIDULUM, Michx. Kamouraska, juin-juillet 1884. Bois, sol humide.
2. L. ANNOTINUM, Linn. Riv. Mingan, août 1882.
3. L. DENDROIDEUM, Michx. Ile des Esquimaux, juillet 1882.
   VAR. OBSCURUM, Gr. New-Haven, Connecticut E.-U. septembre 1878.
4. L. CLAVATUM, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.
5. L. COMPLANATUM, Linn. Havre de Mingan, juin 1882.
   VAR. SABINAEFOLIUM, Gr. Mingan ; Baie des Sept-Iles, juin 1882.

2—SELAGINELLA, BEAUV.

1. S. RUPESTRIS, Spreng, Tadoussac, 8 septembre 1882.

2—SANICULA, TOURN.

1. S. MARYLANDICA, Linn. Baie de Gamache. (Anticosti), août 1882.
2. S. CANADENSIS, Linn. Ile d'Orléans ; Cap-Rouge, juillet 1884.

3—HERACLEUM, LINN.

1. H. LANATUM, Michx. Ile des Perroquets (Mingan), juillet 1885.

4—PASTINACA, TOURN. (Peucedanum, Linn).

1. P. SATIVA, Linn. Riv. Etchemin (Lévis), août 1883.

5—ARCHANGELICA, HOFF.

1. A. GMELINI, Hoffm. Ile à la Chasse (Mingan), juillet 1881 ; île du Grand Mécatina, juillet 1885.

6—CARUM, KOCH.

1. C. CARUI, Linn. Esplanade, Québec, septembre 1883.

7—PIMPINELLA, LINN.

1. P. INTEGERRIMA, Benth. et Hook. Baie de Gamache, août 1882.

8—SELINUM, LINN.

1. S. CANADENSE, Michx. Saint-Irénée, (Charlevoix), juin-juillet 1834.
2. S. BENTHAMI, Watson, Ile de Belle-Isle, juillet 1884.

9—LIGUSTICUM, LINN.

1. L. SCOTICUM, Linn. Iles Mingan ; Ouatchechou, juillet 1882.

10—THASPIUM, NUTT.

1. T. AUREUM. Nutt. Ile d'Orléans, juin 1883.
2. T. TRIFOLIATUM, Gray. Calgary, Prairies du Nord-Ouest, juin 1885.

11—ZILIA, KOCH.

1. Z. INTEGERRIMA, DC. Cap-Rouge, juin-juillet 1884.

12—CICUTA, LINN.

1. C. MACULATA, Linn. Ile d'Orléans, août 1884.
2. C. BULBIFERA, Linn. Chemin de fer du Nord, fossés, août 1884.
3. C. VIROSA, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.

13—SIUM, LINN.

1. S. CICUTAEFOLIUM. Gm. Grèves de Beauport : Ile d'Orléans, juillet 1881.

14—CRYPTOTBENIA, DC.

1. C. CANADENSIS, DC. Ile d'Orléans, août 1884.

15—OSMORRHIZA, RAF.

1. O. LONGISTYLIS. DC. Ile d'Orléans, côté sud, août 1884.
2. O. BREVISTYLIS. DC. Ile d'Orléans, côté sud, juillet 1883.

16—CONIUM, LINN.

1. C. MACULATUM. Linn. Québec, juillet-août, 1884.

XYXV—ARALIACEAE

ARALIA, TOURN.

1. A. RACEMOSA, Linn. Ile d'Orléans, août 1884.
2. A. HISPIDA, Michx. Québec, près du chemin de fer du Nord, août 1884.
3. A. NUDICAULIS, Linn. Anticosti ; Iles de Mingan, août 1882.
4. A. QUINQUEFOLIAy. Gray. Sainte-Anne de la Pérade, juillet 1880.
5. A. TRIFOLIA, Gray. Bois Gomin, juin 1882.

HEDERA HELIX, Gray. Québec, septembre 1882.

XXXVI—CORNACEAE

1—CORNUS, TOURN.

1. C. CANEDENSIS, Linn. Ouatchechou, juillet 1882.
2. C. SUECICA, Linn. Ouatchechou, juillet 1882.
3. C. CIRCINATA, l'Hér. Ile d'Orléans, août 1883.
4. C. STOLONIFERA, Michx. Iles de Mingan, juillet 1882.
5. C. PANICULATA, l'Hér. Ile d'Orléans, juin 1883.
6. C. ALTERNIFOLIA, Linn. Riv. Saint-Charles, juin 1884.

PLANTES EXOGENES GAMOPETALES

XXXVII—CAPRIFOLIACEAE

1—LINNAEA, GRONOVIUS.

1. L. BOREALIS, Gronov. Iles Mingan, juillet 1882.

2—SYMPHORICARPUS, DILL.

1. S. RACEMOSUS, Michx, Calgary, territoire du Nord-Ouest, juin 1885.

3—LONICERA, LINN.

1. L. GRATA, Ait. Cap Rouge, juillet 1884.
2. L. CILIATA, Muhl. Bois Gomin, mai 1883.
3. L. COERULEA, Linn. Ile Mingan, juin 1882.
4. L. TARTARICA, Linn. Près du Parlement, Québec, juin 1883.

4—DIERVILLA, TOURN.

1. D. TRIFIDA, Mœnch. Ile d'Orléans, août 1883.

5—TRIOSTEUM, LINN.

1. T. PERFOLIATUM, Linn. Cap Rouge, juillet 1884. (Bois).

6—Sambucus, Tourn.

1. S. canadensis, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.
2. S. pubens, Michx. Bois Gomin, mai-juin 1883.

7—Viburnum, Linn.

1. V. nudum, Linn. Sainte-Foye, juin-juillet 1883.
2. V. pauciflorum, Pylaie. Pointe de Mingan, juillet 1882.
3. V. opulus, Linn. Ile d'Orléans, juin 1883.
4. V. lantanoides, Michx., Ile d'Orléans, juin 1881.

XXXIII—RUBIACEAE

1—Galium, Linn.

1. G. trifidum, Linn. Ile d'Orléans, juin 1883.
Var. Pusillum, Gray. Iles Mingan, juillet 1882.
Var. tingtorium, Gray Iles d'Orléans, juillet 1883.
2. G. triflorum, Michx. Riv. Montmorency, juillet 1884.
3. G. circaezans, Michx. Ile d'Orléans, juin 1883.
4. G. borealis, Linn. Calgary, territoire du Nord-Ouest, juin 1885.

2—Mitchella, Linn.

1. M. repens, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.

3—Houstonia, Linn.

1. H. coerulea, Linn. Mont Waskington, septembre 1880 ; Nicolet août 1878.

XXXIX.—VALERIANACEAE

1—Valeriana. Tourn.

1. V. capitata, Willd. var. Hookeri, Torr. & Gray, Tennessee. 1883.

XL.—COMPOSITAE

1—Liatris, Schreb.

1. L. cylindracea, Michx. Près Toronto, septembre 1884

2—Eupatorium, Tourn

1. E. purpureum, Linn. Beauport, août 1883.
2. E. perfoliatum, Linn. Saint-Sauveur, Québec, août 1884.
3. E. ageratoides, Linn. Ile d'Orléans, août 1883.

3—Petasites, Tourn. (Nardosmia, Cass)

1. P. palmata, Gray. Marais. Cap-Rouge. Mai-juin, 1873. Dr. Thomas

4—Tussilago, Tourn.

1. T. farfara, Linn. Cap-Rouge., juin 1886, M. l'abbé Provencher.

5—Aster, Linn.

1. A. macrophyls, Linn. Grande-Allée, Québec, août 1884.
2. A. cordifolius, Linn. Saint-Iréné (Charlevoix), septembre 1882.
3. A. diffusus, Linn. Côtes de Lévis, août 1883.
A. miser, Linn. var. hirsuticaulis. Gray. Ile d'Orléans, août 1884.
4. A paniculatus, Lam. Ile d'Orléans, juillet 1883
5. A. salifolius, Ait. Ile d'orléans, juillet 1883.
6. A. junceus, Ait. Ile d'Orlésns, sur les grèves, août 1884.
7. A. tardiflorius, Linn. Lévis, septembre 1884.
8. A. paniceus, Linn. Riv. Pentecôte, août 1811.
A. puniceus, Linn. var. fimus, T. et Gr. Riv. Sheldrake, août 1882.
9. A. acuminatus, Michx. Lévis, août 1882.
10. A. nlmoralis, Ait. Riv. Sheldrake, août 1882.
11. A. umbellatus, Mill. Buébec, septembre 1883.

6—Erigeron, Linn.

1. E. canadense, Linn. Beauport. Juillet 1884 ; Ottawa, août 1887. (Champs)
2. E. alris. Linn. Anticosti, août 1882.
3. E. bellidifolius, Muhl. Cap-Rouge, août 1884.
4. E. philadelphicus, Linn, Riv. Montmorency, juillet 1883.
5. E. caespitosus, Hook. Calgary, territoire du Nord-Ouest, juin 1885.
6. E strigoss, Muhl. Riv. Montmorency, juillet 1885.

7—Bellis, Tourn.

1. B. perennis, Linn. Québec, juin 1884.

8—Solicagg, Linn.

1. S. squarosa, Muhl. Lotbinière, août 1884.
2. S. bicolor, Linn. var concolor. T. et Gr. sur les grèves de l'ile d'Orléans. août 1883.
3. S. latifolia, Linn. Lévis, août 1883.
4 S. nacrophylla, Pursh Lac Saint-Joseph, août 1883.
5. S. arguta, Ait. Bois Gomin, août 1884.
6. S. rugosa, Mill. Riv. du Tonnerre, août 1882.
7. S. nemoralis, Aait. Riv. Montmorency, juillet 1883.
8. S. canadensis, Linn. Saint-Ambroise, août, 1883.
9 S. serotina' Ait. Saint-Sauveur, Québec, août 1884.

10. S. GIGANTEA, Ait. Calgary, territoire du Nord-Ouest, juin 1883.
11. S. LANCEOLATA, Linn. Beauport, août 1883.

9—AMBROSIA, TOURN.

1. A. TRIFIDA, Linn. Beauport, août 1883.
2. A. ARTEMISIAEFOLIA, Linn. Beauport, août 1883.

10—RUDBECKIA, LINN.

1. R. LACINIATA, Linn. Ile d'Orléans, août-septembre 1883.
2. *R.* HIRTA, Linn. Ile d'Orléans, août 1883.

11—HELIANTHUS, LINN.

1. H. TUBEROSUS, Linn. Cap Rouge, août 1884.

12—COREOPSIS, LINN.

1. C. TINCTORIA, Nutt. Ile d'Orléans, octobre 1882.

13—BIDENS, LINN.

1. B. FRONDOSA, Linn. Riv. Saint-Charles, août 1883.
2. B. CERNUA, Linn. Beauport, septembre 1883.
3. B. CHYSANTHEMOIDES, Michx. Québec, août 1884.

HELENIUM, LINN.

1. H. AUTUMNALE, LINN. Ile d'Orléans, août 1884

15 —MARUTA, CASS.

1. M. COTULA, DC, Québec, août 1883.

16—ACHILLEA, LINN.

1. A. MILLEFOLIUM, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.
2. A. PTARMICA, Linn. Vermont, 1878.

17—LEUCANTHEMUM, TOURN.

1. L. VULGARE, Lam. Baie de Gamache, août 1882.
2. L. SINENSE, Sabine, Québec, septembre 1883.
3. L. PARTHENIUM, Godron. Québec, octobre 1884.

18—MATRICARIA, LINN.

1. M. INODORATA, Linn. Québec, août 1884.

19—TANACETUM, LINN.

1. VULGARE, Linn. Beauport, août 1884.

20—GAILLARDIA, FOURGEROUX.

1. G. CRISTATA, Pursh. Calgarry, territoire du Nord-Ouest juin 1885.

21—ARTEMISIA, LINN.

1. A. CANADENSIS, Michx. Riv. Mingan, juillet 1882.
2. A. LUDOVICIANA, Nutt. Calgarry, territoire du Nord-Ouest, juin 1885.
3. A. VULGARIS, Linn, Riv. Sheldrake, août 1882.
4. A. FRIGIDA, Willd. Calgary, territoire du Nord-Ouest, juin 1885.

22—GNAPHALIUM, LINN.

1. G. POLYCEPHALUM, Michx. Cap Rouge, août 1884.

2. G. ULIGINOSUM, Linn. Cap Rouge, août 1884.

23—ANTENNARIA, GAERTN.

1. A. (ANAPHALIS, DC.) margaritacea, R. Br. Riv. Pent ecôte, août 1882

2. A. PLANTAGINIFOLIA, Hook. Ile d'Orléans, aout 1883.

3. A. DIOICA, Gaertn. Calgary, Territoire du Nord-Ouest, juin 1883

4. A. ALPINA, Gaertn. Anticosti, août 1882.

24—ERECHTITES, RAF.

1. E. HIERACIFOLIA. Raf. Riv. Etchemin, août 1883.

25—SENECIO, LINN.

1. S. VULGARIS, Linn. Québec ; Riv. Sheldrake, août 1882.

2. S. AUREUS, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.

S. AUREUS, Linn. var. borealis, T & G Iles de la Magdeleine août 1884.

3. S. PSEUDO-ARNICA, Less. Iles Mingan, août 1881.

26—CENTAUREA, LINN.

1, C, CYANUS, Linn, Québec, août 1884.

27—CNICUS, VAILL,

1. C. LANCEOLATUS, Hoffm. Québec, juillet-août 1884.

2. C. UNDULATUS, Spreng. Calgary, Territoire du Nord-Ouest. juin 1885

3. C. ARVENSE, Scop. Sainte-Foye, Québec, juillet 1884.

28—ARCTIUM, LINN.

1. A. LAPPA, Linn. Québec, juillet 1883.

29—LAMPSANA, TOURN.

1. L. COMMUNIS, Linn. Québec, juillet 1883.

30—CICHORIUM, TOURN.

1. C. INTYBUS, Linn. Québec, juillet 1883.

31—LEONTODON, L. JUSS.

1. L. AUTUMNALE, Linn. Riv. du Tonnerre août 1882.

32—HIERACIUM, TOURN.

1. H. UMBELLATUM, Michx. Riv. Sheldrake, août 1882.

2. H. SCABRUM, Michx. Québec, juillet 1883.

3. H. VULGATUM, Fries. Ile d'Orléans ; Tadoussac, juillet-août 1884.

33—PRENANTHES. LINN.

1. P. ALBA, Linn. Ile d'Orléans. août 1184.
2. P. ALTISSIMA, Linn. Lévis août 1884.
3. P. RACEMOSA, Michx. Riv. Sheldrake, août 1882.
4. P. SERPENTARIA, Pursh. Ile d'Orléans, août 1884.

34—TARAXACUM, HALL.

1. T. DENS-LEONIS, Desf. Québec, mai-octobre 1884.

35—LACTUCA, TOURN.

1. L. LEUCOPHAEA, Gray. Ile d'Orléans, juillet 1884.

36—SONCHUS, LINN.

1. S OLERACEUS, Linn. Québec, août 1884.
2. S. ASPER, Vill. Québec, août 1884.
3. S. ARVENSIS, Linn. Québec, août 1883.

37—TRAGOPOGON, LINN.

1. T. PORRIFOLIUS, Linn. Lotbinière, août 1883.

38—CALENDULA, LINN.

1. C. OFFICINALIS, Linn. Québec, août 1881.

39—AGERATUM, CASS.

1. A. COERULEUM, Desf. Québec, août 1881.

XLI.—LOBELIACEAE

1—LOBELIA, LINN.

1. L. CARDINALIS, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, juillet-août 1880.
2. L. INFLATA, Linn. Lorette, août 1881.
3. L. KALMII, Linn. Riv. Montmorency, juillet 1884.

XLII.—CAMPANULACEAE

1—CAMPANULA. TOURN.

1. C. ROTUNDIFOLIA, Linn. Ile d'Orléans, juillet-août 1883.
2. C. SCHEUCHZERI, Vill. Ouatchechou, juillet 1882.
3. C. AMARICANA, Linn' Québec, septembre 1882.

XLIII—ERICACEAE

1—VACCINIUM, LINN.

1. V. OXYCOCCUS, Linn. Iles Lingan, juillet 1882.
2. V. VITIS IDAEA, Linn. Tadoussac ; Ouatchechou, juin-juillet 1882.

3. V. ULIGINOSUM, Linn. Ouatchechou, juillet 1882.
4. V. PENNSYLVANICUM, Lam. Ouatchechou, juillet 1882.
5. V. CANADENSE, Kalm, Sainte-Foie, juin 1884.

2—CHIOGENES. SALISB.

1. C. HISPIDULA, T. & Gr. Iles Mingan, juillet 1889.

3—ARCTOSTAPHYLOS, ADANSON.

1. A UVAUESI, Spring Iles Mingan juin 1882
2 A ALPIMA, Spreng. Ile du grand Mécatina juillet 1886.

4—EPIGAEA, EINN.

1. E. REPENS, Linn. Baie Saint-Paul, juin 1882 ; Bois Gomin, mai 1885

5—GAULTHERIA, KALM.

1. G. PSOCUMBENS, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, juin 1880.

6—CASSANERA, DON.

1. C. CALYCULATA, Don. Tadoussac, juin 1882.

7—ANEROMEDA, LINN.

1. A. POLIFOLIA, Linn. Ouatchechou, juillet 1882.

8—KALMIA, LINN.

1. K. ANGUSTIFOLIA, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.
2. K. GLAUCA, Ait. Ouatchechou, juin 1882.
3. K. LATIEOLIA, Linn. Carmel (Maine)11 juillet, 1885 Mme Flora E-Haines. Aussi à Ouatchechou, juillet 1882. Rochers et savanes.

9—RHODORA, DUHAMEL.

1. R. CANADENSIS, Linn. Ouatchechou, juin 1882.

10—LEDUM, LINN.

1. L. LALIFOLIUM, Ait. Ouatchechou, juin 1882.
2. L PALUSTRE, Linn. Labrador, juillet 1882.

11—LOISELEURIA, DESV.

1. L. PSOCUMBENS, Desv. Iles Mingan, juillet 1882.

12—PYROLA, TOURN.

I. P. ROTUNDIFOLIA, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.
   VAR. ULIGINOSA, Grey. Iles Mingan, juillet 1882.
   VAR ASARIFOLIA, Hook. Iles Mingan, juillet 1882.

2. P. ELLIPTICA. Nutt. Riv. Montmorency, juillet 1882.
3. P. CHLORANTHA, Swartz. Iles Mingan, juillet 1882.
4. P. SECUNDA, Linn. Iles Mingan, juillet 1812.
VAR PUMILA, Gr. Iles Mingan, juillet 1882

13—MONESES, SALISB.

1. M. UNIFLORA, Salisb. Iles Mingan, juillet 1882.

14—CAIMAPHILA, PURSH.

1. C. UMÀETLATA, Nutt. Sainte-Anne de la Pérade, juillet 1878.

15—MONOTROPA. LINN.

1. M. UNIFLORA. Linn. Ile d'Orléans, juillet-août 1883.

XLIV.—AQUIFOLIACEAE

1—ILEX, LINN.

1. I VERTICILLATA, Gray. Ile d'Orléans, juin 1883.

2—NEMOPANTHES, RAF.

1. N. CANADENSIS, DC. Ile d'Orléans, juin 1883.

YLV—PLANTAGINACEAE

1—PLANTAGO. LINN.

1. P. MAJOR, Linn, Québec, août 1884,
2. P, MARITIMA, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.
3. P. LANCEOLATA, Linn. Environs de Québec, juillet 1882
VAR. VULGARIS, Gray. Québec, juillet-aout 1882.
4. P. RUGELII, Dec, Ile d'Orléans, aout 1884.
5. P. ERIOPODA, Torr. Baie de Gamache (Anticosti), aout 1882.
6. P. DECIPLNS, Berneoud. Ouatchechou. juillet 1882.

XLVI—DIAPENSIACEAE.

1—DIAPENSIA, LINN.

1. D. LAPPONICA, Linn. Iles Mingan, juillet 1882 ; Ile du Grand Mécatina, juin-juillet 1882.

XLVII—PRIMULACEAE

1—PRIMULA, LINN.

1. P. FARINOSA, Linn. Iles Mingan, juin-juillet 1882.
2. P. MISTASSINICA, Michx. Iles Mingan, juillet 1882.

2—ANDROSACE, TOURN.

1. A. OCCIDENTALIS. Pursh. Iles Mingan, juillet 1882.
2. A SEPTENTRIONALIS, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.

3—TRIENTALIS LINN.

1. T. AMERICANA, Pursh. Québec ; Ouatchechou, juillet 1882.

4—LYSIMACHIA, TOURN.

1. TRIDIYNIA, Raf.

1. L. STRICTA, Ait ; Ile d'Orléans, juillet 1883.
2. L. QUADRIFOLIA, Linn. Beauport, août 1883.

2. STEIRONEMA, Raf

3. L. CILIATA, Linn. Québec, août 1881.

5—GLAUX, Linn.

1. T. MARITIMA, Linn. Ouatchechou, juillet 1882.

XLVIII—LENTIBULACEAE

1—PINGUICULA, LINN.

1. P. VULGARIS, Linn. Iles Mingan juillet-août 1882.

L—OROBANCHACEAE

1—EPIPHEGUS, NUTT.

1. E VIRGINIANA, Bart. Rivières Etchemin (Lévis), août 1883.

LI—SCROPHULARIACEAE

1—VERBASCUM, LINN.

1. V. THAPSUS, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.

2—LINARIA, TOURN.

1. L. CANADENSIS, Spreng. Riv. du Loup (en bas), août 1884, Dr Thomas.
2. L. VULGARIS, Miller. Québec juillet août 1883.

3—SCROPHULARIA, LINN.

1. S. NODOSA, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1884.

4—CHELONE, TOURN.

1. C. GLABRA, Linn. Beauport, août 1883.

5—MIMULUS, Linn.

1. M. RINGENS, Linn. Beauport, août 1883.
2. M. MOSCHATUS, Douglas. Sainte-Foye, septembre 1883
3. M. JAMESII, T. et Gr. Thornhill, canton de Vaughan, Ont. août 1884.

6—GRATIOLA, LINN

1. G. VIRGINICA, Linn. Saint Joachim, juillet-août 1883.

7—ILYSANTHES, RAF.

1. I. GRATIOLOIDES, Benth. Riv. Jacques-quartier, Sainte-Catherine (Portneuf), juillet 1883.

8—VERONICA, Linn.

1. V. AMERICANA, Schweinitz, Baie de Gamache (Anticosti,) août 1882
2. V. SCUTELLATA, Linn. Lévis, juillet 1883.
3. V. SERPYLLIFOLIA. Linn. La Canardière, juillet 1883.
4. V. CHAMAEDRYS, Linn. Lévis, juin 1883.

9—EUPHRASIA, TOURN.

1. E. OFFICINALIS, Linn. Québec, juillet, 1883 ; Iles Mingan, juillet 1882

10—RHINANTHUS, LINN.

1. R. CRISTA-GALLI, Linn. Anticosti, août 1882.

11—PEDICULARIS, TOURN.

1. P. CANADENSIS, Linn. Bois Gomin, juin 1882.
2. P. PALUSTRIS, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1884

12—MELAMPYRUM, Linn.

1. M. AMERICANUM, Michx. Riv. Montmorency, juillet 1883.

LII—VERBENACEAE

1—VERBENA, LINN.

1. V. HASTATA, Linn. Beauport, juillet 1883.
2. V. URTICAEFOLIA, Linn. Beauport, juillet 1884. Ottawa, août 1887.
3. V. AUBLETIA, Linn. Québec, août 1881.

2—PHRYMA, LINN.

1. P. LEPTOSTACHYA, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, juillet 1878. - Ottawa, août 1887.

LIII—LABIATAE

1—MENTHA, LINN.

1. M. VIRIDIS, Linn. Beauport, août 1883.
2. M. CANADENSIS, Linn. Ile d'Orléans, août 1884

VAR. GLABRATA, Benth. Lorette ; Beauport août 1887.

2—LYCOPUS, Linn.

1. L. VIRGINICUS, Linn. Beauport, août 1881. Ottawa, août 188 7.

VAR. SINUATUS, Benth. Ile d'Orléans, août 1883.

3—PYCNANTHEMUM, MICHX.

1. P. INCANUM, Michx. Lorette, août 1883.

4—THYMUS, LINN.

1. T. VULGARIS, Linn. Québec.

5—MONARDA, LINN.

1. M. FISTULOSA, Linn. VAR. MOLLIS, Gray. Calgary, juin 1885.

6—NEPETA, LINN.

1. N. CATARIA, Linn. Beauport, août 1882.

7—BRUNELLA, TOURN.

1. B. VULGARIS, Linn. Ile d'Oléans, juillet 1883.

8—SCUTELLARIA, LINN.

1. S. PARVULA, Michx. Ile d'Orléans, août 1883.
2. S. GALERICULATA, Linn. Ile d'Orléans, août 1888.
3. S. LATRIFLORA, Linn. Riv. Riverin, Côte-nord, août 1882 ; Ottawa, août 1887

9—GALEOPSIS.

1. G. TETRAHIT, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.

10—STACHYS, LINN.

1. S. PALUSTRIS, Linn. Ille d'Orléans, août 1883.

11—LAMIUM, LINN.

1. L. AMPLEXICAULE, Linn. Québec, juin 1884.

LIV—BORRAGINACEAE

1—LYCOPSIS, LINN.

1. L ARVENSIS, Linn. Lévis juin 1883.

2—ONCSMODIUM, Michx.

1. O VIRGIIANUM, DC. Ile d'Orléans. Sol rocheux, bois franc ; 10 juin 1884......

3—LITHOSPERMUM, TOURN.

1. L. OFFICINALE, Linn. Québec août septembre 1880.

4—MERTENSIA, ROTH

1. M MARITIMA, Don. Côte nord ; Ile Mingan, juillet 1882.

5—MYOSOTIS, LINN

1. M. PALUSTRIS, Withering Ile d'Orléans, juillet 1883.
2. M. LAXA, Lehm. Ile d'Oléans, 17 juillet 1883. Bord des ruisseaux.

6—ECHINOSPERMUM, Swartz.

1 E. LAPPULA, Lehm. Québec, septembre-octobre 1882.
2. E. FLORIBUNDUM, Swartz. Calgary, Territoire du Nord-Ouest, juin 1885.

7—Cynoglossum, Tourn

1. C. officinale, Linn. Lévis, juillet 1883.
2. C. virginicum, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.

8—Heliotropium, Tourn.

1. H. peruvianum, Linn. Québec.

LV—HYDROPHYLLACEAE

1—Hydrophyllum, Linn.

1. H. virginicum, Linn. Ile d'Orléans, juillet 1883.

LVI—POLEMONIACEAE

1—Phlox, Linn.

1. P. divaricata, Linn. Pont Richardson, près Québec, août 1881.
2. P. Drummundii, Hook. Québec.

2—Gillia, Ruiz & Pav.

1. G tricolor, Benth. Québec, juillet 1885.

LVI—CONVOLVULACEAE

1—Calystegia, R. Br.

1. C. sepium, R. Br. Ile d'Orléans, juillet 1883.

2—Cuscuta, Tourn.

1. C. epilinum, Weihe.
2. C. americanum, Pursh.

LVII—SOLANACEAE

1—Solanum, Tourn.

1. S. nigrum, Linn. Ottawa, 10 août 1887. M. H. Ami.
2. S. pseudo-capsicum, Linn. Québec. 20 août 1887.

2—Petunia, Jussieux.

1. P. violacea. Lindl. Québec, août 1888.

3—Lycopersicum, Tourn.

1. L. esculentum, Miller. Québec, août 1883.

4—Hyoscyamus, Tourn.

1. H. niger, Linn. Québec, juillet 1883.

LVIII—GENTIANACEAE

1—Halenia, Bork.

2 H. deflexa, Grisebach, Iles Mingan, juillet 1882.

VAR. BRENTONIANA. Iles Mingan, juillet 1882.

2—GENTIANA, Linn.

1. G. SERRATA, Linn. Ile d'Orléans, août 1883.
2. G. AMARELLA, Linn. Pointe Trinité, septembre 1882.
3. G. SAPONARIA, Linn. Saint-Ambroise (Co. Québec), août 1883.
4. G. ANDREWSII. Griseb. Valcartier (Co. Québec), août 1883.

3—MENYANTHES, TOURN.

1. M. TRIFOLIATA, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.

4—PLEUROGYNE, ESCHSCH.

1. P. ROTATA, Griseb. Riv. du Loup [en bas]—Pointe de la Trinité juillet—août 1882.

LIX—APOCYNACEAE

1—APOCYNUM, TOURN.

1. A. ANDROSAEMIFOLIUM, Linn. août 1883.

3—PERVINCA, TOURN.

1. P. MINOR, Linn. Bois Gomain, juin 1883.

LX—ASCLEPIADACEAE

1—ASCLEPIAS, LINN.

1. A. CORNUTI, Decne. Ile d'Orléans, juillet 1883.
2. A. QUADRIFOLIA, Jacq. Baie de la Trinité, juin 1884.
3. A. INCARNATA, Linn. La baie du Fèbvre, juillet—août 1881.

LXI—OLEACEAE

1—FRAXINUS, TOURN.

1. F. AMERICANA, Linn. Beauport, 1883.

2—SYRINGA, TOURN.

1 S. VULGARIS. Québec, juin 1883.

PLANTES EXOGENES A PETALES

———

LXII—ARISTOLOCHIACEAE

1—ASARUM, TOURN.

1. A. CANADENSE, Linn. Ile d'Orléans, juin 1883.

LXIII—CHENOPODIACEAE

1—Chenopodium, Linn.

1. C. album, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.
2. C. hybridum, Linn. Québec, août 1883.
3. C. botrys, Linn. Québec, août 1883.

2—Blitum, Tourn.

1. B. capitatum, Linn. Calgary, Territoire du Nord-Ouest, juin 1882.

3—Atriplex, Tourn.

1. A. patula, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.

4—Salicornia, Tourn.

1. S. herbacea, Linn. Anticosti, août 1882.

LXIV—AMARANTACEAE

1—Amarantus, Tourn.

1. A. retroflexus, Linn. Iles Mingan, juillet 1883.

LXV—POLYGONACEAE

1—Poligonum, Linn.

1. P. viviparum, Linn. Iles Mingan, juillet 1882.
2. P. pennsylvanicum, Linn. Beauport, juillet 1881.
3. P. persicaria, Linn. Ile d'Orléans, août 1883.
4. P. hydropiperoides, Michx. Ottawa, 8 août 1887.
5. P. hydropiper, Linn. Beauport, août 1883.
6. P. amphibium, Linn. var. aquaticum, Willd. Riv. Saint-Charles septembre 1882.

   Var. terrestre, Willd. Ottawa, près la décharge du canal Rideau, août 1887. Fonds humides et pierreux.
7. P. articulatum, Linn. New-Haven, Connecticut, août 1878.
8. P. aviculare, Linn. Québec, juillet 1884.

   Var. erectum, Roth. Riv. du Tonnerre, août 1882.
9. P. maritimum, Linn. Riv. Pentecôte, août 1882.
10. P. tenue, Michx. New-Haven, Connecticut, août 1878.
11. P. arifolium, Linn. Champs, partout, 1882.
12. P. sagittatum, Linn. Iles Mingan, juin-juillet, 1882.
13. P. cilinode, Michx. Cap Rouge, août 1884.

14. P. CONVOLVULUS, Linn. Riv du Tonnerre, août 1882.
15. P. DUMETORUM, Linn. Environs de Québec, juillet 1884.

2—FAGOPYRUM, TOURN.

1. F. ESCULENTUM, Moench. Champs. août 1884.

3—RUMUX, LINN.

1. R. SALICIFOLIUS, Weinman. Iles Mingan, juillet 1882.
2. R. CRISPUS, Linn. Environs de Québec, juillet 1883.
3. R. OBTUSIFOLIUS, Linn. Environs de Québec, juillet 1883.
4. R. ACETOSELLA, Linn. Champs, juillet 1883.

LXVI—THYMELEACEAE

1—DIRCA, LINN.

1. D. PALUSTRIS, Linn. Sainte-Anne de la Pérade, mai 1880.

LXVII—ELAEAGNACEAE

1—SHEPERDIA, NUTT.

1. S. CANADENSIS, Nutt. Iles Mingan, juillet 1882.

2—ELAEAGNUS, NUTT.

1. E ARGENTEA, Pursh. Ile d'Orléans, juin 1884.

LXVIII—SANTALACEAE

1—COMANDRA, NUTT.

1. C. UMBELLATA, Nutt. Iles Mingan, juillet 1882.
2. C. LIVIDA, Richardson. Tadoussac, juillet 1884 Sir William Medlycott.

LXIX—CALLITRICACEAE

1—CALLITRICHE, LINN.

1. C. VERNA, Linn. La Canardière, près Québec. Etangs, mares, eaux tranquilles. Août-septembre 1886.

LXX—EUPHORBIACEAE

1—EUPHORBIA, LINN.

1. E. MACULATA, Linn. Ottawa, août 1887. M. H. M. Ami, F. G. S.
2. E. HELIOSCOPIA, Linn. Champs, partout, juillet 1883.
3. E. PEPLUS, Linn. Beauport, 30 septembre. 1887. Carrières.

LXXI—EMPETRACEAE

1—EMPETRUM, TOURN.

1. E. NIGRUM, Linn. Tadoussac, mai-juin 1882.

2—COREMA, DON.

1. C. CONRADII, Torrey. Ile au Haut (Maine) Mme Flora E. Haines.

LXXII—URTICACEAE

1—ULMUS, LINN.

1. U. FULVA, Michx. Québec, mai 1884.
2. U. AMERICANA, Linn. Québec, Riv-Verte, mai 1883.

XCV—MUSCI (LES MOUSSES)

1—SPHAGNACEAE

1—SPHAGNUM, DILL.

1. S. ACUTIFOLIUM, Ehrh.
2. S. RUBELLUM, Wils.
3. S. FIMBRIATUM, Wils.
4. S. CUSPIDATUM, Ehrh. var PLUMOSUM, Schimper; var. RECURVUM, Beauv.
5. S. SQUARROSUM, Persoon.
6. S. COMPACTUM, Brid.
7. S. CONTORTUM, SCHULTZ var. OBESUM, Schimper; var. SUBSECUNDUM, Nees.
8. S. MOLLUSCUM, Bruch.
9. S. CYMBIFOLIUM, Ehrh.

II.—ANDREAEACEAE

1—ANDREAEA, EHRH.

1. A. ALPINA, Dill. et Linn.
2. A. RUPESTRIS, Linn. et Hedw.
3. A. ROTHII, Web. et Mohr.
4. A. NIVALIS, Hooker.

III.—BRYACEAE

1—PHASCUM, LINN. En partie.

1. P. SERRATUM, Schreb.
2. P. SESSILE [?] var. STENOPHYLLUM, Br. et Sch.
3. P. CURVIFOLIUM, Dicks.
4. P. MUTICUM, Schreb.
5. P. TRIQUETRUM, Spruce.
6. P. FLOERKEANUM, Web. et Mohr.
7. P. CURVICOLLUM, Hedw.
8. P. CUSPIDATUM, Schreb.
2. P. HYOIDES, Dicks.
10. P. PATENS, Hedw.
11. P. NITIDUM, Hedw.
12. P. SUBULETUM, Linn.
13. P. ALTERNIFOLIUM, Br. et Sch.
14. P. CRISPUM, Hedw.
15. P. MULTICAPSULARE, Linn.
16. P. ROSTELLATUM, Schreb.
17. P. RECTUM, Smith.

2—Archidium, Brid.

1. A. phascoides, Bridel.

3—Gymnostomum, Hedw.

1. G. rupestre, Schwaegr.
2. G. curvirostrum, Hedw.
3. G. tenue, Schrader.
4. G. squamosum, Nees & Hornoch.
5. G. microstomum, Hedw.
6. G. tortile, Schwaegr.

4—Anoectangium, Schwaegr.

1. A. compactum, Schwaegr.

5—Weisia, Hedw.

1. W. controversa, Hedw.
2. W. mucronata, Br. & Sch.
3. W. cirrhata, Hedw.
4. W. crispula, Hedw.
5. W. verticillata, Brid.

6—Rhabdoweisia, Br. & Sch.

1. R. fugax, Br. & Schimp.
2. R. denticulata, Br. & Schimp.

7—Cynodontium, Schimp.

1. C. Bruntoni, Br. & Sch.

8—Dicranum, Hedw.

1. D. polycarpum, Ehrh. ; var. strumiferum, Schimp.
2. D. virens, Hedw.
3. D. pellucidum, Hedw. ; var. serratum, Schimp.
4. D. squarrosum, Schrad.
5. D. schreberi, Swartz.
6. D. crispum, Hedw.
7. D. varium, Hedw.
8. D. rufescens, Turner.
9. D. cerviculatum, Hedw.
10. D. subulatum, Hedw.
11. D. heteromallum, Hedw.
12. D. blyttii, Br. & Sch.
13. D. starkii, W & Mohr
14. D. falcatum, Hedw.

15. D. SCHOTTIANUM, Turn.
16. D. FUSCESSENS, Turn.
17. D. SCOPARIUM, Hedw.
18. D. PALUSTRE, La Pyl. & Brid.
19. D. SCHRADERI, Web. & Morh.
20. D. MAJUS, Turner.

9—CAMPYLOPUS, BRID.

1. C. DENSUS, [?] var. FRAGILIS, Schleich.
2. C. TORFACEUS, Br. & Schimper.
3. C. FLEXUOSUS, Brid.
4. C. LONGIPILUS, Brid.

IV—FISSIDENTEAE

1—FISSIDENS, HEDW.

1. F. EXILIS, Hedw.
2. F. VIRIDULUS, Linn., var. PUSILLUS (?); var. CRASSIPES, Wils.; var. INCURVUS, Schw.; var. Lylei, (?).
3. F. BRYOIDES, Hedw.
4. F. HALLII, Austin.
5. F. OSMUNDOIDES, Sw. Hedw.
6. F. ASPLENIOIDES, var. POLYPHYLLUS, (?)
7. F. ADIANTOIDES, Hedw.
8. F. TAXIFOLIUS, Hedw.
9. F. TAMARINDIFOLIUS, (?)

V—LEUCOBRYEAE

1—LEUCOBRYUM, HAMPE.

1. L. GLAUCUM, Hamps.

VI—CERATODONTEAE

1—CERATODON, BRID.

1. C. PURPUREUS, Brid.

2—DISTICHIUM, BR. & SCHIMP.

1. D. CAPILLACEUM, Br. et Sch.
2. D. INCLINATUM, Br. et Sch.

VII—SELIGEREAE

1—ANODUS, BRUCH & SCHIMP.

1. A. DONIANUS, Br. & Sch.

2—SELIGERIA, BRUCH & SCHIMP.

1. S. CALCAREA, Br. & Sch.
2. S. RECURVATA, Br. & Sch.
3. S. PUSILLA, Br. & Sch.

3—BLINDIA, BR. & SCHIMP.

1. B. ACUTA, Br. & Sch.

4—BRACHYODUS, FUERN.

1. B. TRICODES, Fuern.

5—CAMPYLOSTELEUM, BR. & SCH.

1. C. SAXICOLA, Br. et Sch.

6—ARCTOA, BR. & SCHIMP.

1. A. FULVELLA, Br. & Sch.

7—STYLOSTEGIUM, BR. & SCHIMP.

1. S. COESPITICUM, Br. & Sch.

VIII—POTTIEAE

1—POTTIA, EHRH.

1. P. CAVIFOLIA, Ehrh. var. GRACILIS, Br. & Schimp.
2. P. MINUTULA, Fuern. var. CONICA, Br. et Sch.
3. P. TRUNCATA, Br. et Sch.
4. P. WILSONI, Br. et Sch.
5. P. CRINITA, Wilson.
6. P. HEIMII, Fuern.

2—ANACALYPTA, ROEHL.

1. A. STARKEANA, Fuern. var. BRACHYODUS, (?)
2. A. LANCEOLATA, Roehl.

3—DIDYMODON, HEDW.

1. D. RUBELLUS, Br. et Sch.
2. D. LURIDUS, Hornsch.
3. D. CYLINDRICUS, Br. et Sch.
4. D. FLEXIFOLIUS, Hook. et Tayl.

4—TRICHOSTOMUM, SMITH.

1. T. TOPHACEUM, Brid.
2. T. MUTABILE, Bruch.
3. T. CRISPULUM, Bruch.
4. T. RIGIDULUM, Smith.
   T. RIGIDULUM, Linn. var. DENSUM, (?)

5. T. FLEXICAULE, Br. et Sch.
6. T. HOMOMALLUM, Br. et Sch.
7. T. GLAUCESCENS, Hedw.

5—BARBULA, HEDW. VEL TORTULA, HEDW.

1. TORTULA RIGIDA, Schultz ; Turn.
2. T. AMBIGUA, Br. et Sch.
3. T. ALOIDES, Br. et Sch.
4. T. UNGUICULATA, Hedw.
5. T. FALLAX, Hedw.
6. T. VINEALIS, Spruce.
7. T. TORTUOSA, Web. et Mohr.
8. T. SQUAMOSA (SQUAMIGERA), De Not.
9. T. REVOLUTA, Schwaegr.
10. T. HORNSCHUCHIANA, Schultz.
11. T. CONVOLUTA, Hedw.
12. T. CUNEIFOLIA, Dicks.
13. T. MURALIS, Timm., var. RUPESTRIS(?)
14. T. MARGINATA, Br. et Sch.
15. T. SUBULATA Brid.
16. T. LATIFOLIA, Br.et Sch.
17. T. LAEVIPILA, Brid.
18. T. RURALIS, Hedw. var. RUPESTRIS ; var. FOLIIS OBTUSIS. (?)
19. T. MULLERI, Br. et Sch.
20. T. PAPILLOSA, Wilson.

IX—GRIMMIEAE

1—CINCLIDOTUS, BEAUV.

1. C. RIPARIUS. U. Am. ; var TERRESTRIS, Br. et Sch.
2. C. FONTINALOIDES, Beauv.

2—GRIMMIA, EHRH.

Sous genre SCHISTIDIUM, Lesq.
1. SCHISTIDIUM CONFERTUM, Br. et Sch.
2. S. APOCARPUM, Br. et Sch. var. RIVULARE.
3. S. MARITIMUM, Br. et Sch.

3—GRIMMIA (propre), LESQ.

1. G. PULVINATA, Smith ; VAR OBTUSA, Muell.
2. G. ORBICULARIS, Br. et Sch.
3. G. SPIRALIS, Hook. et Tayl.

4. G. TORTA, Hornsch.
5. G. TRICHOPHYLLA, Grev.
6. G. SCHULTZII, Brid.
7. G. PATENS, Br-et Sch.
8. G. DONNIANA, Smith.
9. G. OVATA, Web. et Mohr.
10. G. LEUCOPHAEA, Grev.
11. G. UNICOLOR, Grev.
12. G. ATRATA, Mülich.

4—RACOMITRIUM, BRID.

1. R. ELLIPTICUM, Br. et Sch.
2. R. ACICULARE, Brid.
3. R. PROTENSUM, A. Braun.
4. R. SUDETICUM, Br. et Sch.
5. R. FASCICULARE, Brid.
6. R. HETEROSTICHUM, Brid. var. ALOPECURUM ; var. GRACILESCENS
7. R. CANESCENS, Brid.
8. R. LANUGINOSUM, Brid.

5—HEDWIGIA, EHRH.

1. H. CILIATA, Hedw. var. STRIATA, Schimper.

6—HEDWIGIDIUM, BR. ESCH.

1. H. IMBERBE, Br. et Sch.

X.—ORTHOTRICHEAE

1—PTYCHOMITRIUM, BR. & SCH.

1. P. POLYPHYLLUM, Hoffm.

2—GLYPHOMITRIUM, BRID.

1. G. DAVIESII, Shwaegr.

3—ZYGODON, HOOK. ; AMPHORIDIUM, Sch.

1. AMPHORIDIUM LAPPONICUM, Sch.
2. A. MOUGEOTTII, Sch.
3. ZYGODON VIRIDISSIMUS, Br.
4. Z. CONOIDEUS, Dicks.

4—ORTHOTRICHUM, HEDW.

1. O. ANOMALUM, Hedw.
2. O. CUPULATUM, Hoffm.
3. O. TENELLUM, Hornsch.
4. O. STRAMINEUM, Hornsch.

5. O. AFFINE, Schrad.
6. O. RUPESTRE, Schleich.
7. O. SPECIOSUM, Nees.
8. O. LYELLII, Hook. & TAYL.
9. O. RIVULARE, Turn.
10. O. DIAPHANUM, Br. & Sch.
11. O. LEIOCARPUM, Br. & Sch.
12. O. PULCHELLUM, Smith.
13. O. LUDWIGII, Schwaegr.
14. O. CRISPULUM, Hornsch.
15. O. CRISPUM, Hedw.
16. O. BRUCHII, Brid.
17. O. DRUMMONDII, H. & Grev.
18. O. HUTCHINSIAE, Smith.
19. O. PHYLLANTHUM, Br. & Sch.

5—ENCALYPTA, SCHREB.

1. E. COMMUTATA, Ness & Hornsch.
2. E. VULGARIS, Hedw.
3. E. CILIATA, Hedw.
4. E. RHABDOCARPA, Schwaegr.
5. E. STREPTOCARPA, Hedw.

XI.—TETRAPHIDEAE

1—TETRAPHIS, HEDWIG.

1. T. PELLUCIDA, Hedw.
2. T. REPANDA, Funcke.

2—TETRODONTIUM, SCHWAEGR.

1. T. BROWNIANUM, Br. & Schimp.

XII.—DISCELIEAE

1—DISCELIUM, Brid.

1. D. NUDUM, Brid.

XIII.—SCHISTOSTEGEAE

1—SCHISTOSTEGA, MOHR.

1. S. OSMUNDACEA, Web. & Mohr.

2—ŒDIPODIUM, SCAWAEGR.

1; Œ. GRIFFITHSIANUM, Schwaeger.

XIV.—SPLACHNEAE.

1—Dissodon, Grev. & Arn.

1. D. splachnoides, Grev. & Arn.

2—Tayloria, Hook.

1. T. serrata, Br. & Sch.

3—Tetraplodon, Br. & Schimp.

1. T. angustatus, Br. & Sch.
2 T. mnioides, Br. & Sch.

4—Splachnum, Linn.

1. S. sphaericum, Linn.
2. S. vasculosum, Linn.
3. S. ampullaceum, Linn.

XV.—PHYSCOMITRIEAE.

1—Physcomitrium, Brid.

1. P. ericetorum, De Not.
2. P. fasciculare, Br. & Sch.
3. P. pyriforme, Brid.
4. P. sphaericum, Br. & Sch.

2—Bartramidula, Br. & Sch.

1. B. Wilsoni, Br. & Sch.

3—Entosthodon. Schwaegr.

1. E. Templetoni. Schwagr.

4—Funaria, Schreb.

1. F. hygrometrica, Hedw. ; Libth.
2. F. hibernica, Hook.
3. F. Muhlenbergii, Schwaegr.

XVI.—BARTRAMIEAE

1—Bartramia, Hedw.

1. B. ithyphylla, Brid.
2. B. pomiformis, Hedw.
3. B. halleriana, Hedw.
4. B. rigida. (?)
5. B. fontana, Brid.
6. B. calcarea, Br. & Sch.
7. B. Œderi, Schwaegr.
8. B. arcuata, Brid.

9. B. CONOSTOMA, Br. & Sch.

2—CONOSTOMUM, SWARTZ.

1. C. BOREALE Swartz.

XVII.—MEESIEAE

1—CATOSCOPIUM, BRID.

1. C. NIGRITUM, Brid.

2—AMBLYODON. BEAUV.

1 A. DEALBATUS, Beauv.

3.—MEESIA, HEDW.

1. M. ULIGINOSA, Hedw.

4—PALUDELLA, EHRH.

1. P. SQUARROSA, Brid.

XVIII.—BRYEAE

1.—LEPTOBRYUM, Sch.

1. L. PYRIFORME, Schimper.

2. –BRYUM, DILL.

1. B. INCLINATUM, Br. & Sch.
2. B. WARNEUM, Bland.
3. B. CALOPHYLLUM, Br. & Sch.
4. B. ULIGINOSUM, Br. & Sch.
5. B. INTERMEDIUM, Brid.
6. B. BIMUM, Schreb.
7. B. ATROPURPUREUM W. & Mohr.
8. B. ALPINUM. Linn.
9. B. WAHLENBERGII. Schwaegr.
10. B. ARGENTEUM, Linn.
11. B. CAESPITICIUM, Linn.
12. B. OBCONICUM, Hornsch.
13. B. PALLENS, Swartz.
14. B. PSEUDOTRIQUETRUM, Schwaegr.
15. B. ROSEUM, Schreb.
16. B. ZIERII, Dicks.
17. B. DEMISSUM, Hook.
18. B. CERNUUM, Hedw.; Br. & Sch. in Lesq
19. B. DONIANUM, Grev.
20. B. SANGUINEUM, Brid.
21. B. JULACEUM, Sm.; var. MAJUS, Schwaegr.

22. B. ACUMINATUM, Br. and Sch.
23. B. TOZERI, Grev.
24. B. POLYMORPHUM, Br. and Sch.
25. B. ELONGATUM, Dicks.
26. B. CRUDUM, Schreb.
27. B. NUTANS, Schreb.
28. B. ANNOTINUM, Hedw.
29. B. CARNEUM, Linn.
30. B. LUDWIGII, Spreng ; Br. and Sch.
31. B. MAWATII, (?) Wilson.

3—ORTHODONTIUM, MÜLL.

1. O. GRACILE, Müll.

4—MINUM, LINN.

1. M. CUSPIDATUM, Hedw.
2. M. ROSTRATUM, Schwaegr.
3. M. AFFINE, Bland.
4. M. HORNUM, Linn.
5. M. SERRATUM, Brid.
6. M. STELLARE, Hedw.
7. M. CINCLIDIOIDES, Hueben.
8. M. PUNCTATUM, Hedw.
9. M. SUBGLOBOSUM, Br. and Sch.
10. M. UNDULATUM, Hedw.

5—CINCLIDIUM, SWARTZ.

1. C. STYGIUM, Swartz.

XIX—AULACOMNIEAE

1—AULACOMNIUM, SCHWAEGR.

1. A. ANDROGYNUM, Schwaegr.
2. A. PALUSTRE, Schwaegr.

XX—POLYTRICHEAE

1—ATRICHUM, BEAUV.

1. A. UNDULATUM, Beauv.

2—OLIGOTRICHUM, DC.

1. O. HERCYNICUM, DC.

3—Pogonatum, Beauv.

1. P. nanum, Brid.
2. P. aloides, Brid.
3. P. urnigerum, Beauv.
4. P. alpinum, Brid.

4—Polytrichum, Linn.

1. P. sexangulare, Hoppe.
2. P. gracile, Menz.
3. P. formosum, Hedw.
4. P. commune, Linn., var. minus. (?)
5. P. juniperum, Hedw., var strictum, Wallm.
6. P. piliferum, Schreb.

XXI—BUXBAUMIEAE

1—Diphyscium, Mohr.

1. D. foliosum, Web. & Mohr.

XXII—FONTINALEAE

1—Fontinalis, Dill.

1. T. antipyretica, Linn.
2. T. squamosa, Linn ; Auctorum.

XXIII—NECKEREAE

1. —Cryphaea, Mohr.

1. C. heteromalla, Brid.

2—Daltonia, Hook. & Tayl.

1. D. splachnoides, H. & Tayl.

3—Leptodon, Mohr.

1. L. Smithii, Brid

4—Neckera, Hedw.

1. N. bomplanata, Br. & Sch.
2. N. crispa, Hedw.
3. N. pumila, Hedw.

5—Homalia, Brid.

1. H. trichomanoides, Br. & Sch.

XXIV—LEUCODONTEAE

1—Leucodon, Schwaegr.

1. L. sciuroides, Schwaegr.

2. L. LAGURUS, var. BOREALIS, Rév. Dr. C. Smith.

2—PTEROGONIUM, Sw.

1. P. FILIFORME, Hedw.
2. P. GRACILE, Swartz.

3—ANTITRICHIA, BRID.

1. A. CURTIPENDULA, Brid.

XXV—HOOKERIEAE

1—HOOKERIA, TAYL.

1. H. LUCENS, Dill ; H. LUCENS, Smith, in Lesq.
2. H. LAETE-VIRENS, Hook. & Tayl.

XXVI—LESKEEAE

1—LESKEA, HEDW.

1. L. POLICARPA, Ehrh.
2. L. PULVINATA, Wahl.
3. L. MONILIFORMIS, Wahl.
4. L. LATEBRICOLA, Wils.
5. L. SPRUCEI, Bruch.
6. L. POLYANTHA, Hedw.
7. L. SERICEA, Hedw.
8. L. RUFESCENS, Schwaegr.
9. L. SUBRUFA, Wils.

2—ANOMODON, HOOK. & TAYL.

1. A. VITICULOSUS, Hook. & TAYL.

XXVII—ORTHOTHECIEAE

1—CYLINDROTHECIUM, Br. & SCH.

1. C. MONTAGNEI, Br. & Sch.

2—CLIMACIUM, WEB. & MOHR.

1. C. DENDROIDES, Web. & Mohr.

XXVIII—HYPNEAE

1—HYPNUM, DILL.

1. H. ATROVIRENS, Dicks.

2—HETEROCLADIUM BR. & SCHIMPER.

1. H. DIMORPHUM, Brid.

3—THUIDIUM, SCHIMP.

1. H. TAMARISCINUM, Hedw.

2. H. ABIETINUM, Linn.
3. H. BLANDOVII, W. & Mohr.
4. H. DELICATULUM, Linn.

4—CAMPTOTHECIUM, SCHIMP.

1. H. NITENS, Schreb.
2. H. LUTESCENS, Huds.

5—BRACHYTHECIUM, SCHIMP.

1. H. SALEBROSUM, Hoffm.
2. H. ALBICANS, Neck.
3. H. RIVULARE, Bruch.
4. H. POPULEUM, Hedw.
5. H. PLUMOSUM, Sw.
6. H. VELUTINUM, Hedw.
H.7. RUTABULUM, Linn.

6—SCLEROPODIUM, SCHIMP.

1. H. CAESPITOSUM, Wils.
2. H. ILLECEBRUM, Schwaegr.

7—ISOTHECIUM. BRIDEL

1. H. MYOSUROIDES, Brid.
2. H. MYURUM, Brid.
3. H. ALOPECUM, Linn.

8—EURHYNCHIUM, SCHIMP.

1. H. PINIFERUM, Schreb.
2. H. PRAELONGUM, Dill. et Linn. ; var. STOKESII, Turn. ; var. ATROVIRENS, Bryol. Eur. ; var. PUMILUM.
3. H. CRASSINERVIUM, Tayl.

9—RAPHIDOSTEGIUM, LESQ. ET JAMES.

1. H. DEMISSUM, Wils.

10—RHYNCHOSTEGIUM, SCHIMP.

1. H. DEPRESSUM, Bruch.
2. H. RUSCIFORME. Weis.

11—PLAGIOTHECIUM, SCHIMP.

1. H. PULCHELLUM, Dicks.
2. H. ELEGANS, Hook.
3. H. DENTICULATUM, Dill. ; var. OBTUSIFOLIUM, Turn.
4. H. SYLVATICUM, Dill.
5. H. UNDULATUM, Dill.

6. H. MUHLENBECKII, Spruce.
7. H. MICANS, Wils.

12—AMBLYSTEGIUM, SCHIMP.

1. H. SERPENS, Dill.
2. H. RADICALE, Beauv.
3. H. IRRIGIGUUM, Hook. et Wils.
4. H. FLUVIATILE, Sw.
5. H. RIPARIUM, Dill.

13—CAMPYLIUM, MITT.

1. H. CHRYSOPHYLLUM, Brid.
2. H. STELLATUM, Dill. (Schreb.)
3. H. POLYGAMUM, Br. et Sch.
4. H. POLYMORPHUM, Hedw.

14—HARPIDIUM, LESQ. ET JAMES.

1. H. ADUNCUM, Wils. (Hedw.)
2. H. KNEIFFII, Sch.
3. H. FLUITANS, Linn.
4. H. LYCOPODIOIDES, Neck.
5. H. REVOLVENS, Swartz.
6. H. UNCINATUM, Hedw.

15—CRATONEURUM, LESQ. ET JAMES.

1. H. FILICINUM, Dill.
2. H. COMMUTATUM, Hedw.

16—RHYTIDIUM, LESQ. ET JAMES.

1. H. RUGOSUM, Linn.

17—CTENIUM. LESQ. ET JAMES.

1. H. CRISTA-CASTRENSIS, Linn.

18—CTENIDIUM, MITT.

1. H. MOLLUSCUM, Hedw.

19—HYPNUM, propre, LESQ. ET JAMES.

1. H. HAMULOSUM, Br. et SCH.
2. H. CUPRESSIFORME, Dill.
3. H. PRATENSE, Koch.
4. H. FILIFORME, Brid. var. de H. CUPRESSIFORME, Linn.

20—LIMNOBIUM, BRUCH. ET SCHIMPER.

1. H. PALUSTRE, Dill.
2. H. OCHRACEUM, Turn.
3. H. MOLLE, Dicks.
4. H. ARCTICUM, Sommerf.

21—CALLIERGON, LESQ. ET JAMES.

1. H. SARMENTOSUM, Wahl.
2. H. CORDIFOLIUM, Hedw.
3. H. CUSPIDATUM, Dill. Linn.
4. H. SCHREBERI, Willd.
5. H. STRAMINEUM, Dicks.
6. H. TRIFARIUM, Web. et Mohr.

22—SCORPIDIUM, LESQ. ET JAMES.

1. H. SCORPIOIDES, Linn.

23—PLEUROZIUM, LESQ. ET JAMES.

1. H. SPLENDENS, Hedw.
2. H. UMBRATUM, Ehrh.
3. H. BREVIROSTRE, Ehrh.

24—HYLOCOMIUM, SCHIMPER.

1. H. SQUARROSUM, Linn.
2. H. TRIQUETRUM, Linn.
3. H. LOREUM, Linn.

Supplément à HYPNUM, LESQ. ET JAMES

1. H. GLAREOSUM, Bruch.
2. H. SWARTZII, Turn.
3. H. SPECIOSUM, Brid.
4. H. TEESDALII, Smith. (Stark.)
5. H. PUMILUM, Wils.
6. H. STRIATUM, Hedw.
7. H. RUSCIFOLIUM, Dill.
8. H. CIRCINATUM, Brid.
9. H. MURALE, Dill & Hedw.
10. H. TENELLUM, Dicks.
11. H. ELODES, Spruce.
12. H. HETÉROPTERUM, Bruch.
13. H. HALLERI., Linn., Hook. & Wils. in Drumm. Musc. Amer.
14. H. CUPRESSIFORME, Dill. ; var. compressum ; var. minus.
15. H. RESUPINATUM, Wils.
16. H. PURUM, Dill.

17. H. FLAGELLARE, Dicks,
18. H. INCURVATUM, Brid. (Stark.)
19. H. SUCCULENTUM, var. de H. DENTICULUM, Linn.

XCVI—PHYCACEAE (LES ALGUES)

I—SOUS-CLASSE. MELANOSPERMEAE. Algues à spores olivâtres.

I—Famille. FUCACEAE (Les varechs)

1—CYSTOSEIRA, AG.

1. C. GRANULATA, Linn. Morbihan, France, 1883
2. C. FIBROSA, Huds. do do 1883.
3. C. DISCORS, Ag. Côte de la Normandie, France, 1883.

2—FUCUS, Linn.

1. F. VENDO, Linn. Côte de la Normandie, France, 1883.
2. F. SERRATUS, Linn. do do 1883.
3. F. NODOSUS, Linn. Morbihan, France.
4. F. CANALICULATUS, Linn. Côte de la Normandie, France, 1883.
5. F. VESICULOSUS, Linn. Baie de la Trinité, côte nord, Sept. 1882.
6. F. FURCATUS, Linn. do do do
7. F. FILIFORMIS, Gm. Iles Mingan, Saint-Pierre, Gros Mécatina, &c. 1885.

II. Famille—SPOROCHNACEAE

1—DESMARESTIA, Lamx.

1. D. LIGULATA, Lightf. Côte de la Normandie, France, 1883.
2. D. ACULEATA, Linn. do do
   Baie des Homards, côte nord, juillet 1882.
3. D. VIRIDIS, Mühl. Côte de la Normandie, France, 1883.

2—SPOROCHNUS, Ag.

1. S. PEDUNCULATUS, Huds. Côte du Morbihan, France, 1883.
2. S. RHIZODES, Ag. Côte de la Normandie, France, 1883.

III. Famille—LAMINARIACEAE

1—LAMINARIA, Lamx.

1. L. DIGITATA, Linn. Côte de la Normandie, France, 1883.
2. L. BULBOSA, Huds. do do
3. L. SACCHARINA, Linn. do do
   VAR. SACCHARINA, Linn do do
   VAR. SACCHARINA, Linn. do do

2—CHORDA, STACKHOUSE.

1. C. LOMENTARIA, Grev. Côte de la Normandie, France, 1883.
VAR. LOMENTARIA, Grev. do do
2. C. FILUM, Linn. do do

IV. FAMILLE—DICTYOTACEAE

1—HALISERIS, TOZETTI

1. H POLYPODIOIDES. Desf. Côte de la Normandie, France, 1883.

2—AGARUM, GIMELIN.

1. A. TURNERI, Post. et Rupr. Ile de Belle-Isle. Côte nord de Terre-neuve. M. Paul de Cazes, 1884. Aussi aux Iles Mingan et d'Anticosti.

3—PADINA, ADAMS.

1. P. PAVONIA, Linn. Côte de la Normandie, France, 1883.

4—DICTYOTA, LAMX

1. D. DICHOTOMA, Huds. Côte de la Normandie, France. 1883.
2. D. DIVARICATA, Lamx. do do

5—DICTYOSIPHON, GREV.

1. D. FOENICULACEUM. Huds. Baie de la Trinité. Côte nord, 1882.

6—PUNCTARIA, GREV.

1. P. PLANTAGINEA, Roth. Côte de la Normandie. France, 1883.

7—ASPEROCOCCUS, LAMX.

1. A. BULBOSUS, Linn Côte du Morbihan, France, 1883.

V. FAMILLE—ECTOCARPACEAE

1—CLODOSTEPHUS. AG.

1. C. VERTICILLATUS, Lightfoot. Côte de la Normandie, France, 1883.

2—SPHACELARIA, LYNGB.

1. S. PLUMOSA, Lyngb. Côte de la Normandie. France, 1883.

3—ECTOCARPUS, LYNGB.

1. E. FIRMUS, Lyngb. Côte de la Normandie, France, 1883.
2. E. TOMENTOSUS, Huds. do do

4—MYRIOTRICHIA, HARV.

1. M. FILIFORMIS, Harv. Côte de la Normandie, France, 1883

II—Sous-classe.—RHODOSPERMEAE.

VI. Famille—RHODOMELACEAE.

1. ODONTHALIA, Lyngb.

1. O. DENTATA. Lyngb Ile Saint-Barnabé (Rimouski) 1885.

2—POLYSIPHONIA, Grev.

1. P. FASTIGIATA, Roth. Côte de la Normandie,	France, 1883.	
2. P. BRODIEI, Dillw.	do	do
VAR. BRODIEI, Dillw.	do	do
3. P. FIBRILLOSA, Dillw.	do	do
4. P. BYSSODES, Good & Woodw.	do	do
VAR. BYSSODES, Good & Woodw.	do	do
5. P THUYOIDES, Greville,	do	do
6. P. FILIFORMIS, Greville,	do	do
7. P. ROSEA, Greville,	do	do

3—DASYA, Ag

1. D. COCCINEA, Huds. Ag. Côte de la Normandie,	France, 1883.	
Var. COCCINEA, Ag. Parasite	do	do
VAR. COCCINEA, Ag.	do	do

VII—Famille—LAURENCIACEAE.

1. LAURENCIA, Lamx.

1. L. PINNATIFIDA, Grev. Côte du Morbihan, France, 1883.		
2. L. OBTUSA, Huds. Lamx. Côte de la Normandie,	France, 1883.	
3. L. DASYPHYLLA, Woodw. Lamx.	do	do
4. L. ROSEA, Lamx.	do	do
5. L. PYRAMIDALIS, Lamx.	do	do
6. L. ARBUSCULA, Lamx.	do	do

2—CHILOCLADIA, Grev.

1. C. KALIDORMIS, Good et Woodw. Côte de la Normandie, France, 1883.

3.—LOMENTARIA, Lyngb.

1. L. ARTICULATA, Lyngb. Côte de la Normandie,	France, 1883.	
VAR. ARTICULATA, Lyngb.	do	do
2. L. KALIFORMIS, Lamx.	do	do
3. L. OVALIS, Grev.	do	do

VIII—Famille—DELESSERIACEAE.

1—DELESSERIA, LAMX.

1. D. SANGUINEA, Lamx. Côte de la Normandie, France, 1883.
2. D. ALATA, Lamx. do do
3. D. SINUOSA, Good et Woodw. do do

2—PLOCAMIUM, Lamx.

1. P. COCCINEUM, Huds., Lyngb Côte de la Normandie, France, 1883.
   VAR. COCCINEUM, Lyngb. do do
2. P. VULGARE, Lyngb. do do

IX. Famille—RHODYMENIACEAE

1—RHODYMENIA, Grev.

1. R. BIFIDA, Woodw. Côte de la Normandie. France, 1883.
2. R. LACINIATA, Huds. do do
3. R. PALMELTA, Esper do do
4. R. JUBATA, Good & Woodw. do do
5. R. PALMATA, Linn. Côte ouest de Terreneuve, août 1884. M. Faucher de Saint-Maurice.
   VAR. PALMATA, Linn. Côte ouest de Terreneuve, août 1882.

2—HYPNEA, Lamx.

1 H. PURPURESCENS, Harv. Côte de la Normandie, France, 1883.

X Famille—CRYPTOTENIACEAE

1—GRATELOUPIA, Ag.

1. G. FILICINA, Wulf. Ag. Côte de la Normandie, France, 1883.

2—GELIDIUM, Lamx.

1. G. ACANTHONOTUM, Lamx. Côte de la Normandie, France. 1883.
2. G. CORNEUM, Huds., Lamx. do do

3—GIGARTINA, Lamx.

1. G. COMPRESSA, Côte de la Normandie, France, 1883.
2. G. CONFERVOIDES, do do
   VAR. CONFERVOIDES, do do

4—CHONDRUS, Lamx.

1. C. CRISPUS, Linn. Côte de la Normandie, France, 1883.
2. C. NORVEGICUS, Gunn. Lamx. do do

5—PHYLLOPHORA. Grev.

1. P. RUBENS, Linn. Côte de la Normandie, France, 1883.

6—CYSTOCLONIUM, J. Ag.

1. C. PURPURESCENS, Kütz. La Malbaie (Charlevoix,) août 1878, et Côte de la Normandie, Fr. 1883.

7—HALYMENIA, Mont.

1. H. LACERATE, Côte de la Normandie, France, 1883.
 Var. LACERATA. do do
2. H. GMELINI. do do
 Var. GMELINI. do do

8—GINANNIA, Mont.

1. G. FURCELLATA, Mont. Côte de la Normandie, France, 1883.

9—IRIDAEA, Bory.

1. I. EDULIS. Stackh. Côte de la Normandie, France, 1883.

10—DUDRESNEYA, Bonnem. (Mesogloia.)

1. D. DIVARICATA, J. Ag. Côte de la Normandie, France, 1883.

XI—FAMILLE—CERAMIACEAE.

1—PTILOTA, Ag.

1. P. PLUMOSA, Harvey. Côte de la Normandie, France, 1883.
2. P. SERRATA, Kütz. La Malbaie (Charlevoix,) août 1878.

3—CERAMIUM, Roth.

1. C. RUBRUM, Huds. Ag. Côte de la Normandie. France, 1883.
2. C. DIAPHANUM, Ag. do do
 Var. DIAPHANUM, Ag. do do
 Var. DIAPHANUM, Ag. do do
3. C. ECHINOTUM, J. Ag. do do
4. C. CRUCIATUM, Ag. do do
 Var. CRUCIATUM, Ag. do do
5. C. SPONGIOSUM, Ag. do do

3—GRIFFITHSIA, Ag.

1. G. EQUISETIFOLIA, Ag. Lightf. Côte de la Normandie, France, 1883.
2. G. SECONDIFLORA, J. Ag. do do
3. G. SETACEA, Ellis, J. Ag. (En fruit. do do

4—WRANGELIA, Ag.

1. W. MULTIFINDA, Huds. J. Ag. Côte de la Normandie, France, 1883.

4—CALLITHAMNIUM, Lyngb.

1. C. Iles Mingan, juillet 1882.

III Sous-classe—CHLOROSPERMEAE

XII Famille—CONFERVACEAE

1—CONFERVA, Plin.

1. C. ALBIDA, Côte de la Normandie, France, 1883.

XIII Famille—ULVACEAE

1—ENTEROMORPHA, Linn.

1. E. COMPRESSA, Linn. Côte de la Normandie, France, 883.
2. E. INTESTINALIS, Linn. do do

2—ULVA, Linn.

1. U. LACTUCA, Linn. Côte de la Normandie, France, 883.
2. U. ENTEROMORPHA (Macoun). Baie des Homards, août 1882.

3—PORPHYRA, Ag.

1. P. VULGARIS, Ag. Côte de la Normandie, France, 883.
2. P. PURPUREA, Grev. do do
3. P. LINEARIS, Grev. do do

XIV Famille—BATRACHOSPERMACEAE

1—MYRIOCLADIA, Ag.

1. M. CHORDARIAEFORMIS, Ag. Côte de la Normandie, France 1883.

ERRATA

Pages	Lignes	Au lieu de	Lisez
18	13	Des	Les
18	23	rendimes	rendîmes
19	2	l'auguille	l'anguille
20	11	mouillons	mouillions
31	12	dé	de
31	20	font	fond
33	31	que	qu'
39	30	réuumérateurs	rémunérateurs
40	13	habilité	habileté
47	26	d	de
49	31	au duvet	ou duvet
50	17	innaccessibles	inaccessibles
51	18	êtres	îles
51	19	c'est	C'est
52	36	Lauius	Lanius
53	11	Milospiza	Melospiza
53	4	poisson	pissou
53	17	Cyanrus	Cyanurus
53	26	Colantes	Colaptes
53	34	Echasseurs.	Echassiers.
53	38	S[illegible]epsitas	Strepsilas
54	15	[illegible]toires.	Natatores
54	19	Marius	Marinus
54	30	Thlassidroma	Thalassidroma
54	39	Jafila	Dafila
55	2	Chaulelosmus	Chaulelasmus
55	15	Lomateriu	Somateria
55	24	et le Huard	est le Huard
55	38	☞ Otez vulg	
57	6	este	reste
57	12 et 13	dentole	dentaire
58	3	aboiements	des aboiements
59	2	e	et
59	7	dentale	dentaire
59	25	ere	fere

Pages	Lignes	Au lieu de	Lisez
59	31	Malingren	Malmgren
59	33	longideus	longidens
60	4	tout	tous
60	24	Stain	Saint
61	6	Otarüdae	Otariidae
61	8	Pérou	Péron
61	16	dss	des
61	19	(e	le
61	27	vien	vient
63	18	d'onviron	d'environ
66	21	vltulinus	vitulinus
69	35	gibbars	orques
70	34	Caliscephatus	Callocephalus
70	24	Erignatus, Gill	II.GenreErignathus,Gill
72	29	Le quatrième est	Le quatrième genre est
75	2	que je	qu'il
75	5	les	ses
75	40	foetid	foetida
76	1	Erignatus	Erignathus
76	24	spécimens	espèces
80	13	bulbber	blubber
82	32 et 33	Marso-nius	Marsouins
86	2	trasher	thrasher
86	7	Lochington	Lockington
87	34	caing	ca'ing
87	4	pho	or
87	20	Delplinidés	Delphinidés
87	27	Grampus, cray	Grampus, Gray
87	35	De Kai	De Kay
88	6	dephinaptère	delphinaptère
88	10	Phocaina	Phocaena
88	20	Hypéroodon	Haperoodon
88	23	mareillaires	maxillaires
89	3	mærocephalus	macrocephalus
89	32	chasseau	chasse au
90	1	12	12'
90	22	autres	autres
91	32	cerviales	cervicales
92	11	Hunchbach	Hunchback

Pages	Lignes	Au lieu de	Lisez
92	17	candale	caudale
93	23	cotte	cette
93	37	(blubbeer)	(blubber)
93	39	cent	cents
95	11	Groëland	Groenland
96	32	en	a en
100	6	mil	mille
103	17	Thalictam	Thalictrum
106	18	Pointe	Pointe
109	14	Scropulariaceae	Scrophulariaceae
111	34	Mingan	Shelldrake
112	6	tidentata	tridentata
115	17	Erhrh	Ehrh

5—Myosurus, Dillen à la page 118, ligne 7, devrait être mis avant 6—Caltha, Linn. page 117, ligne 20.

Pages	Lignes	Au lieu de	Lisez
121	18	Michawoïi	Michauxii
122	22	J	I
122	23	J	I
123	13	Pensylvannuicum	Pennsylvanicum
125	7	Pensylvannica	Pennsylvanica
125	12	Spalifolia	Opulifolia
125	38	Nervegica	Norvegica
126	2	Pensylvannica	Pennsylvanica
128	29	Lychaceae	Lythraceae
134	9	Erechtites.	Erechthites
138	4	1. Fridiynia	§ 1. Tridynia,
138	7	2	§ 2.
142	27	A pétales	Apétales
146	38	Moilifera,	Monilifera
151	22	S. tellata,	S. stellata,
153	26	Candarière,	Canardière,
153	38	Boolt	Boott.
158	22	Pelalea,	Pellaea,
159	2	1878.	1878 ;
159	3	Chelsea. Comté	Chelsea, comté
159	44	Subuletum	Subulatum
161	33	Seligereae	Seligerieae
169	28	Bomplanata,	Complanata,

N. B.– Les pages 159 et 160 sont répétées au commencement des Mousses.

TABLE DES MATIERES